

Cigarette GRADS
"Le comble du bon goût"
CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE"
L. A. Gauthier Limitée, Moncton, Canada et indépendants

Le Canada

ON VIEUX CIGARE
IG-TOP
Cité de Montréal
Rue de la Grande
Bellefleur
Montréal
Québec
Lévis
Trois-Rivières
Gatineau

VOL XXXIII — No 195 Temps probable: plus doux; pluie. (v. détails p. 3) MONTREAL, VENDREDI 22 NOVEMBRE 1935 Maximum, hier: 46 — Minimum, hier: 36 PRIX: DEUX SOUS

Un religieux donne le démenti au "Devoir"

Odieuse campagne de mensonges et de calomnies menée par un journal qui se dit indépendant et chrétien. — Les religieux du collège Grasset n'ont pas été privés de leur droit de vote

"Montez, montez, disait Voltaire"

MM. Duplessis et Paul Gouin publient un "catéchisme des électeurs" où il n'est pas question de loyauté, de politique, de vérité, ni du "mariage"

"Le DEVOIR ment", dit un religieux.

Par Jean Langlois
Soyez justes, disent les encycliques. Montez, montez, disait Voltaire. Le Devoir affiche un profond attachement pour les encycliques et pour MM. Duplessis, Paul Gouin et Grégoire... mais le Devoir suit le conseil de Voltaire.

Depuis quelques jours, l'organe du parti Duplessis-Gouin accuse le gouvernement libéral de cette province de défranchiser les religieux... Ce n'est qu'une des nombreuses calomnies que propage cette feuille chrétienne par excellence.

La défranchisation en bloc des religieux, la défranchisation du clergé! Voilà un beau cheval de bataille, l'épouvantail qui soulèvera les passions populaires. Cela cadre bien avec le petit "catéchisme des électeurs" que vient de publier le parti conservateur-actuelliste.

Le Devoir écrit hier: "Le personnel du collège Grasset ne pourra voter. L'organisation de M. François-J. Leduc, candidat de l'Union nationale dans le comté de Laval, déclare que deux religieux seulement sont inscrits sur les listes électorales provinciales, des vingt-deux religieux qui forment le personnel du Collège Grasset, situé dans ce comté."

Or, cette nouvelle est fautive. Voici ce que nous déclarait hier une personne autorisée: "Il y a au collège Grasset vingt-trois religieux, enseignants, y compris le supérieur. De ce nombre, onze ne sont arrivés au collège Grasset, c'est-à-dire dans le comté de Laval, que depuis le 11 septembre 1935. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que leurs noms n'apparaissent pas sur les listes électorales de ce comté."

"Deux autres y sont arrivés le 11 septembre 1934 et ont également négligé de se faire inscrire comme électeurs de Laval. Trois autres y sont arrivés en septembre 1933 et ont fait la même omission. Deux autres sont à Grasset depuis 1931, sans s'être jamais soucés d'en prévenir ceux qui font la liste électorale."

"Cela fait dix-huit professeurs de Grasset qui ne peuvent certainement pas blâmer les représentants du gouvernement provincial de l'absence de leurs noms sur les listes."

Ce que publie le Devoir n'est pas du tout dans nos idées. Si quelqu'un n'a pas fait son devoir, ce n'est pas le représentant du gouvernement, c'est nous. On veut faire croire que tous les prêtres sont contre le gouvernement de M. Taschereau. On nous exploite dans la présente campagne. Vous pouvez dire que ceux qui affirment ou insinuent qu'on nous a volontairement privés de notre droit de vote ne font simplement que mentir."

Le Devoir ment. Ça, ce n'est pas une nouvelle.

La croyance aveugle aux hâteries de l'organisation Gouin-Duplessis ne dispense pas le Devoir de vérifier les renseignements de ses informateurs, surtout quand ceux-ci font partie du comité électoral de M. François-J. Leduc. (On s'ura sans doute admiré l'empressement de ce candidat à démentir en temps de campagne électorale des déclarations faites voici des mois et des mois, à l'hôtel de ville, en faveur du gouvernement de M. Taschereau et qu'il avait alors trouvées conformes à sa pensée.)

Autres mensonges
Le Devoir ment également quand il dit que la salle de l'école Salaberry était vide mercredi soir. La salle était pleine.

Le Devoir ment quand il ne rapporte pas que des gens soudoyés par les conservateurs-actuellistes-nationalistes ont coupé les fils des haut-parleurs reliant l'école Salaberry au marché St-Jacques.

Le Devoir ment quand il dit que la foule à l'extérieur du marché a manifesté de l'hostilité; ce n'est qu'une bande de voyous, dirigés par un "ami" des organisateurs conservateurs-gouinistes, qui ont fait du chahut.

Le Devoir ment quand il dit qu'il fallait des cartes pour pénétrer dans la salle: la foule n'y a pu pénétrer que lorsque la salle fut trop pleine.

Le Devoir ment quand il dit qu'une délégation de femmes s'est présentée aux portes du marché pour présenter une supplique au premier ministre et que le gardien de la porte leur refusa l'entrée parce qu'elles n'avaient pas de cartes. Il n'est venu qu'une femme, en taxi, pour voir M. Taschereau et elle ne put entrer dans la salle parce que la salle était trop pleine.

Le catéchisme
MM. Duplessis et Paul Gouin, en collaboration avec le maire Grégoire, viennent de publier un superbe petit manuel qu'ils ont intitulé "Le Catéchisme des Electeurs, d'après l'ouvrage de A. Gérin-Lajoie."

Voilà qui est bien et voilà qui fera trempigner de joie et de satisfaction la "bonne", la très "bonne presse", qui, soit dit en passant, bien que le catéchisme des élections n'ait pas une seule réponse consacrée à cette vérité essentielle, ne se gêne pas, ces jours-ci, pour mentir à pleine page.

C'était inévitable: cet ouvrage manquait à notre littérature et il comble un carême dans le répertoire des injures et calomnies dont MM. Duplessis et Paul Gouin, en collaboration avec le maire très pieux de Québec, sont friands.

Et qui donc, mieux que les conjoints eux-mêmes, pouvait dire au peuple de la province combien est immense la soif et l'immense ambition qui animent MM. Duplessis et Paul Gouin. Ils n'ont pas reculé devant la trahison. Ils n'ont pas reculé devant le sacrilège.

Fleury nous dit, dans son dictionnaire, (Fleury n'est pas un orateur

RUMEUR D'UN RAPPROCHEMENT FRANCO-ALLEMAND

REUNION DE LA FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE



Mier après-midi, à l'hôtel Windsor, la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises se réunissait pour son assemblée annuelle. On y présente le rapport financier de l'année qui finit et on nomme les nouveaux officiers. La photo ci-haut fut prise quelques minutes avant l'ouverture de la séance et montre (de gauche à droite) MM. Philias Paris, trésorier honoraire, F.-B. Du Tremblay, président, le sénateur C.-P. Beaudin, président honoraire, le Chanoine Albert Valois, représentant de l'Archevêché, et le lieutenant-colonel Hughes De Montigny, ex-crétaire. (Photo CANADA)

Entretien auquel on attache beaucoup d'importance entre Hitler et l'ambassadeur de France

Berlin, 21. (P.C.-Havas) — L'ambassadeur de France à Berlin, M. André François-Poncet, s'est entretenu, aujourd'hui, durant deux heures avec le chancelier, Adolf Hitler.

On attache beaucoup d'importance à cet entretien. On va même jusqu'à dire qu'un rapprochement entre la France et l'Allemagne se prépare et est en voie de négociation. En effet, l'ambassadeur de France revient d'un séjour de quinze jours à Paris, et, de même, l'ambassadeur d'Allemagne en France, M. Roland Koester, revient également de Paris.

Le ministre des Affaires étrangères en Allemagne, le baron Konstantin von Neurath, était présent à l'entretien.

Après qu'il se fut terminé, le ministre allemand des Affaires étrangères et l'ambassadeur de France ont émis un communiqué unique. Il se lit comme suit:

"L'entretien, dont l'objet était l'ensemble de la situation politique, a été caractérisé par un esprit amical et a fourni aux deux gouvernements l'occasion de s'exprimer mutuellement leurs bonnes intentions."

Dans les milieux officiels, on garde un silence complet sur l'entretien. Cependant, il est permis de supposer et on a lieu de le faire qu'il a été question du pacte de Locarno, dont la France et l'Allemagne sont signataires, de la Société des Nations et de plusieurs autres problèmes de politique extérieure intéressant à la fois la France et l'Allemagne.

Le rapprochement entre la France et l'Allemagne — si jamais l'entretien d'aujourd'hui nous en fournit le moyen — n'est encore qu'un projet. Aucune proposition précise n'a encore été faite de part ou d'autre.

Ce qu'il convient tout particulièrement de souligner c'est que l'entretien est une initiative du gouvernement français. Dans ce pays, on dit couramment que le président du Conseil, M. Laval, et le président de la République, M. Lebrun sont tous deux en faveur de meilleures relations entre la France et l'Allemagne.

Paris, 21. (P.C.-Havas) — On apprend de source bien informée qu'au cours de l'entretien qu'il a eu aujourd'hui avec le chancelier Hitler, en présence du ministre allemand des Affaires étrangères, l'ambassadeur de France en Allemagne, M. André François-Poncet, a donné au Führer l'assurance que le traité d'amitié franco-soviétique n'est pas dirigé contre l'Allemagne.

On croit que la situation internationale, dominée en ce moment par le conflit Hanoï-éthiopien, a fourni le sujet de l'entretien.

Paris, 22. (P.C.-Havas) — Le chroniqueur de l'Echo de Paris, Pertinax, écrivant ce matin (vendredi) que Hitler et son entourage sont "fous et cruels", met la France en garde contre un traité avec l'Allemagne.

Des avions italiens manquent de peu l'empereur

Blessés au Caire et à Jérusalem dans des émeutes

Policiers anglais lapidés par des Arabes. — Jour de deuil en Egypte

Le Caire, Egypte, 21. (P.A.) — Une émeute de courte durée a marqué le "jour de deuil" des nationalistes égyptiens. 50 mutins ont été arrêtés et sept agents de la police égyptienne blessés.

Durant trois heures, les manifestants jetèrent à la tête des agents des pavés arrachés à la chaussée, brisèrent des réverbères et firent voler en éclats les vitres des devantures et des tramways. La police ce soir avait rétabli l'ordre.

Les étudiants n'ont pas réussi dans leur projet d'une grève nationale. La grève des avocats elle-même a échoué; plusieurs ont plaidé, aujourd'hui, des causes civiles.

(Au large d'Alexandrie, une partie de la flotte britannique de la Méditerranée, a manœuvré. Il ne s'agit pas d'un geste de menace en vue d'intimider les nationalistes égyptiens, mais plutôt d'un spectacle offert aux dirigeants du pays. Le premier ministre Nessim Pacha, les membres de son cabinet et le prince Mohammed Ali suivaient les manœuvres du rivage.)

Jérusalem, 21. (P.A.) — Des Arabes aux obsèques de trois soldats britanniques ont perdu la vie hier dans une rencontre avec la police. On a jeté des cailloux aux agents anglais de la circulation, brisé les vitres d'une caserne de police et, à Jaffa, démolit trois voitures de la police. Deux agents ont été gravement blessés. Les manifestants arabes étaient au nombre de 2,000 environ.

Les deux brigands que l'on portait en terre aujourd'hui, étaient plutôt des révolutionnaires. Membres d'une bande armée, ils parcouraient le pays, excitant la population à la révolte contre l'Angleterre.

M. Henri-L. Auger
Hier soir, M. Auger tenait une assemblée à l'école Salaberry. Il y avait exactement 86 constables à l'intérieur pour maintenir l'ordre dans une assistance d'environ 300 personnes, y compris les 86 constables.

Toutes les rues avoisinantes de l'école étaient soigneusement gardées par des constables qui ne permettaient aucun attroupement.

Ils survolent Harrar comme le négus venait d'en partir par avion pour rentrer à Addis Abéba

Bataillon sauvé

(Presse Canadienne)
L'empereur Haïlé Sélassié est rentré à Addis Abéba aujourd'hui, après une tournée de deux jours par avion, aux fronts nord et sud.

Il venait à peine de quitter Harrar, que deux avions de reconnaissance survolèrent la ville, puis se dirigèrent vers Dirré-Daoua, cherchant sans aucun doute, le monarque, dont la présence avait dû être signalée par quelque espion. Voyant qu'ils étaient trop tard, les avions se retournèrent à leur base, sans jeter de bombe.

Pendant que Haïlé Sélassié était au front, les Ethiopiens capturèrent quatre tanks, dont les équipages furent immédiatement décapités.

Les experts français et anglais ont commencé l'étude d'un nouveau projet de paix, mais les autorités, en France comme en Angleterre, n'entrevoient pas beaucoup d'espoir d'un règlement prochain de la question éthiopienne.

La Société des Nations se réunira le 28 novembre pour considérer la proposition du Canada, d'ajouter l'huile, le charbon, le fer et l'acier à la liste des produits essentiels qui est interdite, pour les membres de la SDN, d'exporter en Italie.

Le secrétaire de l'Intérieur aux Etats-Unis, M. Ickes, a fait appel ce soir aux producteurs d'huile pour qu'ils arrêtent volontairement les expéditions de ce produit en Italie où l'on dit qu'une telle mesure amènerait, à bref délai, une pénurie d'huile dans le pays.

En s'adressant aux compagnies d'huile, M. Ickes a fait remarquer qu'il n'a pas qualité pour empêcher ces envois d'huile, mais il leur demande de considérer l'esprit de la loi de la proclamation de neutralité du président Roosevelt. Il a ajouté qu'il n'est pas probable que la perte de ce marché extérieur fasse baisser le prix.

De janvier à septembre 1935, l'Italie a importé 467,299 quintaux de lubrifiants, dont 404,347 quintaux venaient des Etats-Unis. D'autre part, ces derniers n'ont fourni à l'Italie que 59,574 quintaux de gazoline dans les 1,149,433 quintaux qu'elle a reçus de l'étranger. Presque tout le reste provenait des pays sanctionnés.

En benzine, le pays de Mussolini a importé, pendant la même période, 2,959,640 quintaux dont les Etats-Unis n'ont fourni que 185,246 quintaux. Les autres venaient aussi des pays sanctionnés.

Un bataillon italien a combattu la nuit dernière pendant longtemps, contre une force de 6,000 Ethiopiens. Ils avaient le dessus, et commentaient à perdre pied lorsque des renforts arrivant juste à point, leur permirent de repousser les soldats du négus.

Il y eut de fortes pertes des deux côtés. L'affaire s'est déroulée dans un défilé des monts Tembien, près d'Ababa, à 25 milles au nord de Meccalla. De cette dernière ville, des patrouilles ont été envoyées vers le sud pour prendre contact avec une autre colonne éthiopienne de 25,000 hommes, que l'on dit marchant sur Sélicot.

Au sud, les pluies torrentielles continuent et empêchent l'avance des troupes du général Graziani dans l'Ogaden, disent les dépêches de Mogadiscio, en Somalie italienne.

Mussolini, continuant la guerre aux sanctions, a renvoyé en congé 100,000 hommes, soit le dixième de son armée métropolitaine. Ils retourneront pour aider aux travaux des champs et de l'industrie, afin d'augmenter la production, mais ils peuvent être rappelés sous les armes à un moment d'avis.

Rome, 21. (P.C. Havas) — L'Italie a perdu aujourd'hui deux de ses grands figures. Le maréchal et l'amiral Gaetano Ettore Giardino et l'amiral Fabrizio Ruspini. Le premier fut ministre de la guerre en 1917 et l'amiral représenta l'Italie au Congrès de Washington, ainsi qu'à Genève.

Vers le premier de l'an, le Canada fera ses propositions à la Nouvelle-Zélande

Ottawa, 21. (P.C.) — L'honorable M. W. D. Euler, ministre du commerce, annonce aujourd'hui que le Canada poursuivra ses pourparlers avec la Nouvelle-Zélande, en vue de nouveaux amendements à l'accord commercial canado-néo-zélandais.

"Le Canada, dit-il, accepte l'invitation que lui a faite la Nouvelle-Zélande de reprendre les pourparlers relatifs à l'accord commercial, avant que l'amendement relatif à l'importation chez elle des automobiles canadiennes n'entre en vigueur. Ces pourparlers reprendront peu après le 1er janvier."

L'accord signé ces jours derniers prolonge tout simplement la durée de l'accord antérieur jusqu'au 1er juillet 1936 (il devait expirer au 24 novembre 1935) et il modifie sensiblement les droits d'entrée perçus par la Nouvelle-Zélande sur les autos canadiennes.

L'article relatif aux autos est le seul modifié jusqu'à date et encore, il n'entrera en vigueur, dans sa nouvelle version, que le 1er mai prochain. C'est d'ici là que les pourparlers reprendront, pour l'examen des propositions que le Canada doit faire à son tour.

Abaisser le droit d'entrée, ce serait risquer une hausse du prix de la gazoline au Canada

La multiplication des dépôts d'essence rendrait plus coûteuse la distribution de la gazoline

Requête de l'Imperial Oil

Ottawa, 21. (P.C.) — Dans une requête soumise aujourd'hui à la commission du tarif, l'Imperial Oil Company représente que l'abaissement du droit d'entrée canadien sur la gazoline étrangère augmenterait la concurrence, favoriserait l'éclatement d'une foule de nouveaux dépôts d'essence et provoquerait éventuellement la hausse du prix de la gazoline.

Selon toute vraisemblance, l'enquête de la commission du tarif sur le prix de la gazoline durera jusqu'à la semaine prochaine. En décembre, cette commission fera enquête sur les droits d'entrée du coton et de la soie et l'on apprend aujourd'hui même que l'enquête sur les droits d'importation des automobiles aura lieu plus tôt qu'on l'avait annoncée, c'est-à-dire le 16 décembre au lieu du 7 janvier.

L'Imperial Oil était représentée aujourd'hui par M. H. C. F. Mockridge. Celui-ci a déclaré que la société en question a tenu sa promesse de ne pas augmenter le prix de la gazoline, en dépit de l'augmentation des droits d'entrée pratique en 1930. Grâce à cette fidélité, le Canada a échappé au désordre qui règne aux Etats-Unis, dans l'industrie pétrolière, par suite de l'augmentation des droits.

Les Etats-Unis, le plus grand pays producteur de pétrole au monde, a besoin d'un droit équivalent à trois cents par gallon impérial de gazoline pour se protéger contre l'importation de la gazoline européenne. Le Canada est insuffisamment protégé, par son droit de deux cents et demi le gallon, contre l'importation de la gazoline d'Europe centrale.

Les "compagnies d'huile" canadiennes sont en mesure d'assurer un excellent service aux consommateurs canadiens, si elles tiennent en respect les raffineries canadiennes et les marchands d'huile crue de l'étranger. Si les droits d'entrée de pétrole sont abaissés, ces raffineries pourraient avoir à fermer leurs portes. Auquel cas, le Canada serait, pour son approvisionnement en pétrole, à la merci d'une perturbation de l'industrie huilière américaine qui imposerait la restriction des exportations. En un mot, le Canada risquerait de perdre ses sources d'approvisionnement.

Les régions éloignées
Une fois rendue possible, par l'abaissement des droits d'entrée, l'importation en masse de la gazoline étrangère rendrait la concurrence extrêmement forte dans les régions à population dense et les compagnies canadiennes ne pourraient plus garantir la distribution de la gazoline dans les régions éloignées, où elle coûte très cher.

Dans l'esprit de l'Imperial Oil, les

"What's in a Name?"
Ottawa, 21. (P.C.) — Si un nom veut dire quelque chose, le garçon qui est né, vers deux heures, à M. et Mrs. Willwood C. Mackay, sera un fervent libéral en politique.

Cet enfant, né à Bristol, dans la province de Québec, est un cinquantaine de milles à l'ouest d'Ottawa, porte le nom de William Lyon Mackenzie King Mackay.

Le général Kondylis annonce sa démission

Athènes, 21. (P.A.) — Le général Georges Kondylis, président du Conseil et ministre des finances, a annoncé aujourd'hui qu'il abandonnait la politique. Le général est l'auteur du coup d'état qui a hâté la restauration de la monarchie. Le roi Georges II s'embarqua demain de l'Italie pour Athènes. Le retour du roi, coïncidant avec la retraite du général, laisse à penser que le souverain ne gouvernera pas avec l'appui d'un dictateur, comme on l'avait cru en certains milieux.

Le rapport d'Ottawa sur le séisme du 1er novembre

Ottawa, 21. (P.C.) — L'observatoire national a écrit aujourd'hui à toutes les stations de sismographie du monde pour leur demander leurs observations sur le tremblement de terre du 1er novembre, qui a secoué l'Est de l'Amérique du Nord. C'est ce que rend public un communiqué du ministère de l'Intérieur.

L'Observatoire, paraît-il, a besoin de toutes ces observations pour faire son rapport définitif sur ce phénomène.

Insincérité de l'Opposition
Québec, 21. (P.C.) — Une assemblée conjointe des libéraux de Québec-Centre et de Québec-Ouest a été tenue, ce soir, au Palais-Montcalm. Les deux principaux orateurs furent l'honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, et l'honorable T.-D. Bouchard, ministre du commerce. MM. Gérard Lacroix, Jacques Casgrain, Joseph Samson et Charles DeLagrave, ces deux derniers candidats dans les deux divisions, ont aussi adressé la parole.

"Nos adversaires prétendent que nos forêts et nos pouvoirs d'eau ont été livrés aux étrangers, frustrant ainsi les Canadiens-Français," déclara l'honorable M. Mercier. "Pour répondre à cette accusation, il suffit de rappeler que les concessions ont été affermées pour une large partie dans le temps de l'administration conservatrice. Toutes ces concessions affermées avant 1887, ont été acquises, dans le cours ordinaire du commerce."

(Suite page 9)

Le nord de la Chine sera tôt ou tard détaché de Nankin

L'enquête sur l'auto a lieu le 16 décembre

Même si le projet d'un Etat autonome semble avoir été écarté

Shanghai, 22. — (P.A.) — On a appris de source japonaise qu'un nouvel attentat avait eu lieu contre la vie du premier ministre de la République chinoise, M. Wang Ching-Wei. Le premier ministre, qui a été blessé le 1er novembre dans un attentat dirigé contre lui, vient d'arriver de la capitale. Une garde nombreuse entoure le sanatorium où il s'est retiré. On dit qu'en a tenté de faire dérailler le train qui le transportait à Chang-hai à 16 milles de cette ville. Le premier ministre est favorable au Japon.

Un représentant officiel du Japon à Pélpin a dit, ce soir, à l'agence Havas que, bien que Tokio semble avoir renoncé à son projet d'Etat autonome dans la Chine du Nord, cette partie de la République chinoise sera tôt ou tard indépendante.

"Nous savons, a-t-il dit, que le nord de la Chine est japonais et que Nankin est anti-japonaise. Le Japon cherche tout simplement à se protéger et à protéger le Mandchoukouo. Il veut que l'on respecte ses intérêts dans le nord de la Chine qui sont, pour le moins, aussi importants que ceux de Nankin.

"L'indépendance des cinq provinces chinoises du nord sera proclamée un jour. Tout ce que l'on ne peut prévoir, c'est quand elle le sera."

Une pression de la part de la population civile pour forcer le gouvernement à agir avec modération à l'endroit de la Chine, a provoqué hier à Tokio une crise ministérielle.

Record d'aviation russe
Moscou, 21. (P.C. Havas) — L'Union des Soviets annonce aujourd'hui que l'aviateur Kokiniaki a établi aujourd'hui un nouveau record d'altitude pour vol solo. Ses instruments indiquent qu'il a atteint une hauteur de 47,806 pieds (à peu près neuf milles).

Une commission des transports en commun à la place de la Commission des chemins de fer

Calgary, 21. (P.C.) — La délégation de l'Alberta à la conférence inter-provinciale demandera que la commission des chemins de fer soit remplacée par une commission munie des pouvoirs nécessaires pour régler tous les transports en commun au Canada. C'est ce qu'a déclaré, aujourd'hui, l'hon. W. A. Fallow, ministre albertain des chemins de fer, des travaux publics et du téléphone. M.

Aberhart, premier ministre, fera partie de la délégation, ainsi que M. Fallow. Ce dernier a dit encore qu'il importait plus que jamais que les règlements régissant le trafic routier soient uniformisés.

L'Alberta demandera, en outre, l'autorisation d'effectuer la conversion de sa dette qui est de \$200,000,000. On espère épargner, par cette opération, \$3,000,000 par année en intérêt.

Le ministre du revenu national répond aux griefs des pêcheurs de morue et d'aiglefin

Halifax, 21. (P.C.) — L'hon. J. L. Hilsley, C.R., ministre du revenu national, a exprimé des regrets, aujourd'hui, de ce qu'on ait pu obtenir des concessions tarifaires pour la morue et l'aiglefin.

Le ministre parlait à l'Assemblée annuelle de l'Association libérale de la Nouvelle-Ecosse. Il a dit que le premier-ministre King s'était efforcé d'obtenir des tarifs avantageux pour ces deux sortes de poissons, mais qu'il lui avait été impossible de rien obtenir.

De la même façon, le président Roosevelt s'est efforcé d'obtenir des concessions pour le charbon américain, mais le premier-ministre King est resté sur ses positions.

M. Hilsley a vanté l'énergie, l'habileté et le courage manifestés par M. King dans la négociation du traité. Les critiques qui se sont faites entendre de l'un et de l'autre côté de la frontière étaient prévues, a-t-il dit.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau of Circulations

La Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, au numéro 23, rue Saint-Jacques, à Montréal.

Léon-Mercier Gouin, président.

Rédacteur en chef: Edmond Turcotte
Gérant de la Rédaction: Furtache Letellier de Balint-Jost

VENDREDI, 22 NOVEMBRE 1935

Union nationale? Non! Union conservatrice

Union nationale! Voilà comment se désignent de plus en plus dans les réunions publiques ces messieurs de la cohorte Duplessis-Gouin.

"Ah! ne faites donc pas le nigaud," diront-ils. "Vous savez bien que par national, nous entendons Canadien français."

Ah vraiment? Eh bien! la mise au point n'est pas superflue, ou vous l'assure. Et nous sommes à la fois surpris et ravi d'apprendre que les candidats conservateurs suivants sont devenus, grâce à cette magique Union nationale, d'excellents Canadiens français, comme père et mère:

A Montréal: Butler (Sainte-Anne); le bonhomme Gault (Saint-Georges); Coonan (St-Laurent); et le général None Too Smart (Westmount). En province: Cornichon Pickel (Brome); Sherman (Compton); Fisher (Huntingdon); Howard (Pontiac); et Harry S. Quart (Québec-Ouest).

Décidément, l'Union nationale fait des miracles de métépsychose.

Un qui doit être de moins en moins fier d'être embarqué dans cette galère pseudo-nationale, c'est nul autre que le chef de l'A. L. N., M. Paul Gouin. Car ne voilà-t-il pas que l'hon. M. Onésime Gagnon, ministre sans portefeuille dans le Cabinet des Agonisants, s'avise de parler sur tous les tréteaux à côté de lui et de M. Duplessis?

Il y a à peine plus d'un mois que M. Gagnon, conservateur bennettiste sans aucune équivoque, s'est fait battre dans le comté de Dorchester. Et ce bennettiste impénitent à l'audace de paraître aujourd'hui dans des réunions publiques à Montréal et à Québec et de parler d'Union nationale comme un homme qui crache des clous. Eh bien! Messieurs les Conservateurs, elle sent le faisandé, votre Union nationale!

Mais ce n'est pas tout. Sans une once de tact, M. Gagnon hurle, à côté de M. Paul Gouin qui encaisse sans rien dire: "Oui! Union nationale! C'est un devoir patriotique de s'unir pour renverser la dictature qui opprime la province depuis plus de trente ans."

Vous avez entendu? Depuis plus de trente ans... c'est-à-dire que le propre père de M. Paul Gouin était, lui aussi, un de ces affreux dictateurs qui se nourrissent du sang du peuple.

Dans son fameux mémoire confidentiel du 20 novembre 1934, M. Paul Gouin annonçait à ses partisans qu'il se réservait de "faire ressortir la différence" existant entre le régime de son père et celui de M. Taschereau, et au besoin de "souligner les quelques erreurs qui auraient pu être commises."

Eh bien! M. Gagnon, parlant à la même tribune que M. Paul Gouin, ne se gêne pas, lui, en bon bleu authentique et qui n'a personne à ménager, pour proclamer qu'entre Sir Lomer et M. Taschereau il n'y a pas de différence, que la politique de l'un est la politique de l'autre, et que c'est le devoir de l'Union nationale, à laquelle s'associe M. Paul Gouin, d'englober dans une même défaite ignominieuse toute la politique libérale de ces dernières trente années.

Après le pavé de l'ours du gros Gagnon, après les reproches à la fois si tristes, si sévères et si dignes de l'hon. M. Mercier samedi soir, après l'éloquent rappel de l'hon. M. Lapointe, mardi soir, à la fidélité que, au mépris des mesquines querelles de personnes ou des divergences de points de vue sur des questions secondaires, tout homme doit à quelques grands principes politiques guidant sa vie, M. Paul Gouin, reprenant peu à peu ses sens, doit commencer à se dire, comme sortant d'un mauvais rêve: "Est-ce possible! Quel vertige m'a donc pris! Comment ai-je pu ainsi perdre la tête! Trop tard, hélas!"

Edmond TURCOTTE

Choses du temps

Le gouvernement provincial au secours des municipalités

Il y a à Montréal un petit groupe d'arrivistes et de malheureux destinés par la nature à devenir des lecteurs du Devoir qui se ferment les yeux et se bouchent les oreilles afin de rester convaincus que l'administration Taschereau est lamentable. Les pauvres, nous ne pouvons rien pour eux; ils "mourront dans leur péché", selon l'expression biblique. Rien ne nous empêche cependant de prévenir que l'influence des journalistes menteurs se répande. Cela n'est pas malaisé. Les bonne-presseurs sont obligés de faire des efforts inouïs d'imagination pour inventer mille sottises contre le gouvernement provincial; nous n'avons qu'à citer des faits. Voici un autre fait que nous livrons à la méditation des honnêtes gens, de ceux qui veulent voir clair. On sait que sept municipalités de l'île de Montréal ont profité de la loi passée en 1912 pour faciliter et encourager la construction des logements ouvriers. Elles ont ainsi emprunté divers montants pour une période de 20 ou 30 ans au taux de 5 pour 100. Mais à l'heure actuelle ces municipalités pour-

raient sans difficulté emprunter au taux de 3% ou 4 pour 100. Par l'entremise de la Commission municipale du gouvernement de M. Taschereau a fait savoir à la Commission métropolitaine de Montréal qu'il est prêt à abandonner les droits de la province à l'intérêt qui lui est dû d'ici l'échéance en 1940 ou 1943, qu'il consent à ce que les municipalités contractent de nouveaux emprunts au taux du marché et remboursent immédiatement à la province les sommes empruntées en vertu de la loi de 1912.

Les municipalités qui voudront profiter de l'offre du gouvernement réaliseront la sorte une économie annuelle qui n'est pas négligeable. Un estimé approximatif précise que la ville de Verdun économiserait par année un montant de \$6000 d'ici 1940, soit un total de \$30,000, la ville de Lachine un montant annuel de \$1200, soit un total de \$6000, etc.

On remarquera que les contribuables de la province de Québec ne perdront rien dans cette transaction, cependant que ceux des municipalités intéressées y trouveront avantage. Nous appelons cela un acte d'excellente administration. Le gouvernement de M. Taschereau est ainsi attentif dans les petites choses comme dans les grandes à favoriser le plus possible ses administrés. Il faudra vraiment que l'art de mentir des adversaires du gouvernement procède du génie pour qu'ils parviennent à convaincre le peuple de Québec en présence de faits aussi péremptoires de bonne administration que M. Taschereau et ses ministres ne sont pas les hommes nécessaires à la tête du gouvernement provincial.

M.G.

"Il n'y a pas à sortir de là"

Un rédacteur de la "bonne" presse, relevant ce que nous avons dit de certaine invitation au meurtre, essaie de nous enfermer dans un "très simple dilemme". Ou nous nous payons la tête des gens, ou le procureur général n'a pas fait son devoir, affirme ce puissant cerveau, car "il doit y avoir dans nos lois quelque texte qui frappe un pareil crime". "Il n'y a pas à sortir de là", paraît-il.

Si le procureur général était intervenu, cette vieille barbe, flanquée de quelques jeunes blancs-becs, aurait immédiatement gémé, crié à la persécution et à l'absolutisme, car c'est dans sa propre feuille qu'a paru la petite vilénie que nous avons dénoncée et où c'était la personne même du procureur général qui était visée. Imaginez le chahut!

Le journal qui se pale la tête de ses lecteurs n'est pas celui que l'on pense dans ce pieux milieu, qui cherche depuis plusieurs mois à soulever la population contre le chef du gouvernement. Tous les moyens, jusqu'aux plus déloyaux, lui sont bons. Aussi n'a-t-il pas reculé devant la vilénie dont nous avons parlé hier. Entourée de précautions oratoires, elle n'en avait pas moins pour but, c'est flagrant, de susciter de l'hostilité à M. Taschereau. C'est une haine personnelle — et on sait pourquoi — que ces gens nourrissent à l'égard de M. Taschereau. Mais ils se cachent sous le manteau de la religion et de l'intérêt public. "Il n'y a pas à sortir de là." — P.B.

M. J.-E. Perrault et les mines du Québec

Les hommes d'affaires s'intéressent naturellement au développement de l'industrie minière, mais tout homme qui prend la peine d'y réfléchir "réaliste", comme disent les Anglais, que la prospérité d'un pays dépend dans une large mesure de l'exploitation des richesses du sous-sol. C'est dire que le moins instruit des Québécois est à même d'apprécier et d'admirer l'oeuvre magnifique que le ministre des Mines du gouvernement Taschereau, l'honorable J. E. Perrault a accompli dans ce domaine.

Ouvre admirable, en vérité! C'est en 1919 que sir Lomer Gouin confia à M. Perrault le ministère des Mines. A cette époque la province de Québec n'exploitait guère sur une grande échelle que les mines d'amiantes. On connaissait la région minière située entre Ville-Marie et Chibougamou dans l'Abitibi et le Témiscamingue, mais cette région doit sa prospérité aux initiatives de M. Perrault. Grâce à son action efficace on apprît qu'il y avait dans ce coin du pays autant d'or, d'argent et de cuivre que dans le Nord de l'Ontario. Le ministre des Mines fit aussitôt construire des routes et institua des bureaux d'enregistrement pour les prospecteurs. Les demandes d'enregistrement se multiplièrent dès lors d'année en année: elles furent au nombre de 513 en 1920, mais elles atteignirent le chiffre de 4,099 en 1928 et encore de 3,895 l'an dernier.

Nous pouvons nous rendre compte du rapide développement de l'industrie minière sous l'impulsion que M. Perrault lui a donnée en examinant l'accroissement des revenus de ce ministère. Ils n'étaient que de \$278,309 en 1919. Ils s'élevèrent déjà à \$378,480 en 1920 pour atteindre en 1930 le sommet de \$734,702. Et la crise n'a guère affecté cette industrie, puisque les revenus du ministère des Mines étaient encore de \$612,841 à la fin de 1934. Soit en 15 ans un total de \$6,556,007.

Les villes de Rouyn et de Noranda sont nées et se sont développées par suite de l'exploitation des mines de la région; elles comptent maintenant une population de plus de dix mille âmes. Les mineurs y sont au nombre de 4,000 environ. Plusieurs autres centres miniers ont été créés depuis 1919 dans le Nord-Ouest de la province. Le ministère prévoit que d'ici peu il y aura plus de 15 mines d'or en exploitation. De 1927 à 1935 la production d'or, de cuivre et d'argent, dans cette région que l'activité incessante de M. Perrault a animée, est évaluée globalement à plus de 90 millions de dollars.

Il n'est que juste de préciser que toutes les régions minières du Québec ont profité des soins assidus de M. Perrault. En 1910 la valeur totale de la production des mines du Québec ne dépassait pas \$2,000,000. En 1929 elle était de \$46,000,000 et de \$31,000,000 l'an dernier. Pourvu que le peuple de la province ait le bon sens de permettre à M. J. E. Perrault de parfaire l'oeuvre si bien commencée, le jour n'est pas très éloigné où la production minière du Québec égalerait celle de l'Ontario.

L'Événement commentait excellemment ces jours-ci l'oeuvre de M. Perrault dans ce domaine et il terminait par cette intéressante considération:

Pour montrer le souci de M. Perrault et du gouvernement d'assurer à la province une juste part de ses ressources naturelles, mentionnons le fait que, l'an dernier, on a amendé la loi des mines de façon à pouvoir augmenter la taxe imposée aux compagnies. Les profits annuels au-dessus de \$10,000 et jusqu'à \$1,000,000 sont taxés de 4 pour cent, jusqu'à 2 millions, 5 pour cent, jusqu'à 3 millions, 6 pour cent, et au-dessus de 3 millions, 7 pour cent. Ainsi, on taxe les pros, on ménage les petits, et on ne décourage pas l'initiative.

Le fait est en réalité digne de l'attention des gens qui cherchent à motiver leur vote de raisons sérieuses. Pour répondre aux jobards anxieux de dissimuler le néant de leur programme et de l'imminence de leur ambition sous le manteau des Eneycliques pontificales, nous citons des chiffres, nous énumérons des faits, les uns et les autres indiscutables; nous faisons le bilan des travaux que l'on peut appeler herculéens réalisés au bénéfice de chacun de nous par des hommes de l'envergure de l'honorable J. E. Perrault. — H.G.

LE RÉGIME LIBÉRAL DE QUÉBEC

Le champ immense de ses oeuvres vu à vol d'oiseau

AGRICULTURE. — Le régime libéral y consacre 13.6% du budget de la province, ce qui fait plus que tripler la province la plus rapprochée. Plus de \$21,000,000 depuis 1920, soit de \$9,000,000 depuis quatre ans. A récupéré 700,000 acres par le drainage. Entretien d'un service d'agronomie et promotion des études agricoles. Fait des octrois réguliers aux sociétés et cercles d'agriculteurs. Verse des primes aux éleveurs de race. Prête en vue d'accroître le cheptel. Entretien des fermes modèles et des stations avicoles. Distribue de la graine, de la chaux, des engrais, des pommes de terre, des poussins classifiés. Subventionne des expositions, des concours, des beurrieres ou fromageries, des entrepôts frigorifiques, l'achat d'instruments aratoires, d'incubateurs, etc.

CRÉDIT AGRICOLE. — A invalidé les hypothèques inopérantes et s'est chargé des frais d'enregistrement et de recherche, puis a procuré pour toutes fins pratiques un taux d'emprunt de 3%. Au surplus, M. Taschereau s'engage à chercher avec M. King un mode d'application plus généreux, ce qui veut peut-être dire qu'il explorera le côté évaluation pour fins d'emprunt.

PENSION DE VIEillesse. — Affecte \$7,000,000 par année aux hôpitaux, hospices, refuges, crèches, etc. Nonobstant, est résolu à procurer aux vieillards tous les avantages de la pension fédérale.

CHÔMAGE. — A dépensé depuis quatre ans \$33,711,000 pour soulager le chômage, soit sept ou huit millions de plus que la part fédérale au chômage du Québec. Va réitérer à M. King, avec plus de chances de succès, l'offre faite à M. Bennett de libérer complètement les municipalités de toute participation aux charges futures.

COLONISATION. — Y a consacré \$30,000,000 en 15 ans, \$13,000,000 depuis 1931. Vient d'ouvrir un crédit de \$10,000,000. Mouvement lancé à fond. Colons recrutés par des sociétés diocésaines au-dessus de tout favoritisme politique. Bâtit, procure animaux et rouling, donne du travail aux routes et aux ponts, construit des chapelles, donne des semences, pourvoit pendant trois ans à la subsistance au moyen d'octrois et de subventions de toute sorte. Aux fils de cultivateurs s'établissant sur des terres libres, \$100 par année pendant trois ans. Déjà 1,200 habitations construites, 2,000 en voie de construction, 27 nouvelles paroisses fondées, 4,537 chefs de famille rendus sur place, 7,000 demandes de cultivateurs agréées pour l'établissement de leurs fils, etc. Ça marche!

VOIRIE. — 300 milles de routes améliorées en 1920, 18,000 milles en 1935. Dépensé pour la route \$155,000,000 depuis 15 ans, près de \$44,000,000 depuis seulement quatre ans. Puissant palliatif du chômage. A couvert la province d'une toile d'araignée unissant la ville et la campagne par des liens économiques indissolubles et enrichissant l'une et l'autre.

TOURISME. — A enrichi la province par un apport étranger de \$400,000,000 depuis 1920, dont la plus forte part depuis six ou sept ans. En 1920, \$3,000,000. L'année dernière, \$60,000,000. Résultat d'une politique intelligente et de longue haleine.

ELECTRICITE. — A créé une commission permanente pour régenter l'industrie privée en toute chose, notamment pour fixer des taux équitables en tenant compte des capitaux véritablement engagés (pas de "mouillage").

HYDRO. — A confié à la Commission des Eaux courantes la garde des sources non concédées d'énergie électrique (proclamées inaliénables à l'avenir) et le droit de reprise sur les sources concédées mais inexploitées. Cela crée une disponibilité de 7,000,000 de chevaux-vapeur que la Commission pourra aménager elle-même en vue de vendre directement l'énergie au public. C'est en principe l'hydro ontarienne.

ELECTRIFICATION RURALE. — S'est engagé à payer la moitié de toute dépense capitale encourue par une municipalité rurale en vue de l'électrification locale.

MUNICIPALISATION. — A autorisé les municipalités à se grouper pour construire et exploiter en commun et à moins de frais un réseau d'énergie électrique. Fournit de plus aux municipalités une protection rétroactive contre l'abus des compagnies en autorisant les municipalités à se libérer de tout contrat passé pour plus de cinq ans sans le suffrage des propriétaires ou sans une sanction législative. Au surplus, aucun contrat ne saurait à l'avenir être valide pour plus de cinq ans.

TRAVAIL. — A institué un ministère du Travail qu'il a confié à un ouvrier syndiqué. Tient constamment à jour, en écoutant les suggestions des syndicats, la législation safeguardant la santé et le bien-être des travailleurs, et protège le salaire minimum des femmes contre les empiètements. A le premier en Amérique tenté l'épreuve de l'extension juridique des contrats collectifs. A sanctionné jusqu'ici 52 contrats affectant 135,000 travailleurs et relevant leur pouvoir de gain de \$13,000,000 pour les hommes et de \$10,000,000 pour les femmes (celles-ci en vertu surtout du salaire minimum).

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A le premier en Amérique institué l'assurance d'Etat contre les accidents industriels. A procuré aux victimes des indemnités de \$17,317,000 depuis que la loi est en vigueur — dont \$10,000,000 depuis seulement quatre ans.

HYGIENE. — A combattu la tuberculose et le mal vénérien, organisé des dispensaires pour l'enfance et des écoles maternelles, fondé et étendu les admirables unités sanitaires. Abaisse le taux de la mortalité d'une année à l'autre. Mortalité de 17.5 pour 1000 en 1920, 12.7 en 1930, 10.6 en 1933. Un des taux les plus bas du monde — en avant de pays très avancés tels l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Angleterre, la Belgique et la France. Mortalité infantile (moins d'un an) ramenée de 113 pour 1000 en 1931 à 94 en 1933.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Y a consacré plus de \$36,000,000 en 15 ans, \$14,000,000 depuis quatre ans. Créé Polytechnique et les Hautes Etudes, qu'il continue d'entretenir parmi ses oeuvres les plus vivantes. Subventions de \$5,500,000 à l'Université de Montréal et de \$2,000,000 à Laval. A chacun des 25 collèges classiques, \$10,000 par année. Aide en argent les municipalités rurales qui font un effort pour mieux rémunérer leurs institutrices. Encourage les lettres et les arts par son mécénat.

COOPERATIVES AGRICOLES. — Fait de leur encouragement l'article capital de son programme. Elles sont aujourd'hui 135, comptant 20,000 membres, et font un bénéfice net de \$115,000 (cinq fois plus qu'en 1930).

CAISSES POPULAIRES. — De 150 en 1931 elles sont devenues 265 en 1935. Continuent de leur apporter son concours incessant, car elles réalisent pour l'agriculture son idéal d'aide mutuelle.

INDUSTRIE LAITIÈRE. — A créé une commission qui s'emploie depuis deux ans à assurer au producteur de lait un prix plus équitable sans affecter le consommateur — c'est-à-dire en mettant les distributeurs à raison.

FINANCES. — A géré la province de telle sorte que, la crise nonobstant, aucun service essentiel n'a souffert, l'indice de l'impôt reste relativement très peu élevé par rapport au reste du pays, et la dette par tête d'habitant est de beaucoup la plus basse au Canada. Un tour de force LIBÉRAL.

MORALE: On ne congédie pas un bon serviteur, même et surtout s'il a de longs états de fidèles et loyaux services. VOTEZ LIBÉRAL.

Edmond TURCOTTE

Quand j'pens tout haut...

Avec mes amis à Jean Narrache
B. L.

Comme ça, donc, c'est lundi qu'on vote
Qu'on donn' le dernier coup d'épaupe,
On a pas rinq' à mett' nos bottes
Et à attend' not' tour au poll.

Pour être ben franc, moi, j'avais hâte,
J'en avais l'assez des discours,
Y'ont assez brassé la pâte,
Il est grand temps d'la mett' au four.

Et pis, pourtant, à soir, c'est drôle,
M'emb' que j'j'irais pour fair' un "speech",
J'vais mieux qu'parlann' qu'c'est pas mon rôle,
Mais comm' j'vais tout fin seul, j'm'en fich'.

Dans tous les cas, j'dirais au monde:
"Chers électeurs, qui m'entendez,
C'est pas par' que le terre est ronde
Qu'faut s'croire obligés d'charvier'."

"Dans c'te luttit' qui s'larimine,
J'ai l'écouté les deux côtés,
J'ai bu des phrases à plein terrine
Qu'ement assez pour restituer'."

"Mais j'voudrais ouèr' un fois pour toutes
Su' quoi c'q' y'pouvaient ben s'baser
Pour nous enir à la Bus'route
Pour ces gars là qu'ont tant ac'."

"A c'heur', j'connais l'fond d'les ch'histoire,
J'vais ben fin, mais j'ai compris
Pourquoi c'q' y'eul' nous fair' un fromage
Plus gros qu'la provin' de Québec."

"Y' trou' l'gouvernement ben peigno
A c'qui dis' pour les pauv' gens,
J'éré ben, y' voudraient tout' les beignes
Pour eux aut' et pis leur parents'."

"Par' que Taschereau pouss' l'z'affair',
Y' dir' qu' y' est l'valé des "brosses",
Y' aim' mieux voir l'mond' à rien fair'
A "loaser" pis à prend' des brosse."

"Mais quand Taschereau mont' les salaires
Des ouvriers qui crevaient d'faim,
Y' trou' trop révolutionnaire,
Y' nous prédit' qu'y' aura du train'."

"Et c'est comm' ça su' tout' la ligne,
J'ai pas besoin d'en dire plus long,
Vous savez comm' moi qu'ceux qui s'chignent,
C'est pour avoir le plat d'guertons'."

"C'est pour ça qu'les gens raisonnab'
Vont s'planter dès lundi matin
Pour engager des homm' capabl'
De prend' ben soin de not' luttin'."

"Moi, sus l'chanquier, j'prends jamais d'homme
Sus qu'y aye des sarjifonds,
Par' qu'y a suffi d'un mauvais pomme
Pour gâter l'z-aut', c'est déliat'."

"C'est ben pour ça qu'ça s'rait tortiève
D'prend' un' jeunesse qu'a pas d'éceard
Pour en fair' un premier ministe,
Là d'ans, j'vais qu'on est tout d'accord'."

"Et c'est pourvoui, moi, sa l'proclame,
Lundi, la Provin' va donner
A Monsieur Taschereau un'ell' réclame
Un' tannant' de majorité."

Baptiste LEROUGE

Mlle Léfranc et la Gaspésie

Les journaux montrealais, dans le compte rendu d'une causerie faite le 28 octobre dernier, sur la Gaspésie, par Mlle Marie Léfranc, parlent "des émotions" qu'elle a communiquées à ses auditeurs.

Je comprends la douceur des émotions qu'à dû provoquer, chez les membres de l'Alliance française, qui assistaient à cette conférence, le langage imagé, poétique et pittoresque de la conférencière sur le pays enchanteur qu'est la Gaspésie.

Mais toute autre est "l'émotion" ressentie par les profanes qui n'ont eu l'avantage que de lire les rapports qu'en ont faits des journaux.

Je concède à la conférencière de l'Alliance française, le talent, la grâce et le charme qui se dégagent de sa personne, mais je ne puis admettre qu'un touriste, qu'une femme de lettres, traversant en touriste, à vol d'oiseau si gracieux soit-il, la péninsule gaspésienne puisse s'autoriser de quelques faits isolés, venus à sa connaissance au cours de sa randonnée, pour conclure du particulier au général et décréter "ex cathedra" que "les pêcheurs gaspésiens sont dans la plus complète déchéance".

Cette assertion est absolument gratuite et non justifiée, de même que plusieurs autres déclarations, telles que rapportées par la Presse.

Au nom de cette "race gaspésienne" que vous dites de 100,000 âmes, je crois devoir protester contre de pareilles colomnies.

Non, Mlle Léfranc, il n'est pas vrai que "les pêcheurs gaspésiens soient actuellement dans la plus complète déchéance". Il n'est pas vrai que la population gaspésienne soit "en passe de dégénérescence". Il n'est pas vrai, qu'à l'encontre du colon du Témiscamingue, le pêcheur gaspésien ne sache pas lutter et accepte avec insouciance, "comme un grand résigné," la maigre pitance que lui offre pour son poisson un marchand profiteuse à la curée.

La crise qui sévit dans la Province comme dans le Dominion tout entier, si, il est vrai, produit la détresse et a amené la misère dans bien des foyers. Est-ce à dire que cette situation difficile et pénible a entraîné la "déchéance" de la population.

Mlle Léfranc a-t-elle bien réalisé tout ce que, dans leur acception ordinaire, ces mots de "déchéance", de "dégénérescence" comportent de profondément offensant pour "la race" à laquelle ils s'adressent?

De fâcheuses protestations contre ces imputations erronées se sont déjà fait entendre de la part des personnes au courant des progrès faits, depuis vingt-cinq ans, en Gaspésie, dans tous les domaines, grâce à la sollicitude des pouvoirs publics.

Me sera-t-il permis à mon tour de relever une affirmation erronée de cette émulé de Montaigne: "La petite industrie est réduite à néant, les jardins sont dans un état lamentable", aurait-elle déclaré, d'après le journal.

Il semble évident que Mlle Léfranc a séjourné plus longuement dans les barques des "pêcheurs de morue" que sur les routes de la Gaspésie. Autrement, elle aurait pu se rendre compte de visu, de la "renaissance rurale" qui se manifeste dans toute la région gaspésienne, de la culture maraichère intensive qui s'y fait, du nombre de maintes petites exploitations individuelles, telles que la mise en culture du homard, des pétoncles, des foies de morue, etc. etc.

Que dire de la culture des petits pois verts de Gaspé, déjà en voie de célébrité, dont la vente, sur les marchés américains fait pressager une rude concurrence aux produits français?

Mlle Léfranc ignore-t-elle qu'au printemps 1935, une culture de milliers de plants de fraises a été inaugurée, en vue d'une fructueuse exportation?

De l'avis des connaissances, agronomes horticulteurs, la culture maraichère en Gaspésie, est tout aussi développée que partout ailleurs dans la Province de Québec.

Les jardins potagers, les jardins de fleurs, les vergers se sont étonnamment multipliés depuis plusieurs années en Gaspésie.

Le pêcheur gaspésien ne mérite certes pas qu'on affiche à son égard, comme à l'égard de parents pauvres, une sorte de dédain, et qu'on le traite de "dégénéré".

Il est au contraire digne de notre admiration, de notre respect. Sa figure blême et ridée par les brises du large atteste l'endurance, la volonté de vaincre et de vivre. Dans sa poitrine vibre le coeur d'un vrai Canadien, qui ne craindra pas, à l'occasion, comme il l'a fait dans le passé, d'affronter les périls de la mer pour apporter à la France le témoignage vivant que "les fils des Croisés de la mer" ne sont pas des dégénérés, qu'ils savent se souvenir et qu'ils se sont constitués sur la terre canadienne les continuateurs de sa mission civilisatrice.

Au lieu de dénigrer la population gaspésienne, soyons assez généreux pour féliciter et encourager les pêcheurs de la Gaspésie, devenus par surcroît les artisans de la gloire, pour seconder les efforts qu'ils font dans la voie du progrès où ils se sont si vaillamment engagés.

PERCÉSIEUX

L'exemple de l'ancien

Dans une récente harangue, Mussolini, salué par les vivats unanimes d'une foule enthousiaste, signalait les dangers de la dépopulation, crime envers la patrie.

Peut-être le Duce ne s'avaisait-il pas qu'il continuait ainsi la tradition d'un lointain mais illustre prédécesseur: Jules César.

L'auteur des Commentaires d'indignait un jour: "Les femmes romaines ne font-elles plus d'enfants? On ne leur voit que des chiens entre les bras!"

L'Hotel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal... c'est le rendez-vous par excellence pour le déjeuner ou le dîner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals. Sa cuisine y fait les délices des gourmets. Ses vins ont une réputation à travers le Canada.



HOTEL Windsor

Le premier ministre d'Islande au Canadian Club, lundi prochain

Lundi, 25 novembre, à une heure après-midi, aura lieu un dîner de bienvenue au Canadian Club... Le premier ministre d'Islande, M. Asgeir Angerisson, sera accompagné de sa femme et de ses enfants.

Funérailles de l'amiral Jellicoe

Les funérailles nationales de l'amiral comte Jellicoe de Scapa, auront lieu, avec les honneurs dus aux grands amiraux, le lundi prochain, le 25 novembre, à 11 heures, dans la crypte de la cathédrale Saint-Paul, à quelques pas de la bataille de Trafalgar.

NECROLOGIE

BAUCHAMP. — A Montréal, le 20 novembre 1935, à l'âge de 46 ans, est décédé Léon Bauchamp, fils de M. et Mme Bauchamp, né à Grouville, Québec, le 22 août 1889. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant, à l'église Saint-Thomas, à 9 heures.

L'hon. C.-J. Arcand reçoit un témoignage de reconnaissance

L'union internationale des ouvriers de la chapellerie, par son organisateur, M. Paul Fournier, remercie le ministre du Travail de l'amélioration apportée dans cette industrie. — 800 ouvriers demeurant dans le comté du ministre en bénéficient.

Augmentation de salaires de \$400,000

La loi de l'extension juridique des conventions collectives a apporté aux ouvriers de la province de Québec de grands avantages. Toutes les unions ouvrières qui possèdent un contrat collectif réglementant les conditions de travail et les salaires des ouvriers de l'industrie en cause s'accroissent à dire que cette loi a rendu de grands services à ceux qui ont voulu en profiter.

Fraternité des wagonniers

La Fraternité Unie des wagonniers d'Amérique tiendra sa séance régulière ce soir, à 8 heures, à la salle de l'Assistance Publique, à l'angle des rues Lagachetière et Berri.

Club ouvrier Saint-Henri

Le concours organisé par le club ouvrier Saint-Henri, enr.g., au No 4893 ouest, rue Notre-Dame, sous la présidence de M. Ernest Heires, qui devait avoir lieu le 23 novembre, est remis au 7 décembre.

Bureaux des examinateurs

Les bureaux des examinateurs des syndicats des briquetiers, maçons, plâtriers, latteurs de bois et peintres, siégeront ce soir, entre 7 heures et 9 heures, pour l'émission de la carte de compétence, au No 1231 est, rue De Montigny.

Ouvriers de la boulangerie

Le syndicat des ouvriers de la boulangerie, section intérieure, tiendra demain soir, son assemblée régulière, à 8 heures, au No 1231 est, rue De Montigny.

Convocations

Aux syndicats catholiques: syndicat de la cordonnerie, toutes les sections. Association des plâtriers. Syndicat des briquetiers.

Union des travailleurs en chaussures

Union des travailleurs en chaussures, local 249, à 8 heures, au No 1331 est, rue Ste-Catherine.

Union des charpentiers-menuisiers

Union des charpentiers-menuisiers, local 1658 de Maisonneuve, à 8 heures, au Temple des Buffalo, 1651 Letourneau.

Fédération Populaire

Section sud, 2572 est, rue Ontario, D. Poirier, directeur.

Autorisation à la Beauharnois

Elle pourra détourner 53,000 pieds cubes d'eau du St-Laurent par seconde.

Ottawa, 21. (P.C.) — La Beauharnois Light Heat and Power a obtenu l'autorisation de détourner 53,072 pieds cubes d'eau à la seconde, du fleuve Saint-Laurent, dans la région du lac Saint-François, à une quarantaine de milles de Montréal.

La chapellerie

L'assemblée des ouvriers de la chapellerie, local 49, mercredi soir, ont résolu unanimement de donner leurs pleins pouvoirs aux membres de la conférence relative à la discussion du contrat collectif qui se renouvellera bientôt.

Local 35

Le local 35 des ouvriers de la chapellerie, organise pour demain soir, une veillée du bon vieux temps, aux quartiers généraux, au 362 ouest, rue Dorchester.

Fédération de la chaussure

La Fédération de la chaussure, qui groupe actuellement tous les syndicats de l'industrie de la province de Québec, se développe rapidement en affiliant de nouveaux mouvements et en augmentant ses effectifs dans les endroits déjà organisés.

A OUTREMONT

La prochaine séance du conseil municipal d'Outremont aura lieu mercredi le 4 décembre prochain sous la présidence du maire, M. Joseph Beaubien.

LA TEMPERATURE

Températures maxima et minima hier au Canada: Dawson 8, 16; Aklayik 20 sous zéro, 18 sous zéro; Simpson 2 sous zéro, 12; Fort Smith 6, 24; Prince Rupert 36, 42; Victoria 38, 46; Vancouver 32, 30; Kamloops 24, 34; Prince George 16, 34; Javelin 24, 32; Edmonton 26, 38; Banff 26, 34; Medicine Hat 24, 40; Swift Current 20, 32; Calgary 20, 40; Lethbridge 28, 31; 30; Battleford 24, 34; Prince Albert 16, 30; Yorkton 26, 34; Nankaton 4 sous zéro, 20; Moose Jaw 10, 32; Regina 10 sous zéro, 28; Brandon 18 sous zéro, 21; Winnipeg 4 sous zéro, 4; Kenora 16, 31; Port Arthur 12, 18; Moonson 4 sous zéro, 14; Cochrane 8, 12; Huntsville 31, 25; Parry Sound 32, 38; London 24, 40; Toronto 24, 44; Kingston 24, 46; Ottawa 20, 42; Montréal 35, 46; Québec 36, 40; St-Jean 28, 30; Halifax 48, 58; Charlottetown 40, 52; Chatham 24, 34; St-Paul 12, 20.

Grands bancs: vent sud-est; nuageux avec averse. Maritimes: vent ad-ouest; doux; pluie ce soir. Golfe: nuageux avec averse. Vallée du bas St-Laurent: vent frais; nuageux; pluie. Région des lacs: vent nord-ouest; nuageux; plu. Ontario nord: vent nord-ouest; plus frais; neige ou pluie. Ottawa et haut St-Laurent: nuageux; neige légère. Lac Supérieur: vent nord-ouest; plus frais. Provinces de l'Ouest: vent sud-ouest; plus doux.

Cartes et "bingo" à l'école normale

Le Cercle Pédagogique Desrosiers a organisé pour cette année, une série de conférences qui se donnent le vendredi de chaque semaine à l'École Normale Jacques-Cartier. Des conférenciers avertis intéressent le public en général et surtout le personnel enseignant.

L'hôtel de ville sera fermé, samedi prochain

L'hôtel de ville de Montréal sera fermé samedi prochain, à cause de la réception officielle qui sera faite à lord et à lady Tweedsmuir, vers 11 heures du matin. On a déjà commencé à décorer le hall d'honneur pour la circonstance.

A la Nativité

Réunion des membres de la section de la Nativité de la Saint-Jean-Baptiste, le 22 novembre à 8 h. 15, à l'endroit habituel. Prière à tous les sociétaires d'être présents.

ELECTRIFIEZ LA MAISON POUR VOTRE CONFORT ET PAR ECONOMIE. Alice: "Comment fais-tu sans aide pour si bien tenir ta maison?" Georgette: "Mais, j'ai toute l'aide qu'il me faut... je n'ai qu'à tourner un commutateur. Mes appareils électriques font presque tout le travail et sont toujours à ma disposition quand j'en ai besoin." Montreal Light Heat & Power CONSOLIDATED. L'électricité est aujourd'hui l'une des moindres dépenses du budget familial et pourtant, elle contribue plus que toutes les autres choses que vous achetez au confort, à la santé, au bien-être et à l'agrément de la famille.

C'est au gouvernement TASCHEREAU que le Québec doit sa suprématie sur les autres provinces

Le régime libéral a toujours été d'avis que les finances d'un pays, d'une province doivent, pour employer une expression connue, vivre dans une maison de verre. Il a toujours eu pour principe d'agir au grand jour et de ne rien cacher aux citoyens de cette province, mais bien de les initier au mécanisme du système financier qui lui est propre, système perfectionné par une expérience, vieille de 38 années, acquise au timon des affaires. C'est pourquoi, aussitôt après son accession au pouvoir, en 1897, il entreprit la tâche énorme et difficile de réorganiser, sur des bases saines, l'administration financière et d'introduire l'ordre et la lumière dans un ministère où les conservateurs, qui opprimaient la province depuis 25 ans, avaient eu intérêt à maintenir les ténébreux. Il n'a pas failli dans sa tâche et, pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter un regard sur les Comptes publics, qu'il publie annuellement à l'usage de tout citoyen, pour constater qu'ils contiennent un exposé clair et honnête de la situation financière de la province ainsi qu'un résumé lumineux des opérations comptables nécessitées par l'administration des deniers publics. Sous un régime libéral, les Comptes publics n'ont jamais rien de mystérieux. Tout citoyen peut s'en procurer un exemplaire, le consulter à loisir, s'y renseigner et contrôler sans qu'il soit besoin pour cela, d'une initiation particulière ou compliquée. Et c'est justement à cause de cela que l'élément sain de la population sait tout ce qui se passe à Québec et ne soupçonne pas "n'importe quoi", contrairement à ce qu'écrivait il y a deux jours, un journal ennemi intime de tout ce qui est libéral. Les Comptes publics de la province de Québec sont à la portée de tous et tout citoyen, quel qu'il soit, peut y faire, à son gré, toutes les vérifications de l'administration provinciale qu'il désire, DE TOUTE L'ADMINISTRATION, sans avoir à chercher ailleurs. Que disent-ils, que démontrent-ils les Comptes publics? Ils disent et démontrent clairement qu'actuellement la province de Québec est de toutes les provinces de la Confédération canadienne, la MOINS ENDETTEE, LA MOINS TAXEE et LA PLUS SOLVABLE. Un examen comparatif de nos comptes publics avec ceux des autres provinces, révèle que la dette par tête dans l'île du Prince-Edouard est de \$52; dans le Nouveau-Brunswick, de \$138; dans l'Ontario, de \$170; dans le Manitoba, de \$165; dans la Saskatchewan, de \$151; dans l'Alberta, de \$204; dans la Colombie Britannique, de \$205; dans la Nouvelle-Ecosse, de \$123 et que LA DETTE DU QUEBEC N'EST QUE DE \$43 PAR TETE. Pour arriver à cet excellent état de nos finances, le gouvernement Taschereau a dû voir à augmenter, dans une juste proportion, et continuellement, les revenus de la province. Ces revenus, qui étaient à peine de 15 millions de dollars en 1920, les Comptes publics nous apprennent qu'ils sont passés à 45 millions de dollars aujourd'hui, qu'il a fallu établir des impôts mais que le Québec n'en demeure pas moins la moins taxée de toutes les provinces. Le gouvernement Taschereau a imposé des taxes, rien de plus vrai. Mais ces taxes pèsent TOUTES sur les individus et les classes sociales capables de les porter. C'est aussi ce qu'on apprend en consultant, sans parti pris, les Comptes publics. A la dernière session, par exemple, le gouvernement a imposé les compagnies pour 4 millions de dollars, il a taxé les banques et les transferts de valeurs mobilières; mais il a justement imposé ceux qui pouvaient payer et il a exempté les cultivateurs et les ouvriers, tous ceux qui ont bien raison de trouver les temps durs. C'est donc depuis 1897, l'année du retour du Québec au libéralisme, que nous avons commencé à connaître les véritables progrès. A la fin du régime conservateur, qui avait détenu le pouvoir depuis 25 ans, on traitait le Québec de "province arriérée". Sir Lomer Gouin commença notre relèvement. L'Hon. M. Taschereau, par son activité ingénieuse et réalisatrice, l'a continué et achevé. C'est sous son gouvernement que le Québec a pris cette suprématie sur les autres provinces de la Confédération. C'est sous son administration que le Québec a connu les plus grands progrès de son histoire. Tous les jours, nous publions des renseignements se rapportant aux divers services de l'administration provinciale, afin de permettre à nos lecteurs de mieux connaître l'œuvre progressive élaborée par le gouvernement du Québec dans le but d'assurer le bien-être social et économique de la population. Ces chiffres furent extraits de rapports publiés par le Bureau Provincial de la Statistique.

ARTHUR LANDRY DIRECTEUR DE POMPES FUNEBRES Service d'ambulance 528, RUE RACHEL EST Tél.: Frontenac 8161 Montréal. M. Poirier Directeur de funérailles 6603 St-Laurent MONTREAL

LA FEMME À LA PAGE

CHRONIQUE

Ce qu'il ne faut pas oublier

DEPUIS si longtemps que je ne puis fixer la date, je n'avais pas reçu de lettre d'Europe. Hier, il m'en est arrivée une, bourrée de nouvelles, et cela m'a fait tant plaisir que je ne puis faire autrement qu'y trouver un sujet de chronique.

Si tous ceux qui vivent dans le décor familial, qu'ils n'ont jamais quitté savaient ce que c'est de vivre au loin, même quand on s'est bien acclimaté et qu'on a assez de travail pour ne pas voir le temps passer, ils n'oublieraient pas d'écrire, de raconter tous les petits faits de la vie quotidienne qui ont un si grand intérêt pour les exilés.

Voici venir le temps des Fêtes. Chacun de nous a, plus ou moins des parents, des amis à l'étranger, peut-être même seulement au loin, dans notre vaste pays.

Il faut penser à eux et leur écrire, même si on ne l'a pas fait depuis longtemps. C'est une négligence qui, après tout, n'est pas pardonnée, et je vous assure qu'il est agréable de recevoir une lettre quand on a trop longtemps espéré, qu'on a vite fait de tout oublier, de tout pardonner. On ne songe qu'à la misère, on la dévore, tout d'une haleine, dans la hâte d'être rendu aux dernières lignes, puis, lentement, on la savoure, on en pâtit tous les points, on voit tous les personnages nommés, on vit avec eux, on les replace dans leur cadre qu'on connaît d'ailleurs si bien.

Quand toutes les nouvelles sont bonnes, on se réjouit, quand il y a quelques points noirs, on s'attriste; notre esprit est tout à fait à l'unisson de celui des absents, si lointains. Qu'il est faux l'adage: "Loin des yeux, loin du coeur!"

Oh! sans doute il y a des motifs, apparemment plausibles pour ne pas écrire. Ou du moins, on les croit tels. Occupations, déplacements, que sais-je. A y bien penser, le sont-ils. Je ne crois pas. Une lettre d'affaire qui ne souffre pas de retard est rédigée toute affaires cessantes. Avec l'amitié, on tergiverser plus volontiers. Et on remet au lendemain. (Demain, ce grand ami des négligents!) Malheureusement, demain est plus élastique que le caoutchouc et s'allonge, s'allonge, indéfiniment.

Celui qui espère la lettre qui lui ferait tant plaisir, sait bien qu'il n'y a pas de mauvaise volonté, qu'il n'y a que de la négligence qu'on n'ose pas dire coupable. Aussi bien ne se fâche-t-il pas mais souffre-t-il sincèrement de ce manque de nouvelles, d'échange de pensées qu'il est renouvelé fréquemment, équivaut presque à une conversation et détruit en partie la rigueur de la séparation.

Car il se passe une foule de choses, de part et d'autre. Les événements familiaux n'ont de valeur que pour ceux qu'ils touchent, sans doute, mais quelle grand-mère dont le fils marié vit au loin n'aime à être renseignée sur ses petits-enfants? Cela veut vous laisser froids, vous autres, que James ait eu la coqueluche et que Louis ait percé ses dents. Mais pour ceux qui connaissent — et même qui ne connaissent pas, mais qui aiment — James et Louise, c'est d'un intérêt palpitant. Il leur semble les voir et leur coeur se fonde. Nous avons tous connu cela...

Il ne faut pas oublier d'écrire, au temps prochain des Fêtes, à ceux qui sont au loin. Evidemment, tout le monde ne pense pas de la même façon, mais cette lettre, qui vient de celle que je considère comme ma seconde mère et avec qui j'ai passé trois si jolis mois, il y a cinq ans, m'a fait plus plaisir qu'un cadeau, même volumineux.

Odetta OLIGNY

Mondanités

Lady Gouin recevra à déjeuner, le mardi, 26 novembre, en l'honneur de sa nièce, Mlle Monique Amos, de Québec, débutante.

Mme Léon-Mercier Gouin sera la conférencière, aujourd'hui, au déjeuner français de Mme Little. Le sujet de sa causerie sera: "Une entrevue avec la comtesse de Noailles."



Mme Vignal qui, avec le Dr William Vignal, recevra les invités au "bal français", le 30 novembre à l'hôtel Mont-Royal.

Mme Léo E. Hudon a reçu, dernièrement en l'honneur de sa fille, Mme R. O. Molson, qui, en compagnie de M. Molson, est partie pour Miami (Floride) où elle passera l'hiver.

Mlle Louise Harvey a reçu hier, avant la soirée dansante qu'a donnée Mme W. H. Howard, au Hunt Club.

Mme Louis Saint-Laurent de Québec, a donné un bridge et a reçu à l'heure du thé, hier après-midi.

Mme Philippe Roy, de Paris, s'est embarquée, lundi dernier à Vancouver, pour San-Salvador.

L'hon. et Mme Cyrille F. Delage, de Québec, ont passé une huitaine en ville.

Mlle Betty Ogilvie et son frère, M. Hugh Ogilvie partiront sous peu pour Toronto.

Mlle Drana Drury passe quelques temps à Toronto, l'invitée de Mlle Jane Counsell.

Mlle Lucile Hiam, de Montréal, passe une huitaine à Ottawa l'invitée de M. et de Mme A. C. Hill.

Mlle Marguerite Lessard, Mlle Jacqueline Metayer et Mlle Thérèse Turcotte, de Québec, sont parties de New-York, hier, à bord de l'"Orizaba", pour la Floride.

Mlle Frances Ahern, de Québec, passe quelques jours aux Trois-Rivières.

Mme Aimé Marchand et Mme Bl-gué sont retournées aux Trois-Rivières, après avoir fait un séjour à Québec.

Le mariage de Mlle Yvette Paquet, fille de M. et de Mme Léo Paquet, avec M. Fernand Lalonde, fils de M. et de Mme Raoul Lalonde, sera célébré le samedi, 30 novembre, en l'église St-Georges.

M. J. L. Demers, de Thetford-Mines, M. R. E. Joron, de Chicoutimi, M. E. Rodrigue, d'Ottawa, M. et Mme A. B. Damade, de Fonthill, (Ont.) de passage à Québec sont descendus au Château Frontenac.

Le Dr et Mme B. L. Wickware, de Perth, (Ont.), M. et Mme Wm. M. Tobin, de Brooklyn, (N.-Y.), M. et Mme W. H. Irvine, de St-Jovite, Mme J. V. Clark, de Newark, (N.J.), le Capt. et Mme C. Houston-Boswell, de Londres (Angleterre), se sont inscrits à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

La Cuisine

Couper en morceaux ceux de la longueur et de la largeur d'un doigt des filets de harengs saurs débarrassés des peaux et arêtes; les mettre à dégorger pendant plusieurs heures dans du lait froid; les retirer du liquide et les sécher entre deux linges. D'autre part, piler des crevettes; recouvrir cette purée de bonne huile et laisser reposer un bon moment, puis passer au tamis. Préparer une mayonnaise sans sel ou presque, mais bien relevée au paprika. Quand elle est très ferme, remplacer l'huile ordinaire par l'huile à la crevette; ajouter pour corser la sauce. Hacher grossièrement quelques filets d'anchois dessalés et bien séchés et mêler à la mayonnaise. Dresser les filets de harengs dans un ravier et napper copieusement avec la sauce.

Faire cuire à l'eau, légèrement salée, des pommes de terre pelées; les réduire en purée et ajouter l'eau nécessaire pour faire le potage. Amener à ébullition, jeter alors, dans la casserole, quelques pommes de terre de Hollande coupées en dés et du lard de poitrine dessalé, taillé de même manière. Laisser cuire, saler très peu, s'il y a lieu, poivre. Couper en dés de petits croûtons, les faire promptement frire au beurre, les mettre au fond de la soupière et verser le potage dessus.

Pommes canadiennes pour la tarte aux pommes

Les recettes suivantes, préparées par la Division des Fruits, ministère fédéral de l'Agriculture, sont extraites du bulletin du ministère intitulé "pommes cultivées au Canada".

Tarte aux pommes russes. Faire cuire huit grosses pommes canadiennes acides, les faire passer par une passoire, refroidir, ajouter 1/2 tasse de sucre et les blancs de cinq œufs battus en neige ferme avec quelques grains de sel. Battaie le mélange jusqu'à ce qu'il soit très léger et blanc, et faire cuire environ 20 minutes dans un plat pondant beurre. Servir chaud avec de la crème et du sucre.

Tarte aux pommes de la mère. Remplir l'espace entre les croûtes avec des pommes canadiennes, couper en minces tranches et arrondir à la coupe de tranches de façon à faire une tarte bien pleine. Ajouter deux ou trois cuillerées à table d'eau, faire cuire à four lent. Une fois cuit couper autour de la tarte entre les deux croûtes avec un couteau bien aiguilé en soulevant soigneusement la croûte supérieure, ajouter une demi-tasse de sucre, quelques grains de sel, un peu de muscade; mélanger parfaitement et épandre également par-dessus la tarte. Replacer la croûte supérieure en la pressant pour rencontrer les pommes si c'est nécessaire et saupoudrer par-dessus du sucre en poudre. Une fois légèrement refroidie, servir avec de la crème et du sucre.

Tarte aux pommes anglaise. Beurrer un plat d'agate plus profond qu'une assiette à tarte; remplir le plat avec des pommes canadiennes coupées en tranches. Saupoudrez avec une tasse de sucre, une demi-cuillerée à thé de sel, un peu de muscade ou de cannelle, ajouter deux cuillerées à table de beurre en petits morceaux et trois cuillerées à table d'eau froide. Recouvrir de pâtisserie et faire cuire 40 minutes. Servir avec de la crème.

"La Sainte-Catherine" au Monument National. C'est mardi soir qu'aura lieu, au Monument National, la veillée du bon vieux temps intitulée "La Sainte-Catherine". A l'affiche: "L'Oncle du Canada", comédie, et la "Veillée", rétrospective aux folklores. A l'entr'acte, distribution gratuite de bonne tire canadienne.

Billets chez Archambault et au guichet du Monument National.

UNE CAPE DE CARACUL



Est-il rien de plus beau que cette ample cape de caracul ornée d'un col de vison et maintenue, à l'encolure par une chaîne d'or?

Du fromage pour vos invités

L'hôte qui une visite inattendue ne surprend jamais et qui, en un tour de main, peut servir des rafraichissements délectables est aisément à envier. Dépendant cette aisance et cette hospitalité sont à la portée de toutes. Il suffit d'avoir les ingrédients nécessaires pour préparer un breuvage rafraichissant, chaud ou froid suivant l'occasion, une botte bien remplie de biscuits ou de petits gâteaux et les matériaux nécessaires pour faire des sandwiches appétissantes ou d'autres mets délicieux.

Sans doute, la bonne hôte garde toujours une ou plusieurs espèces de fromage dans sa cuisine, car elle sait les ressources que l'on trouve dans cette denrée, et qu'il ne faut que très peu de temps pour préparer un bon nombre de mets. Par exemple, quand on a un assortiment de biscuits et de fromage, servit avec de la gelée, des olives ou du céleri, il n'y a qu'à arranger ces mets de façon attrayante; on peut aussi suivre l'une ou l'autre des recettes suivantes: elles sont faciles à préparer et elles plairont sûrement aux invités.

Tranches de bacon au fromage. Faites rôtir légèrement des tranches de pain sur un côté seulement. Coupez en morceaux d'environ 3 pouces de long et d'un pouce de largeur. Recouvrez généralement le côté non rôté de fromage cheddar canadien râpé ou de fromage fait (fondu) avec du beurre. Saupoudrez avec des morceaux de bacon, coupés très fin avec des ciseaux. Mettez sur le grill jusqu'à ce que le bacon soit cuit. On peut se servir de biscuits salés au lieu de rôties.

Carrés au fromage. Coupez du pain aux fruits en carrés (environ 1-1/2 pouce); mélangez ensembles du fromage Cheddar canadien râpé avec une quantité suffisante de beurre pour faire un mélange mou. Recouvrez de ce mélange les quatre côtés et le dessus des carrés de pain et saupoudrez avec du paprika. Faites cuire à four chaud sur le grill jusqu'à ce que le fromage commence à fondre. Servez chaud.

Sandwiches ouverts au fromage. 1) Coupez du pain blanc ou brun en tranches d'un demi-pouce à un pouce d'épaisseur; coupez-les de façon à leur donner différentes formes. Beur-

rez et remplissez de fromage de crème, de fromage blanc ou cheddar canadien râpé, ou de fromage fait, mêlé de mayonnaise. Garnissez le dessus de la sandwich avec des piments verts hachés, des noix hachées, des raisins ou des amandes entières.

2) Coupez le pain en tranches d'environ un tiers de pouce d'épaisseur. Beurrez et garnissez de fromage le bord de la sandwich. Remplissez le centre avec de la gelée, employant de la gelée aux gadelles noires ou aux raisins avec du fromage jaune, et de la gelée rouge comme la gelée aux gadelles rouges ou aux framboises avec du fromage de crème ou blanc.

Note. — En employant du pain brun et du pain blanc avec du fromage jaune et du fromage blanc, on peut faire très rapidement un plat attrayant de sandwiches.

Désespéré, un homme se pend, rue Guizot

Charles-E. Bédard, âgé de 43 ans, qui était malade depuis plusieurs années, a été trouvé pendu, hier, dans la cave de son domicile, 361 rue Guizot. On a transporté son corps à la morgue, où le coroner Lorenzo Prince a tenu enquête et a rendu un verdict de suicide.

M. Louis Gillet devient Immortel

Cet ancien professeur de Laval est nommé à l'Académie, avec M. Georges Duhamel

Paris, 21. (P.C. Havas) — France compte aujourd'hui deux nouveaux immortels. Ce sont M. Georges Duhamel, nouvelliste et auteur de "Scènes de la Vie Future", ouvrage basé sur une critique de l'efficacité agricole et industrielle des Etats-Unis, et M. Louis Gillet, critique d'art et écrivain en littérature anglaise et américaine. Ils ont été nommés, au soir membres de l'Académie Française.

Ce dernier est bien connu au Canada; il fut professeur à l'Université Laval à Québec. Il prend le siège de feu Albert Besnard, le peintre français qui mourut il y a quelques mois. M. Duhamel succède à Georges Lenôtre, l'historien, mort, lui aussi, l'été dernier.

L'ami aurait dû se taire

Hull, 21. (P.C.) — Samuel Ledoux alias Roland Leduc, 32 ans, de Québec, a été condamné aujourd'hui à trois ans de pénitencier pour le vol d'une automobile. Son ami, Roger Trudeau, 26 ans, fut arrêté en compagnie de Ledoux. Leduc déclara qu'il entra prononçant la sentence contre Ledoux, Trudeau qui n'a pas de domicile, s'écria: "C'est un sale comédien; ça ne se passera pas comme cela" en s'avantant, menaçant, vers le grand constable. Celui-ci le maîtrisa et l'emmena dans une cellule.

Raz de marée à Hawaï

Hilo, Hawaï, 21. (P.A.) — A la suite d'un tremblement de terre qui secoua l'île à 6 heures 50 (heure normale de l'est) un raz de marée a causé des dommages considérables ici aujourd'hui. Le chemin de fer a été détruit sur une certaine longueur; deux petits yachts et un bateau de pêche ont été brisés.

RADIOTRONS MARCONI RVC SONT EN VENTE PARTOUT

OFFRE SPECIALE ABONNEMENT D'ESSAI PAR LA POSTE 3 mois au prix réduit de \$1 POUR LA CAMPAGNE SEULEMENT

La Mode

Parmi les fantaisies Les encolures qui caractérisent la mode nouvelle, il faut citer la coquetterie des encolures, qui mettent une note d'élégance sur nos robes les plus simples.

Elles sont extrêmement variées: elles servent non seulement à orner des robes neuves; mais suffisent souvent à rejoindre des robes usagées ou démodées.

Une encolure indépendante, faite de satin de tons différents passant du bleu marine au bleu très clair, du vert sombre au vert clair, du loutre au champagne, etc. Le noeud est drapé au centre par un peu de satin du ton le plus foncé.

Sur une robe de soirée, on mettra un double foulard de soie, noué derrière, du ton de la robe ou harmonisé à son coloris; une guirlande de fleurs enlaçant l'encolure égayera les foulards.

Sur une robe de velours noir dont on aura à rafraichir l'encolure, on posera un col de soie lété qui passera dans le col retourné de la robe de velours.

Une robe de petit diner prendra tout de suite un air d'élégance si l'on ajoute à la sévérité du satin noir un noeud de satin clair. Par exemple en satin vert d'eau il passe dans la découpe de l'empiècement et forme un noeud régaté.

Une idée charmante et nouvelle consiste à orner l'encolure d'une robe d'une guirlande de pétales en même tissu. Il s'agit d'une robe de velours marron avec pétales de velours marron brodés au centre d'une nervure d'or; ces pétales réunis forment collerette à l'encolure.

Sur une encolure de satin blanc, des piqûres en cordonnet d'or rehaussent le col et le noeud.

Une encolure froncée, faisant collerette droite sur une robe de satin marine.

Pour mettre sur une robe de lainage, une encolure en crêpe ou en

Les Employées de Magasins

L'association professionnelle des employées de magasin invite tous ses membres anciens et nouveaux à sa réunion générale de novembre, qui aura lieu lundi soir, 25 courant, à 8 h.

Il y aura un programme artistique et on servira de la tire.

L'association n'enverra pas de convocations, l'annonce tient lieu d'invitation.

L'état financier de la métropole de Canada

Au cours de la dernière réunion du conseil municipal, au commencement du mois, certains échevins se sont plaints de n'avoir pas encore en mains le bilan de la ville de Montréal. Leur curiosité sera bientôt satisfaite, car l'échevin J.-M. Savigneau, président du comité exécutif, a déclaré hier que le rapport financier de la ville sera soumis aux échevins lors du "caucus" qui précédera la prochaine assemblée du conseil, c'est-à-dire, vraisemblablement, jeudi ou vendredi de la semaine prochaine.

Il n'y eut pas crime

Smith's Falls, Ont. 21. (P.C.) — Le jury du coroner a conclu aujourd'hui que M. William Muldoon, mécanicien de locomotive, est mort de causes naturelles, consécutives à une blessure accidentelle qu'il se fit au front. Personne n'est responsable de ce décès.

DE LA MORT À L'AMOUR

Roman dramatique, par Pierre Lavau

voilà en bavardant. Toute parole est une extériorisation, donc une dépense et une déperdition de forces. Quelqu'un pousse un cri, une exclamation, une interjection, voire une onomatopée, s'abandonne quant à soi-même, et se livre quant aux autres.

Mais, grâce au ciel, leur geste de défense se produisit trop tard.

Deux coups de feu claquèrent, à une demi-seconde d'intervalle.

Randal avait le poignet brisé; Fortier, l'humérus fracturé; Gabriel d'Antin avait tiré ses deux balles presque à bout portant...

Il y eut un double hurlement, qui traduisait, certes, plus de rage encore que de douleur.

Le voyageur qui ont chassé le tigre au Bengale ou la panthère à Java, vous affirmeront unanimement qu'il n'y a rien de plus dangereux qu'une bête blessée.

Cela s'explique précisément par ce mélange de souffrance et de colère de l'être qui, s'étant cru le plus fort, se voit soudain réduit à l'impuissance, par ce même ennemi dont il pensait si aisément triompher.

Allié à la douleur physique, ce sentiment d'humiliation l'avive et l'exaspère jusqu'au point de le rendre absolument intolérable. D'où les spasmes réflexes, les horribles convulsions et les affreux sursauts qui caractérisent l'agonie du vaincu.

Pour l'instant, il va de soi que ni Randal ni Fortier ne se sentaient assez profondément touchés pour craindre d'en mourir. Mais le dépit d'un tel débile et d'une telle mortification se changeait en une véritable ivresse de vengeance.

L'un et l'autre, par suite de leurs blessures, avaient le bras droit immobilisé. Mais le bras gauche restait valide. Et, avec le bras gauche, deux hommes, très vigoureux et engagés de lutte, peuvent fort bien, en conjoncture leurs efforts, venir à bout d'un adversaire en possession de tous ses membres.

aperçut qui le rejetait, ventre en l'air et knock-out.

Ah! c'est gentil, la boxe et la savate, à condition de savoir s'en servir opportunément.

Le sport pour le sport serait la manifestation la plus stupide des instincts matériels les plus abjects, s'il n'était l'entraînement aux dures pratiques de défense rendues nécessaires par la triste statue de l'existence moderne.

LUCIENNE D'OMBRES

Rendons-lui cette justice: Une fois vainqueur, et après une aussi chaude alerte, Gabriel d'Antin ne tervièrgera point pour compléter sa victoire, et la rendre définitive, en mettant les ennemis abattus hors d'état de chercher une revanche.

Il n'était pas question de faire de la "chevalerie", car ceci n'était point un duel entre "gentilshommes", mais bel et bien un combat à mort contre des brutes malfaites, à qui il s'agissait d'ôter la possibilité de nuire.

A la guerre, avec des ennemis déloyaux, on ne fait pas quartier sans se mettre soi-même en péril de mort.

Gabriel d'Antin n'eut garde de tomber dans cette erreur trop lourde de conséquences. Il savait, maintenant, à quelle espèce de fauves irréductibles il avait affaire.

Ceux-là, il ne suffisait pas de les abattre: il fallait les mater.

poignet brisé n'était pas chose de nature à lui rendre rapidement ses forces.

En voilà d'abord un qui ne m'encombrera plus grande Gabriel d'Antin, avec une ombre philosophique, dont, en temps normal, il ne se serait pas capable.

Et, sans perdre une minute, il passa à Fortier pour lui faire subir le même genre de traitement préventif.

Fortier, en fait de réaction, n'eut qu'un faible gémissement. Par son épaule fracturée, il perçait du sang en abondance, et la violence du coup de poing qui l'avait envoyé au pays des songes le faisait encore le cerveau désaxé.

Avant de retourner celui-là face au parquet, Gabriel d'Antin attarda sur son beau visage, pâle, crispé par l'émotion et la souffrance, un regard de compassion, presque de tendresse fraternelle.

— Pauvre grand gosse! murmura-t-il. Quel malheur... et quelle pitié!

Mais l'heure n'était pas aux effusions sentimentales. Après tout, pour intéressant et pitoyable qu'il fût, ce "pauvre grand gosse" avait assassiné des tas de gens, et n'était, sans doute, pas demeuré mieux que d'en assésiner encore beaucoup d'autres, tant pour les dépouiller de leurs biens que pour assouvir la haine qu'il avait vouée à l'humanité toute entière.

Parbleu! Les panthères aussi sont élégantes et jolies. Mais si vous ne commencez pas par les tuer, je sais bien que ce sont elles qui finiront par vous manger!

Gabriel d'Antin, ne "marcha" pas. Il refoula instantanément sa sensibilité inopportune et se prit occupé de ligoter Fortier, de manière à l'empêcher de nuire et de fuir.

Seulement, voilà: ce fut un peu moins commode qu'avec Randal. Fortier, lui, ne portait pas de ceinture: les jeunes gens de cette espèce manquent tellement d'usage qu'ils n'arrachent ses bretelles, et le coup, pour lui, à l'attacher les poignets au niveau des reins, et lui lier les chevilles. Il ne cessait de lui faire faiblement, et son épaule saignait, saignait malgré tout son courage et le sens profond qu'il avait de la justesse de sa cause, Gabriel d'Antin aurait eu le coeur chaviré au spectacle offert par la détresse de ce misérable, si un souci plus pressant ne l'eût obsédé à ce moment-là.

Dans la chambre à côté, derrière cette porte où les deux malfaiteurs n'avaient pas réussi à forcer les appels de secours avaient cessé, la voix de femme s'était tue.

La malheureuse assaigée avait-elle succombé à l'émotion, à la lassitude, à l'épuisement nerveux résultant des commotions violentes et des fatigues inouïes de cette nuit tragique?

(A suivre)

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard C. ARCHAMBAULT, B.A., LL., B.

La validité d'une convention collective

L'hon. juge Boyer maintient une réclamation du comité conjoint de la chaussure

Travail à la pièce

La validité de la loi des conventions collectives du travail a été réaffirmée hier en Cour Supérieure par l'honorable juge Boyer qui, dans une affaire de faillite de l'Acme Shoe Company, a maintenu un appel du comité conjoint de l'industrie de la chaussure à l'encontre d'une décision du syndicat qui avait rejeté des réclamations d'employés s'élevant à plus de \$900.00.

Le comité conjoint de l'industrie de la chaussure réclamait pour cinq employeurs, qui avaient été à l'emploi de l'Acme Shoe Company, en faillite, la différence entre le salaire qui leur avait été payé et celui auquel ils auraient droit en vertu de la loi. Le syndicat contestait la réclamation en alléguant que ces employés avaient travaillé à la pièce et non à l'heure et de plus qu'il y avait eu un arrangement de bonne foi et d'équité entre le failli et l'agent d'affaires du syndicat des employés en chaussures.

En rendant jugement l'honorable juge Boyer fit remarquer qu'en vertu de la loi de l'extension juridique des conventions collectives du travail, l'ouvrier, quelles que soient les conditions qu'il a pu faire, a droit de recouvrer la différence entre le salaire payé et le salaire minimum fixé en vertu de la loi et que le comité conjoint avait droit de réclamer pour l'ouvrier.

Dans l'espèce, dit l'honorable juge Boyer, le salaire minimum est fixé à quarante centimes de l'heure par la convention collective en rapport avec l'industrie de la chaussure. Les montants réclamés sont la différence entre les sommes reçues par les ouvriers et les sommes d'heures pendant lesquelles ils ont travaillé.

Les réclamations en vertu de la loi de faillite étant suffisamment prouvées par affidavit (art 105 loi de faillite) et le syndicat n'ayant pas recueilli de preuve supplémentaire et n'ayant apporté aucune preuve à l'encontre, le nombre d'heures de travail pour lequel on réclamait se trouvait établi.

Le fait que les ouvriers travaillaient à la pièce, continue l'honorable juge Boyer, ne milite pas contre la loi vu qu'elle est basée sur le nombre d'heures de travail et impose à l'employeur l'obligation d'en tenir un compte fidèle; autrement la loi serait inefficace. Au surplus c'était au syndicat d'établir que suivant cette méthode, le salaire minimum avait été payé et il n'en a rien fait.

Quant à l'arrangement, il ne pouvait être invoqué par le syndicat en vertu de l'équité et de la bonne foi, car le failli, faisant affaires sous le nom de "Acme Shoe" était partie à la convention collective de l'industrie de la chaussure et il devait savoir qu'un arrangement avec l'agent de l'association des ouvriers ne pouvait le soustraire à la loi car la loi, dit la Cour, est faite non seulement dans l'intérêt des ouvriers, mais aussi des manufacturiers afin d'empêcher une concurrence ruineuse.

Il n'était pas nécessaire non plus pour les réclamations de revendiquer de privilège, car d'après la loi elles étaient privilégiées comme salaire pour les trois mois précédant la faillite.

La Cour jugea par suite que la requête du comité conjoint était bien fondée et admit les réclamations comme privilégiées pour trois mois avant la faillite et pour la période où le travail avait été fait par le syndicat, en fixant le montant des réclamations comme suit:

INSCRIPTION EN DROIT

L'honorable juge Forest a aussi décidé un intéressant point de droit en maintenant avec dépens une inscription en droit partielle faite par la General Steel Wares Ltd à l'encontre d'un jugement antérieur sur une action en dommages que lui avait intentée Dame M. Jacurto, à la suite d'un accident d'automobile.

Par une action antérieure, Mme Jacurto avait poursuivi le chauffeur du camion au moment de l'accident, J. L. Hebert, et avait obtenu une condamnation en dommages contre ce chauffeur devant l'honorable juge Archambault de la Cour Supérieure. Par une action subséquente, elle tentait d'obtenir le même montant de dommages de la défenderesse, General Steel Wares Ltd, qui avait ce chauffeur à son emploi au moment de l'accident.

Après avoir réitéré les faits de la cause dans la déclaration, elle ajouta au montant des dommages réclamés, l'allégué suivant: "Je tout tel que jugé par l'honorable juge J. Archambault, le 25 avril 1935, dans une cause portant le no 134175 des dossiers de la Cour Supérieure..."

La Cour décida d'abord qu'elle devait s'en tenir à la procédure attaquée sans se référer au jugement produit, que le jugement allégué ayant été rendu dans une cause où la défenderesse n'avait pas été partie, ne pouvait donner ouverture au droit réclamé par la demanderesse ni l'aider au maintien de ses réclamations. Le jugement ne pouvait avoir d'effet qu'entre les parties. La seule chose que la cour avait à rechercher sur l'inscription en droit était de savoir si l'allégué en question pouvait affecter le litige et justifiait les conclusions de l'action.

La Cour maintint par suite l'inscription en droit et rejeta la partie alléguée de la déclaration avec dépens.

COUR SUPERIEURE

Division de pratique
Le 21 novembre 1935

PRÉSENT: L'honorable juge Curran.

Les jugements suivants furent rendus:

Dame I. Desrosiers et al vs. Bessy et al; jugement autorisant à annuler en payant frais de motion.

Industrial Acceptance Corporation Ltd vs. A. Sauvage; jugement accordant motion pour régle.

J. H. Desjardins vs. A. Mackay; jugement corrigé par verbal de séance.

Henri Charbon vs. J. W. Pini; jugement accordant motion pour régle.

Felix Tremblay et al vs. Martin; jugement autorisant à rapporter action, sans frais.

Lalonde et Dubois vs. J. A. Ferguson et M. Tremblay et al; jugement ordonnant à l'acquéreur de déposer.

J. Pélissier vs. P. E. Walsh; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Dame R. Vallin vs. L. Lavallée et al; jugement autorisant examen médical, sans dépens.

Intéressante décision sur le moratoire

Les pourparlers de règlement interrompent les délais de trente jours fixés par la loi

Inscription en droit

Des pourparlers de règlement suffisent pour interrompre les délais de trente jours fixés par la loi pour demander un moratoire en matière d'hypothèque. C'est ce que vient de décider l'honorable juge Forest de la Cour Supérieure en accordant une requête faite par M. Solomon Weiser, Marchand de Montréal à l'encontre d'une créance hypothécaire de \$6,000.

Le 14 juin 1935, MM. St-Jean avaient fait signifier l'avis de trente jours voulu par la loi avant de poursuivre pour leur créance. Immédiatement Weiser entra en pourparlers de règlement avec les demandeurs et la suspension des procédures.

Le statut, dit l'hon. juge Forest, a été édicté dans le but de protéger certains débiteurs incapables de rembourser le paiement du capital de leur dette à échéance par suite de la crise financière actuelle, et doit recevoir une interprétation assez large pour atteindre l'accomplissement de son objet et l'exécution de ses prescriptions.

Les dispositions d'un semblable statut qu'elles soient prohibitives ou discrétionnaires sont censées avoir été édictées pour remédier à des abus ou procurer certains avantages. Toute loi d'exception doit être interprétée suivant l'esprit qui a animé le législateur.

En thèse générale, les projets d'arrangement entre deux plaideurs pourvu qu'ils soient prouvés légalement à la satisfaction de la Cour sont suffisants pour suspendre la prescription et interrompre la péremption d'instance, et le principe de droit qui s'applique à l'interruption de la prescription civile, à propos de pourparlers de règlement, pouvait également être invoqué dans la discrétion du juge quand il s'agissait d'interpréter les délais de trente jours relativement à la loi du moratoire.

La Cour jugea par suite que la preuve des pourparlers de règlement était suffisante dans le cas présent et accorda la motion pour suspension de procédures.

On peut s'amuser comme on l'entend

C'est ce que déclare une fille appréhendée pour vagabondage

Le procès de la fille Lola Guertin, 1697, rue Sanguinet, que l'on accuse de vagabondage, se terminait hier devant le juge Amédée Monet. On sait les débuts de cette instruction. Deux agents de police déclarèrent qu'ils avaient entrevu plusieurs fois la semaine, et cela depuis quatre ou cinq mois, la délinquante sur la rue St-Laurent avec des "cavaliers" qui n'étaient jamais les mêmes. Elle les levait dans les boîtes de nuit et les conduisait dans des hôtels louches.

En défense la fille Guertin prétend qu'elle était employée comme brette à tout faire chez un certain Miller, garçon de table au "Casino de Paro". Elle y gagnait, en plus du vivre et du couvert, la somme de \$3 ou \$4 la semaine. Elle admit qu'elle fréquentait assiduellement les boîtes et que même lui elle était arrivée, le goût du jeu et le diable aussi l'y poussant, à se rendre avec des messieurs, qui ne se montraient pas toujours très généreux, dans une chambre banale. "D'ailleurs, souligna-t-elle, on le droit je pense de s'amuser comme on l'entend et cela ne regarde pas la police." Elle avoua aussi que le "Shanghai", un cabaret qui se donne comme "le cœur de la Chine dans le cœur de Montréal" avait toutes ses préférences.

Son avocat Me H. Edrich, regretta à l'heure de n'avoir pas pu mettre la main sur Miller qui serait venu corroborer sa bonne et tout faire et l'argumenta longuement pour démontrer au président du tribunal que sa cliente avait été arrêtée illégalement. Il prétend que parce qu'on ne s'est pas servi d'un mandat d'arrestation la plainte devrait être renvoyée sur le champ. Me Albert Berthiaume, avocat de la poursuite, soutint le contraire. Comme cette même question de droit a été soulevée devant le juge Gustave Perrault, qui doit la trancher aujourd'hui, le juge Monet décida de retarder son jugement au 27 novembre.

Lola Guertin est l'une des vingt filles que la police municipale a coffrées il y a quelque temps. On sait que quelques-unes de ces dames n'y allaient pas de main morte pour dépoller leurs "clients" après les avoir profondément endormis au moyen d'un soporifique.

TROIS ANS DE RECLUSION

René Bernard, dit Lapointe, 1426 rue Barré, à la passion de l'automobile, ce qui est malheureux. Traduit hier devant le juge en chef Gustave Perrault, il y reconnaissait sa culpabilité sur trois accusations de vol d'automobile. L'une des plaintes dans cette affaire vint déclarer que par deux fois, Bernard lui avait volé sa voiture. Le président du tribunal ayant consulté le casier judiciaire du prévenu y constata que ce dernier avait été condamné six fois depuis trois ans. Bernard reçut une peine de trois ans de réclusion dans chaque cause. Toutefois le juge décréta confusion des peines.

La Belgique veut des réductions tarifaires

Bruxelles, 21. (P.C.-Havas) — Le baron Kervyn de Meerendré, consul général de Belgique à Montréal, a reçu aujourd'hui de son gouvernement instruction de faire tenir au gouvernement canadien une liste de produits belges dont la Belgique voudrait voir les tarifs réduits. Ce sont, entre autres, des produits métallurgiques, le ciment et les vitres.

Des pistaches en correctionnelle

Un procès intéressant où deux associés sont aux prises pour \$500

A. Lester Rowe, 604 ouest, rue Notre-Dame, subissait son procès devant le juge en chef Gustave Perrault hier, pour avoir obtenu une somme de \$500 de Booth R. Bromley, 68 Avenue Goodwood, à Toronto sous de fausses représentations. Cette affaire, qui dura toute l'après-midi, se terminera vendredi, 29 novembre.

La Couronne, représentée par Me Robert Bourassa, fit entendre le plaignant. Ce dernier aurait avancé \$500 en question au prévenu, sur promesse catégorique qu'il serait associé dans le commerce exclusif, à Montréal, des pistaches connues sous le nom de "Planter's Peanuts". Le témoin avançait et attendit des profits qui n'arrivèrent pas. Ceci se passa en octobre 1934. Le prévenu quitta Toronto pour venir à Montréal ouvrir un magasin de pistaches. En mai 1935, le plaignant délégua son procureur, Me Irwin P. Dickler, 82, rue Richmond, Toronto, à Montréal et après une enquête l'avocat retourna à Toronto pour conseiller à son client de louer une maison parce que le magasin en question n'existait pas.

Contre-interrogé longuement par Me Gordon Webster, avocat de la défense avec Me Jean Lorange, le témoin affirma qu'il se décida à prendre une poursuite au criminel, après avoir été incité à le faire par son avocat, Bromley donna son argent de bonne foi avec l'entente qu'il serait l'un des associés du prévenu et de son frère, J. G. Rowe. Me Webster demanda au témoin :

— N'avez-vous pas écrit ceci au prévenu: "Si j'entre dans la vie politique en Ontario et si je suis élu je vous vendrai mes intérêts?"

— J'aurais dû spécifier mes intérêts commerciaux, répond le témoin.

— Pourquoi avez-vous envoyé votre avocat à Montréal?

— Je ne savais pas si les magasins en question existaient.

— Vous savez maintenant qu'ils existent?

— N'avez-vous pas essayé de percevoir vos \$500 devant un tribunal civil?

— Je ne crois pas que c'est une affaire civile parce que j'ai logé la plainte après avoir été averti que le prévenu n'avait fait de fausses promesses en me garantissant l'absence exclusive des Planter's Peanuts dans Montréal.

Le prévenu, insiste Me Webster, ne vous a-t-il pas écrit ce qui suit: "Si vous voulez vous retirer c'est votre affaire, mais soyez raisonnable. J'ai voulu offrir de garder les \$500 en vous avançant un intérêt de 6 p. %?"

— J'ai reçu cette lettre, mais dans le temps je croyais à la bonne foi du prévenu.

La Couronne fait entendre M. Herman Dixon, 81 rue Lillian, Toronto, l'un des amis du plaignant. Ce témoin a rencontré le prévenu dans un hôtel à Toronto, avec le plaignant. Rowe est venu le reconnaître le commerce des noix de A. jusqu'à Z et d'avoir le droit exclusif de vente des pistaches Planter's à Montréal. Le prévenu affirma devant le témoin de personne d'autre ne pouvait avoir pareille agence.

Le témoin J. G. Green, 47, rue Florence, Toronto, étant général de la firme Planter's Nuts & Chocolate Co., n'a jamais autorisé qui que ce soit à faire un commerce exclusif de ses produits à Montréal. Le témoin affirma aussi que Me Dickler avait déclaré devant lui que la condamnation du prévenu serait à l'avantage de sa firme par ce que Bromley retirerait l'argent avancé dans l'entreprise avec Rowe. La Couronne appelle ensuite Me Dickler mais Me Webster s'objectionne à son témoignage parce que le procureur d'un plaignant ne peut venir témoigner pour son client. Le tribunal maintient l'objection mais permet à la Couronne de poser la question suivante :

— Avez-vous conseillé de faire appréhender Rowe?

— Oui.

La défense commence sa preuve en faisant entendre un autre avocat de Toronto, Me Fred Bertram, 49, rue Wellington. Avec ce témoin Me Webster prouve que le plaignant et le prévenu étaient des associés et c'est Bromley qui demanda au témoin de préparer un contrat d'association. Si le contrat n'a pas été préparé l'on ne doit blâmer que le témoin. Me Webster, avant l'ajournement, réitéra ses prétentions que la nonrécuse n'est servie de la correctionnelle pour percevoir une dette purement civile.

NOIR ET BLANC

Henry Markusiak, 3779, rue Colonnade, est probablement revenu de l'ambassade de celles qui, le 9 novembre dernier, alors qu'il passait rue Sainte-Agathe, l'invitait avec des regards pleins de sous-entendus à entrer chez elles. Le pauvre donna tête baissée dans le piège et y laissa la somme de \$42. Les deux filles qui lui jouèrent ce vilain tour, Florence Britton, dite Mary Smith, et Emma Jennings, dite Black, étaient traduites hier devant le juge en chef Gustave Perrault pour y subir leur procès sur une accusation de vol sur la personne. Elles eurent beau protester de leur innocence, tenter de se corroborer l'une et l'autre, le président du tribunal, sans se laisser émouvoir par leurs larmes, reconnut leur culpabilité. Florence Britton, blonde et grasse, attrapa six mois de réclusion. Emma Jennings, dite Black, plantureuse négresse, volant sans doute partager le malheur de sa blanche compagne, reçut une peine analogue.

Toutes les routes du Québec sont ouvertes

ix offerts par "New History" aux jeunes écrivains

ur un essai en français, en anglais ou en arabe. L'harmonie entre les races

Conditions du concours

The New History Society offre des prix à tous les jeunes des deux sexes, âgés de moins de 30 ans, habitant ou résidant dans les pays suivants: Afrique, Alaska, Australie, Canada, Terre-Neuve, Nouvelle-Zélande et leurs dépendances pour les meilleurs essais écrits en moins de 2,000 mots sur ce sujet: "Comment la jeunesse peut-elle développer l'harmonie et la coopération entre les différentes races humaines?"

1 tribune libre

LE CLIMAT ABITIBIEN

Monsieur le Rédacteur, Il est évident que le climat que cultive une terre située dans un pays trop froid, n'aura guère de chance de recueillir, du moins pendant les premières années.

Des livres sur les colonies françaises

Le musée des Hautes Etudes en offre une intéressante collection

Le Musée Commercial et Industriel de Montréal expose en permanence une collection des bois des Colonies françaises. Cette collection se partage en deux groupes.

Mort à l'hôpital de M. Siméon Cofsky

Nous apprenons la mort de M. Siméon Cofsky, décédé à l'hôpital, à l'âge de 80 ans et 10 mois.

Le soin des chèvres en hiver

Comme l'élevage des chèvres est en progrès constant au Canada, il n'est pas hors de propos de faire remarquer que les chèvres exigent à peu près les mêmes soins que les vaches.

Le nouveau bureau de l'union des concierges

Le président de l'Union des Concierges et Propriétaires de maisons d'appartements annonce que les Bureaux de jour (4088 St-Denis) et de nuit (4410 St-Denis) sont maintenant transportés à 757 Côte de la Place d'Armes, ch. 209, au bureau de l'Ecole Technique des Concierges.

Employé de la Gattineau Power Co., électrocité

M. Henri Descares, employé de la Gattineau Power Co., est mort électrocité près de Vaudreuil hier, en touchant un fil de haut voltage.

LA DUCHESSE DE GLOUCESTER EN MARIEE



Voici la duchesse de Gloucester, née lady Alice Scott, dans sa robe de mariée. Celle-ci est de satin perlé, avec un corsage drapé piqué d'un bouquet de fleurs d'orange. Noter la traîne et le coiffure, ainsi que la magnifique voûte.

Médailles remises aux chauffeurs de la Municipalité

La Ligue de Sécurité récompense les chauffeurs prudents de la Cité

Aux ateliers municipaux

Mercredi soir, les officiers de la Ligue de Sécurité de la province de Québec ont remis des médailles d'or, d'argent et de bronze aux chauffeurs sans-accident de la Ville de Montréal qui ont roulé une, deux ou trois années consécutives sans le moindre accident.

LE CHIEN ET LES LIONCEAUX



Ne dirait-on pas l'illustration d'une fable de La Fontaine, quelque chose comme le renard qui a la queue coupée? Or c'est tout simplement un chien coquet qui se promène dans la cage de deux lionceaux de Montréal, pour voir s'il s'entendra avec eux.

Le Board of Trade étudie le traité

Une expression d'opinion sera probablement donnée d'ici quelques jours

Le prochain tag-day

Le prochain Tag-Day se fera au profit des œuvres de l'Apostolat Social de l'Institut de Notre-Dame de Bon-Cœur.

Sir Francis Floud au Women's Canadian Club

Le mercredi 27 novembre, à l'hôtel Windsor, à 1 h. 15 de l'après-midi, aura lieu le déjeuner hebdomadaire du Women's Canadian Club.

Le Salon de l'Auto ouvre ses portes à midi juste, demain

Le commerce de l'auto déplacera, vers Montréal, des millions de dollars

Pourquoi aller au Salon

C'est demain, à midi précisément, que s'ouvrira le grand Salon de l'Automobile de Montréal, dans l'édifice Sun Life.

Le prochain tag-day

Le prochain Tag-Day se fera au profit des œuvres de l'Apostolat Social de l'Institut de Notre-Dame de Bon-Cœur.

Sir Francis Floud au Women's Canadian Club

Le mercredi 27 novembre, à l'hôtel Windsor, à 1 h. 15 de l'après-midi, aura lieu le déjeuner hebdomadaire du Women's Canadian Club.

Mort à l'hôpital de M. Siméon Cofsky

Nous apprenons la mort de M. Siméon Cofsky, décédé à l'hôpital, à l'âge de 80 ans et 10 mois.

Le soin des chèvres en hiver

Comme l'élevage des chèvres est en progrès constant au Canada, il n'est pas hors de propos de faire remarquer que les chèvres exigent à peu près les mêmes soins que les vaches.

Le nouveau bureau de l'union des concierges

Le président de l'Union des Concierges et Propriétaires de maisons d'appartements annonce que les Bureaux de jour (4088 St-Denis) et de nuit (4410 St-Denis) sont maintenant transportés à 757 Côte de la Place d'Armes, ch. 209, au bureau de l'Ecole Technique des Concierges.

Employé de la Gattineau Power Co., électrocité

M. Henri Descares, employé de la Gattineau Power Co., est mort électrocité près de Vaudreuil hier, en touchant un fil de haut voltage.

Large advertisement for MARCONI radios. Features the headline "MARCONI PRESENTE TOUS LES DEVELOPPEMENTS EN RADIO, PLUS... Une exclusivité". It lists various models like "MODELE 73" and "MODELE 72 C.A." with prices ranging from 69.95 to 289.50. Includes the slogan "Double Conversion" and the address "281 ouest, rue Craig".

Le "Blairatholl" termine au port une traversée orageuse

Le navire met 21 jours à franchir l'océan depuis Swansea. — Lames de fond. — Plusieurs bateaux arrivent avec des retards et des avaries

Etude des niveaux

Une traversée qui dura vingt et un jours et qui éprouva tout l'équipage, tellement elle fut orageuse, s'est terminée dans notre port hier, à l'arrivée du cargo anglais "Blairatholl". Ce navire, parti de Swansea le 1er novembre dernier, avec une grosse cargaison de charbon, fila directement vers Montréal, mais pour être assailli, en cours de route par des tempêtes qui hirsissaient l'Atlantique de vagues énormes. Commandé par le capitaine MacAlpine, le "Blairatholl", de 2,000 tonnes de jaugeage, fut fréquemment dans l'obligation d'arrêter ses machines et de se laisser balotter, entreprenant ainsi de longues dérives qui lui faisaient souvent perdre plusieurs centaines de milles parcourus depuis l'Angleterre.

Les mêmes tempêtes se sont abattues sur le paquebot "Montrose" qui est arrivé à Montréal hier matin, des ports de la Manche, avec une journée de retard seulement. Le capitaine W. G. Busk-Wood qui remplace à bord le capitaine R. Pugh a annoncé que c'est l'état effroyable de la mer qui a retardé son bateau.

D'après le capitaine A. T. Mott, commandant du paquebot "Antonia" récemment arrivé de Liverpool dans notre port, son navire vient de franchir un océan "que je n'ai jamais vu déchainer comme cela dans toute ma carrière de marin", déclarait-il hier. Quelques marins du cargo "Cornwallis" actuellement dans notre port, n'ont pas fini de panser les blessures que leur infligèrent les lames de fond essayées en haute mer par le bateau tout récemment.

Plusieurs capitaines de cargos ont à faire rapport à leurs armateurs d'avaries peu apparentes et dont ils ne sont pas soucieux de donner toute l'étendue aux journalistes.

Le niveau de l'eau

L'hon. Clarence D. Howe, ministre des Chemins de fer, des Canaux et de la Marine vient de répondre à la Chambre de Commerce de Montréal que le problème du niveau de l'eau dans le port de Montréal prend, à ses yeux, une importance capitale. Il mande que les ingénieurs de la Commission des Niveaux de la route fluviale, qui font une étude approfondie de la question, vont lui faire tenir bientôt un rapport. Il l'étudiera et donnera son attention entière aux recommandations qu'ils feront.

Derniers départs du Pacifique Canadien

Le dernier paquebot du Pacifique Canadien à quitter le port de Montréal cette saison sera le "Montrose", qui doit partir samedi à destination du Havre, Southampton et Liverpool. Le "Duchess-of-Atholl" et le "Beaverburn" partent aujourd'hui (vendredi). Le dernier bateau du C.P.R. à descendre de la rivière est le "Duchess-of-York" qui remontera à Québec seulement et en repartira vendredi le 29 courant.

Parmi les passagers qui s'embarqueront samedi sur le "Montrose", on remarque Mlle Françoise Harwood, Mme A. A. Martin, Mme H. MacKay, Mme E. Astell, Mme D. J. Cerrigall, Mme H. B. Buckley, M. et Mme R. B. Tighe, Mlle Tighe, de Montréal; le commandant W. W. Davis, le lieutenant-commandant A. M. Rundle, de Londres, Angleterre; et plusieurs autres.

Saison d'hiver

Halifax, 21. (Spécial au Canada) — Le capitaine R. A. Goudy, directeur suppléant des travaux de marine au Canadien-National, est arrivé ici ce soir pour se préparer à ouvrir la saison d'hiver de sa compagnie dans le port d'Halifax. Au cours de l'été, le capitaine Goudy se trouvait à Montréal pour voir aux arrivées et aux départs des paquebots et cargos du Canadien-National.

Le premier paquebot dont il eut à s'occuper est le "Lady-Drake" qui est parti ce soir pour les Bermudes, les Bahamas, la Barbade, Trinidad et les Guyanes anglaises, avec à son bord plusieurs monténégrins dont M. Joe DeCourcy, chef d'orchestre de l'hôtel Windsor qui s'en va avec ses musiciens ouvrir la saison du Belmont-Manor aux Bermudes; le brigadier-général W. W. P. Gibsons, ancien commandant du district de Montréal, récemment retraité; MM. F. Quiroult, G. Sauvé, L. Joron. Le paquebot "Lady-Rodney" parti une dernière

Navires dans le port

Navire et tonnage	Capitaine	Agence	Amarré à
Calumet, 4,462	Arrowmith	Dempster	hangar 26
E-Frisell, 2,862	M. Askof	C. N. S.S.	hangar 40
Bjonn, 3,353	P. Pedersen	County Line	hangar 13
Silverspruce, 2,109	R. Larsen	Whitney	quai 10-N
Dalcroy, 2,821	D. Russell	Furness	hangar 6
C-Constor, 4,413	H. E. Webb	C. N. S.S.	hangar 11
Frode, 1,284	A. C. Jansen	M. L. Kennedy	quai 41
Carperby, 3,013	A. Eves	Furness	hangar 7
Eter-Thorden, 1,053	A. Lokrantz	Furness	quai 36
Treacrell, 3,173	A. Woolcock	Can. Import	hangar 5
M.L. Embriacos, 3,130	G. Goulandris	Mt. Shipping	jetée 2
Lovland, 1,447	G. Samuelsen	Whitney	quai 42
Charles L. D., 3,126	J. B. Bates	Mt. Shipping	quai 9-S
Cornwallis, 3,352	R. Forbes	C. N. S.S.	hangar 12
Bornebo, 1,083	H. Petersen	Can. Import	à l'ancre
Pengreep, 3,007	Williams	Can. Import	quai 37
Saganaga, 3,327	Christianson	Can. Import	à l'ancre
C-of-Pburgh, 4,719	Singletom	Dom. Coal	quai 71
Kurdistan, 3,546	T. P. Bobbin	Can. Import	hangar 15
Topdalsjord, 2,574	H. Halvorsen	Ocean D. S.S.	à l'ancre
Delia 775	L. C. Whorrall	Clarke S.S.	hangar 6-A
Clona, 4,948	R. W. Thompson	Furness	quai 103
Evanger, 2,397	N. Nymann	County Line	hangar 18
Gunvor, 1,121	K. Knutsen	Mt. Shipping	hangar 45
Beaverburn, 5,930	A. R. Meikle	C. P. S.S.	hangar 9
Kenbane-Hd, 3,269	J. R. Moore	M. L. Kennedy	quai 35
Selvestan, 3,191	J. Mitchell	Dom. Coal	quai 31
Kafiristen, 3,226	J. Busby	Dom. Coal	quai 5-S
Montrose, 9,824	Busk-Wood	C. P. S.S.	hangar 10
Blairatholl, 2,005	D. B. MacAlpine	M. L. Kennedy	quai 30
Belle-Ile, 1,159	J. J. Desaulniers	Furness	hangar 6-A
Themisto,	C. Bos	Can. Import	à l'ancre

En partance	Manifeste	Destination
D-of-Atholl, 11,872	A. Rothwell	C. P. S.S. 868. Liverpool
Wanstead, 3,306	W. Black	Reford 869. Hull
Antonia, 8,445	A. T. Mott	Cunard 870. Liverpool
Aurania, 8,473	S. E. Stubbs	Cunard 871. Londres
M-Thorden, 3,531	L. Simola	Furness 872. Copenhague
Blairspyr, 2,522	J. C. Wainer	M. L. Kenn. 873. Manchester
Cathcart, 2,213	H. S. Hilton	C. N. S.S. 874. Halmi
Badjeran, 3,853	G. W. Steer	Mt. Shipping Sorel

Partis : Hindenburg, Manchester-Spinner, Betta, Mirlo, Sable-I, Ima.



En fin de semaine une quarantaine de familles originaires de Joliette, en tout 216 personnes, ont pris le route du nouveau Temiscamingue pour aller s'établir sur les bords de la rivière Saguenay. Ces colons formeront une nouvelle paroisse déjà érigée sous le vocable de St-Urbain. Le voyage de Joliette à Angliers s'effectuait par train spécial du Pacifique Canadien, puis en chalands à vapeur sur le lac des Quinze et la rivière Saguenay. Les photos ci-dessus font voir des groupes de femmes et d'enfants à bord du chaland, et le chaland lui-même, qui dut se frayer un passage à travers une couche de glace de quatre pouces pour arriver à destination. (Photo C.P.R.)

Services postaux océaniques

Dates et heures sujettes à changements, sans avis

Port	Line de départ	Date	Avec les dépêches pour:	Dépêches
Edmore	New York	29 nov.	G.B. et pays transatlantiques	28 nov. 6 a.m.
Duchess of York	Québec	29 nov.	G.B. et pays transatlantiques	28 nov. 6 a.m.
Champlain	New York	30 nov.	G.B. et pays transatlantiques	29 nov. 6 p.m.
Manhattan	New York	30 nov.	G.B. et pays transatlantiques	29 nov. 6 p.m.
Montclair	Saint Jean	6 déc.	G.B. et pays transatlantiques	5 déc. 4 p.m.
Bremen	Halifax	7 déc.	G.B. et pays transatlantiques	6 déc. 4 p.m.
Île de France	New York	7 déc.	G.B. et pays transatlantiques	6 déc. 4 p.m.
Auronia	Québec	29 nov.	France	29 nov. 6 a.m.
Belle Isle	North Sydney	26 nov.	Norvège et Islande	26 nov. 4 p.m.
Maghild	Charlottetown	3 déc.	St. Pierre et Miquelon	2 déc. 4 p.m.
Hada County	Montréal	26 nov.	Belgique	26 nov. 4 p.m.
Gry County	Montréal	29 nov.	Hollande	28 nov. 4 p.m.
Berezanoford	Saint Jean	25 nov.	Jamaye et Colombie	24 nov. 4 p.m.
Quebec City	Halifax	6 déc.	Allemagne	4 déc. 4 p.m.
Gunvor	Montréal	21 nov.	Italie	21 nov. 4 p.m.
Berezanoford	Halifax	28 nov.	Norvège et Islande	28 nov. 4 p.m.
Calomet	Montréal	25 nov.	Union Sud-Africaine	24 nov. 4 p.m.
Silverspruce	Montréal	26 nov.	Union Sud-Africaine	27 nov. 4 p.m.
Lady Nelson	Halifax	5 déc.	Bermudes, Îles-Soeur-Vent, N. V. Antilles, Grenade, Trinidad, Guyane Brit. et Vénézuéla	3 déc. 4 p.m.



Maison de colon construite à St-Urbain, canton de Rimoucy, au nouveau Temiscamingue. C'est dans de telles maisons comme celle-ci, dont une quarantaine ont déjà été érigées, d'après les dispositions du Plan Vautrin, que les familles parties de Joliette la semaine dernière ont trouvé refuge à leur arrivée dans cette région de colonisation. (Photo C.P.R.)

cerces maritimes, au grand Congrès Eucharistique international qui doit avoir lieu à Manille, au commencement de février 1937, et l'on prévoit qu'une foule de catholiques de toutes les parties du monde se rendront en Orient pour assister aux fêtes religieuses grandioses dont la capitale des Philippines sera le théâtre. Plusieurs agences de voyages prennent déjà leurs mesures pour transporter et loger les nombreux pèlerins qui iront à Manille en cette circonstance. C'est ainsi que la compagnie de tourisme James Boring, de New-York, annonce qu'elle vient de noliser, pour l'utiliser comme hôtel dans le port de Manille, du 3 au 7 février 1937, le paquebot "Empress-of-Russia" du Pacifique Canadien. Ce bateau luxueux, affecté ordinairement au service Hong-Kong-Vancouver, sera amarré à peu de distance de l'endroit où se dérouleront les cérémonies du congrès. Les touristes y trouveront tout le confort et les services d'un grand hôtel moderne.

La James Boring Company organise en même temps un voyage à forfait pour le congrès eucharistique. Un convoi spécial quittera New-York le 5 janvier, traversera la Canada par voie du Pacifique Canadien et fera radeau avec le paquebot "Empress-of-Japan" à Vancouver, le 9 janvier. En arrivant à Manille, les pèlerins seront transférés à bord de l'"Empress-of-Russia", où ils logeront durant tout le Congrès. C'est ensuite à bord de ce même bateau qu'ils reviendront en Amérique.

SS. "Charles L. D."
Ce gros cargo français qui est actuellement amarré dans notre port sortait à peine de cale-stoke lorsqu'il entreprit récemment sa traversée d'Emden, Allemagne, à Montréal. Le navire séjourna quelques jours dans un chantier de Hull, Angleterre, à la fin d'octobre, pour faire réparer son hélice.

A bord du "Lafayette"
Le paquebot "Lafayette", de la Compagnie Générale Transatlantique, rentre hier à New-York, du Havre et de Southampton, portait à son bord entre autres personnalités, Nini Tellehade, célèbre danseuse de ballet que le public monténégrin eut déjà l'occasion d'applaudir.

SS. "Knoxville-City"
Ce cargo américain remontant le Saint-Laurent et attendu à Montréal au fin de semaine, sera le dernier cette année de la New-Zealand Shipping Co. Il arrivera avec un chargement de ferblanc.

SS. "Simonsburn"
Son affrètement de saison terminé à la Dominion Coal Co., de Sydney, N.-E., le cargo anglais "Simonsburn" doit partir aujourd'hui allé de Québec pour venir prendre un chargement de blé à Montréal.

SS. "Normandie"
Le 4 mars 1936, le paquebot "Normandie", de la Compagnie Générale Transatlantique, reprendra entre Le Havre et New-York son service régulier de traversées fulgurantes. Le plus gros navire du monde a quitté récemment Le Havre avec une importante commission d'ingénieurs à son bord pour aller voguer quatre ou cinq jours de temps au large, dans le golfe de Gascogne, y effectuant de nouveaux essais. Les constructeurs de ce géant des mers veulent absolument éliminer toute vibration à bord. On fera de plus, au Havre, trois mois de travaux à bord.

Sanctions
Quatorze paquebots, appartenant à deux compagnies anglaises, deux hollandaises, une japonaise et une anglo-égyptienne ont cessé de faire escale à Naples en vertu de récentes sanctions prises contre l'Italie à Genève. Ces navires arrêtaient régulièrement dans ce port pour y prendre et des passagers et des marchandises.

Service des signaux
Montréal, 21 novembre, 1935.
3 30 P.M.
MONTREAL A QUEBEC
Longue Fig. 5. Nuegux, sud. Montant 11 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a.m. Imperoyal; partit montent 11.15 a.m. Rose Helene. Descendant 1.50 p.m. Sable I; partit descendant 10.25 a.m. St-Etienne; 11.40 a.m. Kurdistan; aéro montent 2.05 p.m. Themisto.
Cap St-Michel, 14. — Clair, Iger sud. Montant 2.15 p.m. — Barge à charbon no 2; 2.30 p.m. — S. Belleschasse. Descendant 2 p.m. Dakotian.
Bellmouth, 29. — Nuegux, calme. Montant 1.05 p.m. Keystone. Descendant 2 p.m. Geo. McKee & Barge.
Borel, 29. — Clair, calme. Arrivé montent 11.30 a.m. Ellersdale.
Trois-Rivières, 74. — Clair, calme. Montant 11 a.m. Ashby; 11.50 a

Sir Charles Kingsford-Smith et son compagnon sont vivants?

Statistiques mensuelles sur la production de lait

Toronto, 21. (P.C.) — Des représentants de laiteries, venant de toutes les parties du Canada, ont étudié la possibilité d'établir des statistiques mensuelles sur la production de lait consommé pour fins domestiques.

M. J.-A. Francoeur et le travail qu'il a accompli à Québec

On dénonce à une assemblée de ce candidat les menées déloyales de l'adversaire

Me Hector Perrier

Les représentants du parti libéral, lorsqu'ils se sont adressés au peuple, ont toujours parlé raison, jugement et politesse, abandonnant à leurs adversaires les injures ordures, la calomnie et même la violence.

C'est par ses paroles que Me Hector Perrier, parlant hier soir à l'école Saint-Stanislas d'une assemblée convoquée en l'honneur de M. J.-A. Francoeur, candidat libéral dans le comté de Dorion, félicitait la conduite de ce candidat qui, au lieu de déserter le pays, a voulu aller à la recherche de la paix et de la justice.

Le projet de budget pour 1936 approuvé hier par le conseil

Me Perrier réfuta aussi l'accusation que les chefs du parti national ne se lassent pas de porter contre l'hon. Alexandre Taschereau en lui reprochant d'être l'ami, le protecteur et le professeur des truands.

M. J.-A. Francoeur débuta en déclarant que les hommes publics devaient être jugés par les actes et le travail qu'ils avaient accomplis.

M. J.-A. Francoeur déclara que les hommes publics devaient être jugés par les actes et le travail qu'ils avaient accomplis.

M. Francoeur ajouta qu'il avait le premier proposé le salaire minimum pour les hommes, salaire minimum qui fut accordé la loi de l'extension juridique des contrats de travail.

Me Henri Daignault, J.-S. Vallée, Louis Bolivert, Conrad Pételle, Jean Dussault et J.-E. Nault prirent aussi la parole.

Des expéditeurs de munitions poursuivis

New-York, 21 (P.A.) — Le gouvernement américain a décidé de poursuivre onze individus ou compagnies, accusés d'avoir produit de faux documents, aux douanes américaines, sur l'expédition d'armes au Paraguay et à la Bolivie, en violation de la loi de neutralité de 1934.

Le Dr Ernest Poulin rend compte de son mandat à Québec

Me Philippe Brais parle en sa faveur hier soir

Nombreuse assistance

Une foule de plusieurs centaines de personnes rassemblées hier soir à l'école juive située à l'angle du boulevard Saint-Joseph et de la rue Jeanne-Mance, a vivement applaudi le docteur Ernest Poulin, candidat libéral officiel dans Laurier, qui a rendu compte de son mandat et exposé ce qu'il a accompli pour les électeurs de cette circonscription.

Cette réunion politique a eu lieu sous la présidence de M. Louis Glazier. Outre le docteur Poulin plusieurs orateurs ont porté la parole, entre autres Me Philippe Brais, le docteur Coupal, le docteur L. Freeman, MM. J. Lovack, Philip Lonn, N. Stierman et quelques citoyens du quartier.

Après avoir rappelé qu'il est le candidat officiel du parti libéral, le docteur Poulin a brièvement résumé le travail qu'il a fait à l'Assemblée législative dans l'intérêt de la région de Montréal et des électeurs de Laurier en particulier.

Réduction de taxes réalisée à Verdun

Le conseil municipal de Verdun a tenu hier soir une séance spéciale sous la présidence du maire Hervé Ferland.

Le maire et les échevins ont consacré toute leur attention à l'étude et à l'approbation du projet de budget pour l'année prochaine, projet qui avait déjà reçu l'approbation du comité exécutif.

Le budget municipal tel qu'établi prévoit un surplus de \$79,05, malgré d'appréciables réductions de taxes, ce qui est tout à l'honneur de l'administration de Verdun.

MM. H. MERCIER ET

(Suite de la première page)

ce, par les compagnies, non pas suivant nos méthodes, mais en vertu d'une lettre, lorsque ce n'était pas au cours d'une simple entrevue.

Bien des concessions ont aussi été faites à des Canadiens, qui les ont ensuite vendues à ces prétendues compagnies étrangères.

Le ministre des Terres et Forêts a dit aussi que depuis longtemps le gouvernement provincial fait faire des inventaires forestiers.

Record d'altitude dans la stratosphère

Washington, 21. (P.A.) — Les capitaines Albert Stevens et Orville Anderson ont atteint l'altitude record d'un peu moins de 14 milles dans les airs, lors de leur envolée en ballon effectuée le jour de l'anniversaire de l'Armistice.

Quatre constables ont été suspendus

A la suite de l'assemblée libérale du marché Saint-Jacques

Après une minutieuse enquête sur leur conduite lors de l'assemblée de l'hon. L.-A. Taschereau, au marché Saint-Jacques, mercredi soir, Me Fernand Dufresne, directeur de la police, a suspendu quatre constables, hier, parce qu'ils se seraient livrés à l'exercice de leurs fonctions.

Nombre de plaintes sont venues de toutes parts aux quartiers généraux de la police, hier, au sujet de la conduite de la police municipale à l'extérieur du marché Saint-Jacques.

En réponse à ces plaintes, les directeurs du service de la police ont fait rapport à l'hôtel-de-ville que les 150 constables avaient éprouvé quelque difficulté à mater les manifestants, à cause de la foule énorme — 12,000 personnes — qui était massée tout autour du marché Saint-Jacques.

Le docteur Poulin a également obtenu de la Voirie provinciale la construction de routes qui relieront à Montréal les régions de l'Abitibi de Rouyn et de Chibougamou et qui assureront à notre ville les bénéfices d'un commerce important.

Mort subite de M. Bernard Lynch

Il succombe à la perte de sang consécutive à une chute

M. Robert-Bernard Lynch est mort subitement, hier après-midi, à la demeure de ses parents, 55, est, rue Sherbrooke, à la suite d'un pénible accident. Pendant le pied au moment

LE DR GASPARD FAUTEUX

(Suite de la dernière page)

dans l'espace d'une semaine. Je partis immédiatement pour Québec, je vis le premier ministre, M. Taschereau, qui consentit, par la suite, à faire une avance de deux millions de dollars à la ville, sur les sommes dues. Si j'ai mérité quelque chose pour ce que j'ai fait, je ne demande qu'une chose: ma réélection.

Les magasins en série

"Nous avons ici des épiciers et bouchers, autrefois préteurs, dont le sort était devenu pénible et que des magasins en série ont supplantés dans leur commerce. J'ai combattu pour que des taxes plus élevées soient imposées à ces chaînes de magasins, afin que les notes puissent les concurrencer avec avantage. Dans le cas des taxes de l'électricité, j'ai insisté pour qu'une taxe de 5 p.c. soit imposée à la Montreal Light Heat & Power Co., mais ce n'est que sur la promesse formelle du président de la compagnie, M. Norris, que les taxes seraient diminuées, que la mesure n'a pas été adoptée."

Le docteur Fauteux parla aussi de sa lutte contre les compagnies d'essence et déclara qu'elle n'était pas finie. Il dit qu'il avait au moins gagné un point, celui d'obtenir la classification des diverses qualités d'essence.

L'alliance Duplessis-Gouin

"Je touche présentement à un sujet qui m'est pénible. Mon cousin Paul Gouin a eu bon de me susciter de l'opposition.

Je comprend jusqu'à un certain point la lâcheté de M. Duplessis, qui a renié les principes de son parti mais cela n'excuse pas celle de l'autre, qui se détache du parti libéral.

Le député de Sainte-Marie rappelle la lutte qu'il livra à l'Assemblée législative pour que les résidents de Westmount et d'Outremont qui font fortune à Montréal fassent leur part pour aider la ville à sortir des embarras financiers dans lesquels elle est plongée.

L'assemblée, très enthousiasmée, était présidée par l'échevin J. W. Rio et M. Israël Nante. Les orateurs furent MM. Fabio Monet, L. Desormière, Gaston Lacroix, Me Charles-Auguste Sylvestre, Louis Morin, G. R. Brunet, l'ex-commissaire de la cité sous la première administration Houde, porte-parole de l'assemblée, et le docteur Veitch de l'hon. M. Arcand.

Deux assemblées en faveur de M. Filion, candidat dans Laval

"Qu'ont fait pour vous les adversaires de M. Filion?" demande Me Joseph Jean

A Tétreauville

Entouré de trois députés libéraux aux Communes, MM. Joseph Jean, Sarto Fournier et Azellus Denis, maire de Montréal-Est, M. Napoléon Courtemanche et du conseiller municipal de Mercier, M. Abraham Dupré, M. Joseph Filion, député sortant et candidat libéral dans le comté de Laval, a exposé son programme, hier soir, devant deux nombreuses assemblées, l'une à Tétreauville et l'autre à Ville Saint-Michel.

Aux deux assemblées, M. Filion a été acclamé comme le futur député de Laval à l'Assemblée législative, et M. Dupré a soulevé l'enthousiasme en déclarant qu'il est prêt à parier jusqu'à mille dollars que le parti Duplessis-Gouin ne remportera pas quinze sièges lundi prochain.

Me Joseph Jean, député de Mercier aux Communes, a déclaré qu'il était fier de se montrer aux côtés de M. Filion, et il a demandé aux électeurs de Laval de donner au futur député provincial de leur comté le même appui qu'il lui ont donné le 14 octobre dernier.

"Faites-moi le plaisir," dit M. Courtemanche, "de voter lundi pour M. Filion. Le parti de MM. Duplessis et Gouin, ce n'est pas un parti politique, c'est une bande de mécontents composés de sténographes, de Bénédictins, de Gouiniats, de Duplessistes etc. A entendre leurs discours, nous sommes portés à croire que tous les libéraux, tous tant que nous sommes, ne sont que des bandits."

M. Courtemanche a déclaré que les maires des municipalités du comté donneront leur appui à M. Filion.

M. Sarto Fournier, député libéral de Maisonneuve-Rosemont aux Communes, a déclaré que les "rébellés" libéraux du parti Duplessis-Gouin n'étaient pas montrés lors des élections fédérales, parce qu'il s'agissait alors de construire. Ils tentent maintenant de démolir, car c'est tout ce qu'ils savent faire mais ils ne réussissent pas."

MM. Azellus Denis, Louis Morin, Russell Spence, Germain Charland, président de la Jeunesse libérale de cœur ont aussi porté la parole.

SALAIRES AUGMENTÉS...

(Suite de la dernière page)

expliqua qu'il gagnait 30 cents de l'heure de plus et qu'il avait reçu des arrangements de salaires de son employeur pour plus de \$300.

M. Armand Dussault a ensuite les différents lois adoptées par le gouvernement provincial pour venir en aide à l'ouvrier, notamment la loi des accidents de travail, la loi des établissements industriels, celle du salaire minimum et nombre d'autres.

"Je crois, termine-t-il, qu'avec la coopération de tous, je parviendrai à améliorer les conditions de toute la classe ouvrière. Il reste beaucoup à faire, mais avec votre aide, le travail sera plus facile à accomplir."

Nouvelle secousse sismique à Helena

Helena, Montana, 21. (P.A.) — Une nouvelle et forte secousse sismique a jeté la panique parmi la population de la capitale du Montana. La terre a tremblé à 8 h. 56 ce soir (10 h. 58 de notre heure). Depuis le 12 octobre dernier, la terre a tremblé 991 fois à Helena.

En dix jours, Québec place quarante-cinq jeunes Montréalais chez les cultivateurs

M. G. A. Dionne, directeur à Montréal du service des enquêtes et du placement du ministère de la colonisation de la province de Québec, nous a déclaré hier que depuis le 12 novembre, il a placé quarante-cinq jeunes Montréalais chez des cultivateurs des Cantons de l'Est, de l'Assomption, de Saint-Jean, de Deux-Montagnes, d'Yamaska, de Berthier, de Verchères et de Chambly.

Avant leur départ de Montréal, le ministère de la colonisation les habille, leur paie leurs frais de voyage et avertit de leur départ le cultivateur qui les emploiera.

ABAISSER LE DROIT... M. ADELARD LEDUC...

droits d'entrée devraient tout simplement régler les importations, dans la mesure où cela permet à l'industrie canadienne de bénéficier d'une augmentation de débit des raffineries.

Il n'a jamais su ce qu'étaient à la manière d'un photographe, ces simples mots: "Messieurs, le peuple veut un changement de gouvernement!"

Elle dit avoir toujours payé des salaires raisonnables et soutenu à ses frais une caisse d'assurance-maladie et d'assurance-vie.

Elle a fait fortune par une action subsidiaire, les puits de la Turner Valley (Alberta), "mais ces puits ne sont pas de vrais puits de pétrole; ce sont plutôt des poches de gaz en liquéfaction, dont le rendement potentiel est très élevé, pourvu que la pression des roches y soit maintenue par un bon système d'exploitation."

Elle doit absolument se ménager, par des affiliés, ses sources d'approvisionnement au Pérou et dans la Colombie, dont elle achète une certaine proportion de son huile brute.

Elle achète le reste aux Etats-Unis. Souvent fois, aux Etats-Unis, le prix de la gazoline est descendu presque à zéro. A un moment donné, pour chaque gallon qu'il prenait en magasin, le vendeur recevait de la gazoline et une somme d'argent.

La requête analyse ensuite les recettes de l'Imperial Oil, depuis l'imposition du droit d'entrée actuel de deux cents et demi le gallon impérial.

En régularisant l'importation, le droit de 2.5 p.c. a retardé la multiplication des débits d'essence, qui amènerait en définitive la hausse du prix de la gazoline.

Le prélevement de ce droit a aussi augmenté le débit des manufactures, abaissant par le fait même le coût du raffinage.

Le soda empoisonné continue ses ravages

San-Francisco, 21 (P.A.) — On attribue maintenant quatre décès au soda à pâtisserie empoisonné. De plus, il y a trois malades de plus.

Un nommé George Purnaras, 45 ans, laveur de vaisselle, est mort aujourd'hui dans des convulsions terribles après avoir pris du bicarbonate de soude. La police s'est rendu compte que le soda dont s'est servi Purnaras n'avait pas été acheté au même endroit que le soda qui a causé la mort de trois autres personnes.



Fou M. Robert-Bernard LYNCH

CARTES D'AFFAIRES

Vignettes? TELEPHONEZ MARQUETTE 4349 PHOTOGRAVURE NATIONALE 59 STE CATHERINE OUEST

UNDERWOOD

RECORDS-TRUITS \$40.00

Remington "12" \$140.00 pour \$35.00

Underwood Remington et \$45.00 Royal portatifs neufs... \$25.00

Remington "Scout" neuf... \$25.00

Additionneur et Calculateur N. BARTINGEAU & FILS 1019 Ste-Henry (près de Villeré) S.V.P. mailer ce coupon

Pour informations Tél. M.M. 2045 Nom Adresse Ouvert le samedi après-midi

RADIOTRONS MARCONI RVC

SONT EN VENTE PARTOUT

Canadiens triomphent 2-1 à leur premier match contre Maroons cette saison

GOLDSWORTHY DONNE LA VICTOIRE AUX SIENS A QUATRE MINUTES DE LA FIN A LA TROISIEME PERIODE

Ses deux buts aident les Habitants à passer en seconde position de la section canadienne. — Art Lesieur en vedette à la défense devant Cude

Cain blessé à la tête

Le brillant ailier des Maroons se frappe le front sur la clôture à la seconde période, mais peut revenir au jeu à la reprise finale. — Beveridge est brillant

Ménés par Leroy Goldsworthy à l'attaque et protégés superbement par le jeu magnifique de leur défense à l'arrière-garde, les Canadiens ont brillamment vengé l'échec subi mardi soir contre les Maple Leafs en disposant des Maroons 2-1 devant plus de 8,000 spectateurs venus acclamer les champions du monde. Goldsworthy a compté les deux buts des vainqueurs, un à la première période qui a égalé le compte après que Gus Marker eût mis les Maroons de l'avant, et l'autre au milieu de la troisième reprise, à la suite d'une magnifique course individuelle.

Les Canadiens, qui n'ont pas semblé du tout l'équipe qui a joué contre Toronto il y a trois jours, ont tenu les Maroons constamment en respect, et le travail de Lesieur à la défense a particulièrement contribué à fatiguer les gars de Tommy Gorman qui étaient exténués lorsque la cloche a annoncé la fin du match. Lesieur n'a pas ménagé les coups d'épaule et a su bloquer si effectivement les avants des Maroons que ceux-ci ont semblé hésiter à attaquer lorsqu'il était sur la glace vers la fin du match.

La première période
Le match a commencé à une allure vertigineuse, les deux adversaires se lançant à l'attaque furieusement afin de prendre les devants. Ce n'est qu'après huit minutes de jeu enlaidé cependant, que Gus Marker, accompagné de Bob Gracie et Herb Cain, est allé compter le premier but du match, déjouant Cude grâce à un lancer bas, après avoir reçu une passe de Gracie, à qui Cain avait envoyé la rondelle du coin de la patinoire où Pusie l'avait mis en échec.

Les Canadiens, stimulés par cet exploit, ont continué leur offensive, et ce n'est que le jeu superbe de Bill Beveridge dans les buts qui les a empêchés d'égaliser les chances plus tôt qu'ils ne l'ont fait. Leurs efforts ont cependant porté leurs fruits lorsque George Mantha s'est échappé en compagnie de Goldsworthy après une des rares attaques des Maroons, et, passant la défense de Tommy Gorman grâce à une feinte habile, il a contourné le filet et a lancé un dur coup que Beveridge a réussi à bloquer. Mantha a repris la rondelle, et l'a passée à Goldsworthy qui n'a pas pris de temps, et, d'un lancer haut, il a pris Beveridge en défaut.

Le jeu ralentit
Satisfaits de ce résultat, les Habitants ont considérablement ralenti leur allure jusqu'à la fin de la période, et les Maroons se sont contentés de repousser les attaques de leurs adversaires.
La deuxième reprise n'a servi qu'à permettre aux équipiers de chaque côté de se reposer, afin de commencer le troisième engagement frais et dispos à une lutte serrée. Les Canadiens ont cependant déclenché quelques attaques menaçantes vers la fin de la période, mais cela n'a produit aucun résultat.
Après avoir protégé brillamment ses filets durant deux périodes, Wilf Cude a continué son jeu brillant à la dernière, et les Maroons, malgré tous leurs efforts n'ont pu réussir à le déjouer. Protégé solidement à la défense par le jeu de Lesieur, qui a été la grande vedette de la soirée à la ligne bleue, Cude a cependant eu 16 lancers à bloquer, mais la plupart venaient de loin et ont été relativement faciles à arrêter.

Maroons attaquent
Il a tout de même été en grand danger à quelques reprises, notamment lorsque Northcott, Ward et Trotter se sont lancés à l'attaque dès le début de la troisième période et l'ont bombardé de tous côtés. Cude s'est tiré sans dommage de ces ruées, et les Canadiens se sont à leur tour lancés vers les buts des champions qu'ils ont assaillis sans relâche vers le milieu de la reprise.
Ces attaques ont finalement donné un résultat profitable pour les Habitants lorsque Goldsworthy, s'emparant de la rondelle près des buts des siens, a laissé les avants des Maroons dans le territoire du Canadien, et, renché à la ligne bleue, il a séparé les deux défenses d'une feinte habile et son lancer rapide comme l'éclair a pris Beveridge par surprise. Le palet a ricoché sur le bras du gardien des Maroons et est tombé dans le filet, donnant ainsi aux Canadiens leur première victoire sur les champions du monde cette saison, ainsi que la seconde position du classement de la section canadienne de la N. H. L.

Canadien surpris
Après sa piètre tenue contre les Maple Leafs mardi dernier, le Bleu Blanc Rouge a surpris les amateurs en repoussant constamment les attaques des Maroons et il a tenu Beveridge sur les dents tout le temps qu'a duré le match. Armand Mondou a brillé à l'attaque, et ce n'est que la guigne qui l'a empêché de compter. A trois ou quatre reprises, il s'est trouvé seul devant le gardien des Maroons, mais, soit un manque de précision, soit une anxiété trop grande,

il a lancé à côté du filet ou sur les jambières de Beveridge à chaque occasion. Aurel Joliat s'est mis en vedette comme d'habitude et a grandement participé au peu de succès des attaques des Maroons, par son superbe jeu défensif. Jean Pusie a enthousiasmé la foule par plusieurs courses à toute allure, mais il n'a pu rien faire contre Beveridge, qui a été presque invincible dans les filets des siens. Herb Cain s'est blessé légèrement à la tête lorsqu'à la deuxième période, il s'est frappé rudement le front sur la clôture en tombant par suite d'une dure mise en échec de Pusie. On a dû l'aider à quitter la patinoire, mais il a pu revenir au jeu à la reprise finale.

Les Maroons ont terminé le match à une allure furibonde, tenant désespérément de reprendre le terrain perdu, mais la défense des Canadiens a été invincible. Les champions, envoyant cinq hommes ont failli voir leurs adversaires augmenter leur avance à deux reprises durant la dernière minute de jeu.

Joliat a manqué deux belles chances de compter durant cette minute sensationnelle. Il s'est trouvé seul en compagnie de Mondou devant Beveridge, à deux reprises, mais le gardien des Maroons a réussi à protéger ses filets.

Wilf Cude a été coupé à la joue par le patin de Northcott au cours d'une mêlée devant ses filets, quelques secondes avant la fin du match. Il est resté étendu sur la glace durant quelques minutes, mais il a finalement pu se relever et a terminé le match en arrêtant un dangereux lancer de Jimmy Ward.

Le match a été des plus rapides, et neuf punitions seulement ont été infligées, dont cinq aux Canadiens.

Lorsque Mondou et Haynes se sont trouvés tous deux sur le banc des chronomètres à la troisième période, les Maroons se sont lancés plus furieusement que jamais à l'attaque, mais n'ont pas pu profiter de l'occasion qui s'offrait à eux.

Cette victoire envoie les Canadiens en seconde position de la section canadienne et fait tomber les Maroons en dernière place. Les Amersks, qui ont battu Détroit hier, passent en troisième position.

Le sommaire :
CANADIENS — Buts: Cude; Défenses: Buswell et Lesieur; Centre: Rungie; Ailes: Joliat et Laroche; Subs.: S. Mantha, Mondou, G. Mantha, McGill, Goldsworthy, Haynes, Gagnon, Poirier, Costello.
MAROONS — Buts: Beveridge; Défenses: Wentworth et Evans; Centre: Smith; Ailes: Ward et Northcott; Subs.: Conacher, Trotter, Marker, Cain, Gracie, Shields, Blinco, Robinson, Lamb.
Arbitres: Hill et Stewart.

Première période
1.—Maroons: Marker (Gracie-Cain) 2-44
2.—Canadien: Goldsworthy (G. Mantha) 16-40
Punitions: S. Mantha, Evans.
Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Wentworth, Shields, G. Mantha.
Troisième période
3.—Canadien: Goldsworthy 19-40
Punitions: Mondou, Haynes, Lamb, R-33
Arrière-Cude 14 16-33
Beveridge 11 9-31

Richer en vedette dans la ligue Franco-Film
Richer, du club St-Denis Star, a décroché les honneurs au cours des dernières hostilités de la ligue de petites quilles Franco-Film en roulant la plus forte partie, 186, et le plus fort total, 393.

Voici les résultats:
ST-DENIS
Régulier 112 117 78-207
Père 108 119 108-272
Chenier-Chiron 53 77 84-214
Grenon 92 61 110-243
Cauchy 80 89 104-279
Total 423 442 464-1329
PARIS-CINEMA
Lamontagne 64 102 76-242
Delorme 110 123 78-310
Comieu 111 77 88-277
Mabeu 58 85 72-245
Savard 126 113 95-244
Total 509 502 407-1441
Paris-Cinéma gagne 2 parties.
NATIONAL
Brousseau 81 76 62-219
Blain 138 119 108-272
Carmen 101 109 78-283
Lemelin 80 110 108-293
Desmarctoux 97 100 114-311
Total 464 406 400-1420
ST-DENIS STAR
Tervault 150 89 103-322
Hanger 108 119 108-272
Hayes 108 104 97-313
Schick 137 124 110-382
Richer 104 146 101-302
Total 508 539 431-1628
St-Denis Star gagne 2 parties.

CANADIENS-MAROONS AUX PRISES AU FORUM, HIER SOIR



Cude vient de résister à une belle attaque des Maroons, mais Sylvio Mantha et son frère n'étaient pas loin derrière les "agresseurs". (Photo CANADA).

LE HOCKEY

Hier soir

LIGUE NATIONALE
Canadien 2, Maroons 1.
Américain 3, Détroit 1.
Chicago 4, Toronto 3.

LIGUE INTERNATIONALE
Détroit 3, Cleveland 0.

Co soir
GROUPE SENIOR
McGill vs Canadien.
Lafontaine vs Royal.

LIGUE MONT-ROYAL
Rosemont vs Canarails.
Pirates A.C. vs Mont-Royal.

Les classements

LIGUE NATIONALE (Section canadienne)

Équipe	J.	G.	P.	N.P.	C.	Pts
Toronto	5	3	1	1	0	13
Canadien	4	2	2	0	11	10
Américain	5	1	3	1	9	6
Maroons	2	1	1	0	2	2

(Section américaine)

Équipe	J.	G.	P.	N.P.	C.	Pts
Chicago	4	3	0	1	10	4
Rangers	6	1	3	2	7	11
Détroit	4	0	1	3	4	3
Boston	2	1	0	1	1	2

LIGUE INTERNATIONALE

Section Est

Équipe	J.	G.	P.	N.P.	C.	Pts
Détroit	4	3	0	1	12	6
Windsor	5	2	1	1	13	8
Pittsburgh	5	2	3	0	15	4
Cleveland	5	1	4	0	11	2

Section Ouest

Équipe	J.	G.	P.	N.P.	C.	Pts
Buffalo	4	4	0	0	9	8
London	6	4	2	0	10	8
Syracuse	3	1	2	0	10	2
Rochester	4	0	4	0	7	0

GROUPE JUNIOR

Équipe	J.	G.	P.	N.P.	C.	Pts
Royal	1	1	0	0	4	2
Canadien	1	1	0	0	4	2
Victoria	1	0	1	0	4	0
Verdun	1	0	1	0	4	0
Lafontaine	0	0	0	0	0	0

LIGUE CANAMERICAIN

Équipe	J.	G.	P.	N.P.	C.	Pts
Philadelphie	4	3	1	0	14	9
New-Haven	4	2	1	1	11	10
Providence	3	1	1	1	7	3
Springfield	4	1	2	1	6	3
Boston	3	0	2	1	2	1

GROUPE SENIOR

Équipe	J.	G.	P.	N.P.	C.	Pts
Verdun	5	4	0	1	21	11
Canadien	5	3	2	0	15	12
McGill	3	1	1	1	4	5
Ottawa	3	2	1	0	14	6
Victoria	4	0	1	3	8	4
Royal	4	1	2	1	6	10
Lafontaine	4	0	4	0	6	22

L'Union rendra sa décision samedi

Rien n'est encore décidé au sujet de la participation de Queen's au détail de rugby

Toronto, 21. (P.C.) — L'Union Athlétique Intercollégiale Canadienne n'a pas encore rendu de décision sur la question d'accorder à l'Université Queen's la permission de participer aux éliminatoires pour le championnat de football du Canada, a déclaré aujourd'hui le professeur M. A. Mackenzie, président de l'Union.

Le professeur de l'Université de Toronto a dit qu'il n'avait pas encore eu de nouvelles des autres directeurs de l'Union à propos de la permission écrite que Queen's doit avoir en sa possession avant que son match contre les Tigers à Hamilton samedi devienne la semi-finale de l'Est du Canada. Si l'Union décide de ne pas permettre aux champions de l'Intercollégiale de participer aux séries pour le championnat canadien, le match de samedi sera considéré comme une exhibition.

L'Union a jusqu'à samedi midi pour rendre sa décision.

TECS ACHEVENT GROH DE LONDON

London, 21 (P.C.) — La vente de Alvin (Speedy) Groh, ailier droit véteran de London, aux Falcons de Cleveland a été annoncée ce soir comme les Tecumseh s'entraînent pour leur rencontre contre Pittsburgh dans la ligue internationale. C'a été une vente opérée avec une somme d'argent non déterminée.

Les Tec ont aussi échangé William (Red) Anderson, jeune joueur de défense, à Cleveland pour Frank Gallighen, aussi joueur de défense. Gallighen va probablement être vendu de nouveau à son arrivée.
La vente de Groh marque le départ du dernier des membres du club original de London qui a remporté le championnat en 1928-27, la première année de la vieille ligue professionnelle canadienne.
Bill Kendall va prendre la place de Groh sur l'avant avec Eric Pettinger et Owen Lennon.



L'arbitre Stewart vient de jeter la rondelle et Couture, du Canadien, tente de l'enlever à Blinco, le centre des Maroons. A l'arrière, Jean Pusie se tient prêt à venir à la rescousse. (Photo CANADA).

Le Groupe Senior ne fera aucun cas de ces suspensions

Jotkus, Titcombe et Herman Murray continueront à jouer au hockey

Montréal 21. (P.C.) — Les joueurs de l'Association de hockey de la province de Québec qui sont sujets à suspension en masse des joueurs de football de l'Union interprovinciale mise à exécution par la A. A. U. du Canada, vont probablement continuer à jouer au hockey en dépit de cette suspension a annoncé ce soir le président de la Q. A. H. A. James Lalanne.

Trois footballeurs qui jouent aussi au hockey sont affectés par cette décision, Peto Jotkus et Gordon Titcombe, membres du club de football de Montréal, jouent sur la défense avec les Royals dans le groupe Senior et Herman Murray, un autre joueur du M. F. C. est joueur de défense pour Victoria.

"Je ne peux voir comment la division d'Ottawa peut avoir juridiction sur des joueurs en dehors de son district", a déclaré M. DeLalanne. "En tous cas aucune accusation de professionnalisme n'a été portée contre Roy Berry des Rough Riders d'Ottawa, et l'affaire n'est après tout qu'un changement de nom.

Comment cela peut-il causer la suspension des joueurs de notre province." "Toute cette affaire n'est qu'une farce grossière", de s'exclamer Ken Stewart, président du Groupe Senior. "Nous ne porterons nulle attention aux décisions que pourra prendre la ligue d'Ottawa de la A. A. U. du Canada. Le seul ordre de suspension que nous prendrons en considération sera celui qui nous viendra directement du corps dirigeant de la A. A. U. du Canada.

LE CANADA NE PRENDRA PAS PART A LA COUPE DAVIS L'AN PROCHAIN

Ottawa, 21 (P.C.) — Phillip D. Lyons, président de la C.L.T.A., a dit ce soir qu'il est "extrêmement probable" que une autre équipe canadienne soit envoyée en Angleterre l'été prochain pour prendre part au tournoi de Wimbledon.

D'autres déclarations faites par M. Lyons disent que Bob Murray, de Montréal, aura probablement à défendre son titre d'Ecosse; une équipe d'Ecosse sera aussi invitée pour participer ici aux championnats de tennis canadiens et il est peu probable que le Canada prenne part au tournoi de la coupe Davis l'an prochain.

Cette année une équipe de tennis canadienne composée de Caroline Deacon et Eleanor Young, de Vancouver, Laird Watt et Murray, de Montréal, est allée en Angleterre pour participer aux championnats de Wimbledon puis ensuite en Ecosse. Le président Lyons n'a cependant pas mentionné qui seraient les représentants du Canada.

Après avoir participé au tournoi de la coupe Davis pendant plus de deux décades, le Canada s'est retiré l'an dernier et il est peu probable qu'il prenne part à la compétition l'an prochain. Ayant à jouer trop dans la saison contre les équipes des autres pays l'équipe canadienne de la coupe Davis a continuellement été vaincue dûment au manque de pratique. Après la saison d'hiver les joueurs ne sont pas en condition pour entrer aussitôt en compétition. En 1931, la dernière année dans laquelle le Canada a participé à la coupe Davis, la date de ses matchs a été du 24 au 26 mai. Elle a joué contre les Etats-Unis à Wilmington.

AMERKS DEFONT Le président Hickey de l'Ass. Américaine

deux buts de Sweeney en période supplémentaire leur donnent une première victoire

New-York, 21. (P.A.) — Deux brillants buts, enregistrés en période supplémentaire par Sweeney Schriener ont donné aux Américains de New-York une victoire 3-1, sur les Red Wings de Détroit.

Le président, âgé de 74 ans, a accepté une offre comme président à vie du bureau des directeurs de la ligue — une position nouvellement constituée.

Un nouveau président sera nommé à l'assemblée de l'Association Américaine à Chicago le 10 décembre. Il y a une foule de candidats à cette place, mais les favoris sont Lou McEvoy, gérant d'affaires des Browns de St-Louis; le juge Ed Norris, de Toledo; Francis J. Powers, rédacteur sportif de Chicago; Ed Shave, journaliste de St-Paul; et Billy Evans, ex-gérant-général des Indiens de Cleveland.

On a offert la position à Evans, mais celui-ci a demandé un contrat de cinq ans, avec un salaire de \$15,000 par année, ce qui a fait changer d'idée aux directeurs de la ligue. Hickey n'a retiré que \$7,500 par année depuis quelques années.

"McEvoy aura la position s'il la veut", ont déclaré plusieurs des propriétaires de clubs de la ligue.

Le record de l'altitude homologué à 72,395 pieds

Washington, 21. (P.A.) — L'association nationale d'aéronautique a homologué aujourd'hui le record d'altitude de 72,395 pieds, établi le 11 novembre dernier par le ballon représentant conjointement la "National Geographic Society" et le corps d'aéronautique militaire des Etats-Unis.

C'est 11,158 pieds de plus que l'ancien record de 61,237 pieds, détenu jusqu'à présent, par le lieutenant-commandant T. G. W. Settle et le major Chester Fordney, depuis le 20 novembre 1933, pour leur envolée à Akron, Ohio.

COOK ET GROH SONT ASSEZ PUNIS DEJA

Windsor, 21. (P.C.) — John D. Chick, président de la Ligue Internationale de hockey, a annoncé aujourd'hui qu'aucune punition additionnelle ne serait infligée à Allen "Bud" Cook centre des Falcons de Cleveland, et Alvin "Speedy" Groh, ailier droit des Tecumseh de London, pour leur combat de boxe mardi soir, durant le match où London a battu Cleveland 3-1 à London.

Le président a déclaré que les punitions infligées par l'arbitre Mickey Ion après l'altercation ont été suffisantes pour expier l'offensive et que les punitions pour le match ont été données comme avertissement aux autres joueurs.

BLACK HAWKS GAGNENT 4-3 CONTRE LEAFS

Chicago compte sa première victoire de la saison et Toronto subit sa première défaite

Hainsworth blessé

Chicago, 21 (P.C.) — Les Maple Leafs de Toronto ont connu leur première défaite de la saison dans la ligue de hockey Nationale ici ce soir en perdant 4 à 3 aux mains des Black Hawks de Chicago dans un match qui a enthousiasmé plus de 10,000 spectateurs. Le résultat a laissé les Hawks en tête du classement de la section américaine et les Leafs en tête de la section canadienne. La ligne d'attaque des Hawks constituée de Doc Romnes, Donnie McFayden et Paul Thompson, a été en vedette. Ils ont tous trois compté les quatre buts des vainqueurs.

Thompson a compté deux fois, tandis que McFayden et Romnes en ont compté chacun un. Les Hawks menaient 2 à 1 à la fin de la première période, après que Nick Metz eût compté pour les Leafs sur une passe de Bill Hollet. Ils ont compté deux autres buts en deuxième manche tandis que Jackson en a compté de son côté pour Toronto, et n'ont réussi à compter aucun but dans la dernière reprise tandis que Leaf en enregistrait un autre.

Le gardien de buts des Leafs, George Hainsworth, s'est infligé une blessure au dessus de l'oeil droit en voulant arrêter un lancer de McFayden dans la troisième période, et on dut lui appliquer cinq points de sutures avant qu'il reprenne connaissance. Cet accident a retardé le match de 13 minutes.

Sommaire :
TORONTO — Buts: Hainsworth; Défenses: Day et Clancy; Centre: Primeau; Ailes: Conacher et H. Jackson; Subs.: Hollett, Hainsworth, Finnigan, Thom, Kelly, A. Jackson, Metz.
CHICAGO — Buts: Karakas; Défenses: Wills et Levinsky; Centre: Romnes; Ailes: McFayden et Thompson; Subs.: Moroz, Burke, March, Gotschall, Locking, Trudel, Cook, Ouellet, Couker.
Arbitres: Dye et Daignault.

Première période

1.—Chicago: McFayden 3-40
2.—Chicago: Thompson 11-50
3.—Toronto: Metz (Hollett) 18-50
Punitions: H. Jackson, Boli, Trudel, A. Jackson.

Deuxième période

4.—Chicago: Romnes (Thompson-McFayden) 20-50
5.—Toronto: H. Jackson (Conacher) 2-00
6.—Chicago: Thompson (Romnes-McFayden) 12-10
Punitions: Moroz.

Troisième période

7.—Toronto: H. Jackson (Primeau) 4-30
Punitions: Aucune.

E. D. Andrews est en faveur d'un tournoi omnium au tennis

Kingston 21. (P.A.) — E. D. Andrews, le joueur de tennis No 2 de la Nouvelle-Zélande, s'est exprimé aujourd'hui en faveur de tournois omnium. Andrews est ici pour une semaine par affaires.

"Les tournois omnium ont eu un succès appréciable au golf et dans les autres sports, a dit Andrews. Il est à peu près temps qu'on les introduise au tennis".

HOCKEY
Amateur Senior
FORUM CE SOIR
A 8:00
McGill vs Canadien
Lafontaine vs Royal
PRIX:
Enfants, 25 Cts; Entrée gén., 50 et 75 Cts
Tous ces prix comprennent la taxe
Samedi, 23 nov.
à 8 h. p.m.
AMERICAN
CANADIENS
PRIX:
\$2.25, \$1.75, \$1.50, \$1.25, \$1.00.
Taxes comprises

FORD HOTELS
Taux
\$1.50
\$2.50
Chambre simple, pas plus cher
Montreal Toronto

POUR AVOIR LE MEILLEUR
Ne manquez pas de dire
DEWAR'S
Special Liqueur
VOYEZ CES! BAS PRIX!
BOUTEILLE DE 50% ONCES \$3.20
BOUTEILLE DE 40 ONCES \$4.85

INSISTEZ
pour avoir les véritables
RADIOTRONS
MARCONI
RVC

Ouverture de la ligue Mt-Royal ce soir à l'Arena --- Controverses dans la A.A.U.

LA A. A. U. TIENT UNE ASSEMBLEE ORAGEUSE HIER

es membres en viennent presque à la dispute au cours des discussions

Un amendement

Par Arthur Merkel

Rédact. sport., Presse Canadienne)

Halifax, 21. (P.C.) — Les problèmes qui occupent la Fédération athlétique Amateur féminine ont été discutés à l'assemblée annuelle de l'Union Amateur Athlétique du Canada aujourd'hui et ont causé des discussions qui ont presque débordé.

La controverse est surtout causée par la recommandation du comité des résolutions qui a suggéré une forme de représentation proportionnelle ou quelque plan alternatif qui permettrait à la Fédération d'empêcher le privilège des Maritimes de voter par procuration, ce qui leur donne le contrôle de l'assemblée de la Fédération et a causé la retraite de délégués de Québec et d'Ontario.

«La Fédération est une association indépendante, affiliée avec l'U. A. A. du C. et devrait être capable de régler ses propres problèmes sans recourir à l'existence, disait la recommandation. Si la Fédération ne veut venir à bout de ses difficultés, nous recommandons à l'Union de considérer sérieusement la cancellation des articles qui forment l'alliance entre les deux associations.»

On suggère un amendement

George Dudley, président de l'Association de Hockey d'Ontario, a suggéré un amendement, nommant un comité composé de P. J. Mulqueen, de Toronto, Tom MacDonnell, d'Halifax, et F. Marples, de Winnipeg, afin d'enquêter sur la situation, mais cette proposition a été repoussée, parce qu'un tel comité doit être choisi par l'Union, tandis que le comité des visiteurs a été nommé par la F. A. A. dans le but de donner des conseils à la Fédération.

P. J. Mulqueen, président du comité olympique, a demandé d'élever le rang des articles qui unissent la F. A. A. du C. et la Fédération, mais a plus tard retiré sa motion afin de permettre au comité des visiteurs de travailler.

LE CLUB DE HOCKEY N'EST PAS CHOISI

Halifax, 21. (P.C.) — Le choix d'un club de hockey pour représenter le Canada aux Jeux olympiques de 1936 est demeuré un problème de choix.

Les officiels de l'association canadienne du hockey amateur ont passé deux jours avec P. J. Mulqueen, président du comité olympique canadien, dans un effort pour décider ce qu'il faut faire à propos du déménagement des Wolverines d'Halifax, détenteurs de la coupe Allan en 1935.

Le président W. A. Fry, de l'Union athlétique amateur du Canada a dit qu'un club commercial ici que des efforts seraient faits pour rétablir l'alignement de Wolverines.

Trois universités font partie de ce circuit

Toronto, 21. (P.C.) — La ligue de hockey sénior intercollégiale semble avoir inclus McGill, l'université Western et l'université de Toronto, selon un communiqué de Toronto.

«On apprend ce soir, qu'un nouveau circuit de hockey sera fait à l'université Western de se joindre au circuit. Le club de Toronto, dont Bailey est l'instructeur, jouera contre l'université Yale ici le 12 décembre durant les vacances du jour de Noël. Le club de Toronto, Yale, Dartmouth et peut-être Harvard.

POTINS DE BASEBALL

Plusieurs des membres des Red Wings de 1935 ne porteront plus les couleurs de Rochester dans la course au championnat de l'International de l'an prochain. Jake Flowers en est un. Il a été congédié sans condition.

Le nouveau gérant des Red Wings est un vétéran de l'organisation des Cardinals de St-Louis, qu'il a rejoint en 1920, comme intérieur. Après plusieurs années dans les mineurs, il est passé aux Cardinals et Branch Rickey en a fait un extérieur. Blades était un dur frappeur excellent au champ jusqu'à ce qu'une blessure au genou le força de se retirer en 1924.

Blades a passé quelque temps avec les Red Wings en 1929, en qualité d'instructeur et de frappeur de relève, puis il est retourné aux Cardinals, avec qui il est resté jusqu'à la fin de la saison 1932. L'an dernier, il a été nommé gérant à Columbus et en trois ans comme manager des Red Wings, il a remporté deux championnats et a terminé en troisième position une fois.

Il est âgé de 38 ans, est marié et son domicile est à McLeansboro, Illinois. Il est membre de la Légion Américaine.

Blades est joueur combattif, et s'en prend souvent aux arbitres, et même au président de la ligue. Ses disputes avec Thomas Hickey, président de l'Association Américaine, sont l'une des causes de son changement de place avec Burt Shotton.

Voici une anecdote qui met bien en relief l'esprit combattif de Blades. C'était un dimanche après-midi au début du printemps de 1923, alors que Rochester, sous la direction de George Stallings commençait une série de parties d'exhibition avec les Cardinals à Pensacola. Branch Rickey était alors manager des Cards et Rogers Hornsby était l'étoile de l'équipe, tandis qu'un jeune joueur du nom de Blades, un intérieur devenu voltigeur, tentait de se trouver une place sur l'alignement du club majeur.

Rickey n'assistait jamais aux parties du dimanche, alors il avait donné l'ordre des frappeurs à Burt Shotton, l'homme à tout faire de Rickey à ce moment, et d'après cette liste, Blades était le premier joueur à venir au bâton.

L'arbitre derrière le marbre était Charley Pfirman, qui commençait sa première saison dans les majeures. Pfirman a déclaré "strike" une balle que Blades croyait mauvaise, et celui-ci ne s'est pas gêné pour lui dire sa façon de penser. Pfirman a riposté sur le même ton, et la discussion s'est envenimée à tel point que Blades a dû être chassé hors du terrain et n'a laissé la partie qu'après que Shotton ait passé plusieurs minutes à tenter de le persuader de quitter le terrain.

Un programme double marquera le début des hostilités entre quatre clubs de fort calibre

Le juge Monet, patron honoraire de la ligue, met la rondelle au jeu à 8 h. 15. — Rosemont fait face aux Canarails dans le premier match et les Pirates de Lachine en viendront aux prises avec Mont-Royal dans l'autre

Foule record anticipée

Ce soir à 8 heures 15 à l'Arena, le plus vieux circuit intermédiaire de la Province commencera sa quinzième saison. En effet, c'est le 8 janvier 1922 qu'a été jouée la première partie de ce circuit qui a fourni à date près de 60 joueurs aux circuits professionnels.

Le juge Monet, patron honoraire de la ligue, mettra la rondelle au jeu à 8 heures 15 et sera accompagné de plusieurs personnalités sportives de notre métropole.

Quatre bonnes équipes seront en lice ce soir. Dans le premier engagement les Rosemont "Colts" du gérant Gordon McCallum feront face aux porte-drapeaux du C.N.R. le Canarail dont l'instructeur est Mickey Murray, l'athlète local bien connu. L'on verra d'après la nomenclature des joueurs de ces deux équipes que les partisans du hockey amateur seront servis à souhait. Bert Thomas gardera la citadelle des Rosemonts; Bab McCallum et Buddy Atchison formeront une défense quasi insurmontable. Cecil Lambertus à l'avant ainsi que Bert Garner et John Stalford sont des jeunes qui en étonneront plusieurs même les plus sceptiques.

Richard Brayley, l'âme dirigeante du Canarail a fait signer hier de fameuses étoiles nommées: Gordie Lennox, Eddie Pilkington, Harry Unsworth, Art Staines, Willy Barry, Fred Abrams, un junior très habile au centre, Bill Hewitt, etc., etc. C'est dire que ces deux clans seront balancés et on a lieu d'anticiper une lutte vive et rapide.

Le triomphe de Jack Sharkey sur Winston n'est guère douteux

L'ancien champion des poids lourds commence ce soir à Boston sa campagne de retour

Boston, 21. (P.A.) — Jack Sharkey pesait 195 livres et a déclaré qu'il possédait soixante pour cent de son ancienne forme pugilistique quand il a terminé son entraînement aujourd'hui en vue de sa campagne de "retour". Il espère qu'il pourra vaincre l'entêté Joe Louis et Jimmy Braddock, le détenteur actuel du titre des poids lourds.

Sharkey, qui a continué un léger entraînement depuis qu'il a délaissé le ring et son titre pesait 200 livres, rencontrera Eddie Winston "Inconquerable" noir de Hartford, dans un combat de dix rounds demain soir au Garden de Boston.

Peu de ceux qui ont vu Sharkey s'exclamer en des paroles si optimistes sur lui-même l'ont pleinement cru mais ceux qui l'ont vu à l'entraînement ont gardé quelque chose de sa belle performance d'antan et qu'il est assez en bonne forme pour remporter une facile victoire sur le noir du Connecticut.

La gauche de Sharkey qui était son outil dangereux quand il était son meilleur, a fait grand dommage à ses partenaires d'entraînement et ses jambes, musclées par de longues randonnées dans les bois de Hampshire, où il s'est entraîné secrètement semblaient assez puissantes pour le maintenir durant une demi-heure de combat contre un boxeur du calibre de Winston.

Les professionnels ne pourront jouer avec les amateurs

L'U.A.A. du C. adopte une résolution à cet effet à la convention à Halifax

Halifax, 21. (P.C.) — Une discussion envenimée a eu lieu ce soir à la réunion de l'Union Athlétique Amateur du Canada lorsqu'on a décidé de ne pas permettre aux amateurs et aux professionnels de participer aux mêmes concours, en toutes circonstances.

Une résolution, présentée à l'assemblée par le comité des résolutions, de permettre à une équipe amateur d'avoir un joueur professionnel dans un autre sport, sur son alignement, a formé le terrain de bataille de la dispute qui a fait rage durant trois heures. Lorsqu'on a pris le vote final, cependant, après plusieurs amendements, les délégués se sont trouvés avec une majorité écrasante en faveur de conserver les barrières entre professionnels et amateurs.

Roetger aux Orioles

Dayton, 21. (P.A.) — Les Sénateurs d'Albany ont échangé Jake Plummer, premier but et voltigeur à Tulsa, de la Ligue du Texas, pour le voltigeur George Blackerby, Plummer a joué à Harrisburg, dans la ligue New-York-Pennsylvanie la saison dernière, mais il appartenait aux Sénateurs, à qui Blackerby se rapportera le printemps prochain.

Oscar Roetger, premier but, a signé un contrat avec les Orioles de Baltimore. Roetger vient d'être relâché sans condition par les Sénateurs.

Les Cardinals iront jouer une série de quatre parties d'exhibition à La Havane durant la période d'entraînement le printemps prochain. Ce sera la première fois depuis 1931 qu'un club des majeures visite Cuba.

Les Dodgers y étaient allés cette année-là, et on se rappelle qu'alors le 18ème amendement était encore en force aux Etats-Unis. Il semble que les Dodgers s'étaient bien amusés et qu'ils ont joué les parties qu'on avait organisées pour eux là-bas.

Les Dodgers s'étaient si bien amusés à La Havane, qu'il est fort probable que les Cardinals aient autant de plaisir lors de leur visite. On a commencé à s'amuser peu après que le bateau eût laissé Miami à destination de La Havane.

Babe Phelps et Dolf Luque ont tenu un concours afin de savoir lequel des deux pouvait manger le plus de crème de cacao. Luque a remporté la décision haut la main.

Un peu plus loin, Wally Gilbert tentait de chanter "Auld Lang Syne" sans se tromper. Il a enfin réussi, mais n'a pu participer à la première partie jouée sur le sol cubain. Il avait un "charley-horse" ou quelque chose d'approchant.

Lorsque la partie fut terminée, quelqu'un demanda à Phelps ce qu'il en pensait. "Ce ne fut qu'un rêve pour moi", répondit-il. Puis comme une arrière-pensée, il ajouta: "Etiez-vous sûr que la partie est finie?"

Lorsqu'ils n'étaient pas en uniforme, les Dodgers passaient la majeure partie de leur temps à la taverne de Sloppy Joe. Quelques-uns restaient même quelquefois jusqu'à l'aurore.

LE BIG FOUR EST SUSPENDU PAR LA A. A. U.

Les Tigers d'Hamilton et l'université Queen's sont atteints par cette mesure draconienne

Ottawa, 21. (P.C.) — Un terrible coup a été porté aux séries de détail pour le championnat du Canada ici aujourd'hui quand l'Union athlétique amateur du Canada a suspendu chacun des joueurs qui a joué dans l'union de football inter-provinciale cette saison et tous ceux qui ont joué des matchs-exhibition contre un club du Big Four.

La suspension en masse, qui constitue l'une des mesures les plus draconiennes qui aient été appliquées au Canada, a été annoncée ce soir par Gordon Young, secrétaire de la branche locale de l'Union.

Cette condamnation atteint les Tigers d'Hamilton, champions du Big Four, et l'université Queen's, qui a joué un match exhibition ici contre les Royals d'Ottawa. Les deux clubs devaient se rencontrer ici samedi dans le premier match de la série de détail.

Les Impériaux de Sarnia, le Balm Beach de Toronto et Winnipeg ne sont pas affectés par cette suspension.

"Nous en avons assez de l'hypocrisie", dit de bonne explication à cette application. Il a déclaré que la branche locale savait qu'il y avait du professionnalisme dans le Big Four et voulait en finir avec ça.

McCarthy cherche en vain à obtenir le lanceur Mel Harder

Dayton, 21. (P.A.) — Voici quelques faits se rapportant à la convention des mineurs, qui a lieu actuellement ici:

Les White Sox de Chicago ont terminé un échange par lequel Lee Stine, un lanceur de St-Paul, sera envoyé aux Reds de Cincinnati pour l'intérieur Joe Morrissey qui a passé la saison dernière à Toronto, et un certain montant d'argent. Morrissey, à son tour, sera vendu aux Giants.

Le président Ford Frick de la Ligue Nationale, est parti hâtivement de New-York afin de venir en aide aux Braves qui cherchent à démenter leurs affaires embrouillées. Frick a déclaré que les perspectives pour régler les affaires des Braves sont "presque trop belles pour être vraies".

On a définitivement appris que l'échange "mystère" entre les Giants et les Cardinals était le lanceur Parmelee pour le second but Burgess Whitehead.

Joe McCarthy, gérant des Yankees, a admis avoir discuté d'un échange pour le lanceur Mel Harder avec les Indiens, mais que rien n'avait abouti.

Cochrane à Miami

Après s'être débarrassés de plusieurs recrues, Mickey Cochrane et Charley Navin, des Tigers de Détroit, sont partis pour Miami où ils conféreront avec Walter O. Briggs, le propriétaire du club.

Dallas a échangé le premier but Dutch Prather aux Sénateurs d'Albany pour le lanceur Ollie Armbrust.

Les Giants cherchent à obtenir Pepper Martin et le premier but Johnny Mize, des Cardinals de St-Louis.

Pittsburgh a finalement résolu son problème en obtenant le receveur Al Todd de Philadelphie. En retour, les Pirates ont envoyé le receveur Earl Grace et le lanceur Claude Passeau, une étoile à Des Moines la saison dernière, à Philadelphie.

Galveston a vendu le lanceur Joe Gibbs à Baltimore pour le receveur Ashby et un certain montant d'argent.

Brinard, de la Ligue Northern, a vendu Ted Frank, un lanceur droitier aux Yankees de New-York. Frank a gagné 16 parties et en a perdu 13 la saison dernière.

DETROIT BAT FALCONS 3-0 ET PASSE EN TETE

Détroit, 21. (P.C.) — Les Olympiques de Detroit ont pris la possession indisputée de la section ouest de l'International ce soir en blanchissant les Falcons 3-0 devant une foule de 5,000 amateurs. Les Olympiques ont été considérablement supérieurs aux Falcons.

Carl Liscombe a compté le premier but de Detroit à la première période sur une double passe de Wilf Starr et Eddie Wiseman. Les Olympiques ont forcé le jeu durant toute cette reprise et le jeu défensif des avants a été tellement effectif que les défenses n'ont eu que peu d'ouvrage.

Wiseman et Burr Williams ont compté les deux autres buts du match à la seconde période. Le rapide Wiseman, autrefois des Red Wings, a compté son but sur une passe de Liscombe. Yip Foster a aidé Williams à compter le sien, après une course de deux joueurs de défense.

Trois punitions seulement ont été infligées, toutes aux joueurs de Detroit.

Le sommaire: CLEVELAND — Buts: Teuber; Défenses: Holway et Blackburn; Centre: Cook; Allis; Cormier et Daley; Subs: Robertson, Callaghan, Ripley, Cunningham, Brophy, Gross, Kaiser, Scholtz.

DETROIT — Buts: Brody; Défenses: Wiseman et Williams; Centre: Starr; Allis; Foster et Liscombe; Subs: Gallagher, Roulston, Pettiner, Kilres, Sherf, Giroux, Deacon, Hudson, Scholtz.

Arbitres: Mickey Ion et Teddy Oke. Première période: 1.—Detroit: Liscombe (Starr-Wiseman), 12:30. Punition: Aucune. Deuxième période: 2.—Detroit: Wiseman (Liscombe), 2:45. 3.—Detroit: Williams (Foster), 15:18. Punitions: Williams, Pettiner. Troisième période: Pas de point. Finitions: Liscombe.

McGill et Canadien se disputent la 2e position du Groupe Sr ce soir au Forum

Une victoire pour l'un des deux l'enverrait à un point seulement des Maple Leafs de Verdun, en première place. — Royal et Lafontaine aux prises au second match

Deux autres matchs serrés sont en perspective au programme de ce soir dans le Groupe Senior.

McGill et Canadien, sur un pied d'égalité en seconde position, tenteront tous deux de s'approcher à un point de la tête par une victoire qui leur vaudrait quatre points, et Lafontaine et Royal, qui occupent les deux dernières positions dans le classement du Groupe, s'efforceront d'améliorer leurs chances dans la course au championnat.

Les étudiants, à la suite de leur triomphe 3-2 sur Lafontaine, mercredi soir, ont sauté de la sixième à la seconde position et se sont affirmés comme l'un des plus puissants équipes du Groupe. Deux de leurs lignes d'avants, Crutchfield-Pidecock-Duff, et Lamb-Crosby-Morse, sont particulièrement dangereuses. La première exerce surtout à compter des points, et le jeu défensif de la seconde en fait l'un des meilleurs atouts du club du Dr Bobby Bell dans la course aux honneurs.

De leur côté, les Canadiens de Billy Boucher qui devront se passer à l'avenir des services de Len Godin, sont anxieux de venger leur récent échec subi la semaine dernière aux mains des meneurs, le Maple Leafs de Verdun. Paul Gauthier sera dans les buts pour l'équipe de Boucher, qui sera au complet pour le match.

Lafontaine-Royal

Les Royals, qui, quoiqu'ils aient été inactifs depuis dimanche, sont tombés en sixième position du classement, par suite de la victoire de McGill et du match nul des Vics contre Verdun mercredi, n'ont pas l'intention de moisir là et les Bleus n'ont pas l'intention de se laisser aller.

Le titre de "bad man" du Groupe est passé aux mains de deux joueurs mercredi, lorsque Cliff Goupille, voltigeur de Lafontaine, a attrapé une mineure, se plaçant sur un pied d'égalité avec Buster Munday des Royals. Tous deux ont passé 12 minutes chacun sur le banc des chronométreurs. Can. Houde suit avec 9 minutes et Polly Drouin, des Sénateurs a attrapé 8 minutes de punition de même que Ken Farmer et Paul-Emile Arcand. Ken Murray, Jim Orlando, Titcombe, Blanchard, Malenfant suivent avec six minutes.

Royaux achètent le lanceur Polli

Il est obtenu de Milwaukee. — La convention des mineurs aurait lieu ici l'an dernier

Guy Moreau, gérant d'affaires des Royals, a téléphoné ce matin aux bureaux du club au Stadium, que les Royals avaient acheté le lanceur Louis A. "Clip" Polli, des Brewers de Milwaukee, de l'Association Américaine.

Polli est un droitier et en 1934, il a remporté 16 victoires et a subi 15 revers pour les Brewers. En 1935, il a participé à 32 parties, a lancé 209 manches, a remporté 12 victoires et a subi 12 revers, pour une moyenne de .508.

L'acquisition de Polli est l'un des premiers pas des Royals pour remplacer les étoiles qui sont parties: Appleton, Kinsey, Fritz et Ripple.

Moreau a ajouté dans son télégramme qu'on avait demandé d'être choisi pour la convention de 1936 et qu'il croit que plus de votes ont été déposés en faveur de Montréal que d'aucune autre ville. La convention a eu lieu ici en décembre 1930.

TOURNOIS DE GOLF EN FLORIDE EN DECEMBRE

Miami, Fla., 21. — Les joueurs de golf professionnels qui envahiront la Floride cette année, en vue des tournois de décembre, seront de nouveau divisés en deux catégories — les "fantassins" et les "cavaliers", mais les bourses ne seront pas divisées.

Au lieu d'avoir seulement une chance aux grosses sommes d'argent, les joueurs professionnels qui ne jouent pas souvent dans les tournois joueront en vue de gagner une somme quelconque contre les "fantassins", ainsi qu'une position d'hiver au Biltmore Country Club.

L'hiver dernier le peloton au tournoi de \$10,000 à Miami était divisé en deux parties. La première était formée des joueurs qui avaient pris part aux deux dernières rondes du tournoi ouvert national ou de P. G. A. et la seconde était formée du reste des joueurs.

Il y aura des tournois à Orlando, Sarasota, Miami et Nassau en décembre.

M. A. O. Dawson loue le traité et le gouvernement

Kentville, Nouvelle-Ecosse, 21. (P.C.) — On a de plus en plus confiance que l'activité des affaires au Canada sera stimulée par le traité avec les Etats-Unis, a déclaré, aujourd'hui, M. A. O. Dawson, président de la Chambre de Commerce canadienne au Board of Trade de Kentville, au Nouveau-Brunswick. M. Dawson a félicité le gouvernement libéral d'Ottawa pour tout ce qu'il a fait déjà depuis le peu de temps qu'il est au pouvoir, en vue d'une administration économique et effective de la chose publique.

333,000 Aryens à marier

Berlin, 21. (P.C.-Havas) — On demande 333,000 jeunes filles attrayantes, de 16 à 33 ans, pour faire le bonheur d'autant de bons Aryens célibataires. Il conviendrait, pour le plus grand bien de la patrie allemande, qu'ils convolent en justes noces et fondent un foyer. C'est ce que révélera aujourd'hui les statistiques officielles du Reich. Statistique qui se présentera si l'on est pas bonne Aryenne.

PROVINCE DE QUEBEC

Montreal, 21. (P.C.) — Le directeur financier du village de Senneville, district de Montréal, Demandeur vs Dame WILLIAM SLICER, veuve de feu William Sliger, autrefois des cité et district de Montréal, et maintenant de Deux-Montagnes, défendresse.

Il est ordonné à la défendresse de comparaître dans le mois.

Montreal, le 21 novembre 1935.

J. M. G. LAMOUREUX

YAWKEY DELIE LES CORDONS DE SA BOURSE

Le rumeur veut qu'il ait acheté McNair et Cramer des Athlétiques. — Higgins à New-York

Fox restera

Connie Mack se servira de son premier but comme pilier dans la reconstruction de son club

Par Paul Mickelson. Rédacteur sportif, Presse Associée

Dayton, 21. (P.A.) — Les rumeurs circulent assez nombreuses pour amener à ce qu'on attend aujourd'hui à la convention des ligues mineures de baseball, mais on apprend de sources autorisées que:

1.—Les Athlétiques de Philadelphie ont vendu l'arrêt-court Eric McNair et le voltigeur Roger Cramer aux Red Sox de Boston et le troisième but Pinky Higgins aux Yankees de New-York.

2.—Bob Quinn a accepté de devenir entraîneur-général des Braves de Boston, qui seront réorganisés d'ici quelques jours d'une façon qui surprendra tout le monde.

3.—Le voltigeur Al Simmons, des White Sox de Chicago, jouera à Détroit la saison prochaine, si Mickey Cochrane peut décider le nouveau propriétaire des champions du monde, Walter O. Briggs, à l'acheter.

4.—Jimmy Fox, étoile frappeur des circuits des Athlétiques, restera à Philadelphie après tout, servant de pilier au club que Connie Mack tentera de reconstruire. Un rumeur persistante veut cependant que Fox s'aille aux White Sox.

Les intentions de Mack

On chuchote dans les coulisses que Connie Mack avait tout d'abord l'intention de vendre Cramer, McNair et Fox aux Red Sox, mais que les autres clubs ont fait des offres et ont insisté que cette vente rendrait les Red Sox trop puissants.

Cramer a terminé la saison avec une moyenne de .332, Higgins, .306 et McNair, .270, tandis que Simmons, n'a réussi que .267, tombant pour la première fois durant sa carrière en bas de .300.

Simmons n'est attiré l'ire de ses patrons il y a une semaine lorsqu'il a léché un contrat qu'on lui a offert. Il a retiré \$25,000 la saison dernière et les White Sox ne lui ont offert que \$12,000 pour 1936. Le géant Jimmy Dykes a admis que tout cela était vrai et a prédit que Simmons irait à Detroit l'an prochain.

Dykes a nié les rumeurs voulant que les White Sox aient demandé \$100,000 pour le "Due de Milwaukee", qui n'a pas fait très belle figure ces trois dernières saisons à Chicago. Cochrane a fait l'éloge de Simmons et a prédit qu'il ferait un retour sensationnel, puis est parti pour Miami afin de conférer avec Briggs.

Avec Simmons sur le marché, le rumeur que Chicago tenterait d'obtenir Fox a circulé de plus en plus, mais personne ne veut y croire.

Wiseman jouera pour Amerks samedi

Le club new-yorkais vient d'acheter l'ailier droit des Red Wings de Détroit

New-York, 21. (P.A.) — Les Américains de New-York de la ligue de hockey Nationale ont annoncé aujourd'hui l'acquisition d'Eddie Wiseman, ailier-droit des Red Wings de Détroit.

Wiseman a été obtenu en échange de Fred Hergert, un avant de la ligue Internationale de Rochester, et une somme de \$7,500.

Le nouveau ailier des Américains se rapportera aux Américains samedi à Montréal où ils rencontreront Canadien.

Wiseman a fait ses débuts chez les professionnels il y a cinq ans avec les Shamrocks de Chicago et a joué pour les Reds durant les deux dernières saisons.

Fumez une cigarette fraîche

CONSOLS

TABACS PLUS DISPENDIEUX

DUNCAN'S Royal Palace LIQUEUR WHISKY

15 cc. \$1.15
25 cc. \$2.10

EMBASSY LIQUEUR WHISKY

25 cc. \$2.10
40 cc. \$3.35

DES BONS VIEUX MELANGES DES HIGHLANDS
Malaisé et embouteillé par la Consolidated Distilleries Limited, à Corbyville, Ont.
Propriétaires des Distilleries Corby & Wiser.

Ne permettez pas que des lampes usagées gênent la réception de votre Radio

REPLACEZ les déficientes par les véritables

RADIOTRONS MARCONI RVC

Les couleurs de C. V. Whitney sont portées à l'honneur à la piste de Bowie

ROUSTABOUT BAT CHATMOS PAR UNE TÊTE

Weston, se classe deuxième, mais est disqualifié. — Wayne Wright suspendu pour le reste du meeting

Tweedledee gagne

Bowie, Md., 21. (P.A.) — La bourse Tench, une épreuve d'un mille et 70 verges qui a donné lieu à une fin d'après-midi a été déclinée devant une foule considérable. Les couleurs de C. V. Whitney, portées maintes fois à l'honneur ces jours derniers l'ont été une fois de plus par Roustabout. Weston, des écuries Braedalbane, qui a terminé deuxième, a été disqualifié et son jockey, Wayne Wright, meilleur jockey de la saison, a été suspendu pour le reste du meeting.

Trois chevaux ont passé au poteau d'arrivée séparés l'un de l'autre par une tête. Chatmos, premier choix à 1 pour 2 a été gratifié du deuxième argent, tandis que Ashen, de l'établissement Shandon devait se contenter de la plus petite part de la bourse. Synod s'est classé quatrième.

Chatmos aurait peut-être gagné n'eût été l'obstacle qu'il a rencontré dans le dernier virage.

Tweedledee gagne

Les turfistes locaux qui ont toujours quelque difficulté à choisir les vainqueurs d'une course quand les couleurs des frères Barch, celles de Selby et de Preston y sont toutes représentées, ont fait un nouvel essai dans le handicap Bladen, une affaire pour chevaux de classe "C" qui était la vedette de la matinée.

Tweedledee, qui dans les neuf départs de sa campagne de deux saisons n'avait jamais rien fait dans une épreuve plus longue qu'un mille et un seizième a remporté une facile victoire par six longueurs sur Thorson. Unencumbered s'est classé troisième une autre longueur et demie en arrière. Our Reigh, le favori a eu de la difficulté à se classer quatrième. Le temps pour le mille et un furlong a été 1:54 3-5.

LES CHOIX DE LA JOURNÉE

Par LE CHASSEUR

BOWIE
1—Auro, St. Out, Povel.
2—Hechester, Red Label, Grinnon.
3—American Belle, Red Label, Little Argus.
4—Heleny, All, Mad Mabel.
5—Scotty, Sun, Happy Day, Antillite.
6—Behemoth, Big Cat, Supreme Court.
7—Marry's May, Hot Griddle, Buster Boy.

Par G. N. B.

BOWIE
1—Auro, Sky Ride, St. Out.
2—Camino Real, Acantaw, Singing Heart.
3—American Belle, Worthington, Coming Back.
4—Heleny, Mad Mabel, Ugin.
5—Scotty, Sun, Happy Day, Antillite.
6—Big Hawk, Buck Langhorn, Credulous.
7—Helle Pike, Marry May, Gifted Lady.

LES RESULTATS

ARLINGTON DOWNS

Première course, tracé Waggoner — 1er, Phyllis R. 102, Caperton 7.30, 4.90, 2.90; 2ème, Brigade B. 109, Arnold 5.50, 4.30; 3ème, Charles Lee 112, Corbett 3.20, Temp 110 2-5; Skeeter Hawk, Miss Sunset, Fanfoot, I See, Heady, Sleep Along, Escopette, March Line, Bronco Rider, ont aussi couru.
Deuxième course, tracé wagoner — 1er, Myrtle Brooks, London 2.00, 12.50, 6.50; 2ème, Declaration 96, Gunari 19.00, 9.90; 3ème, Clamont 107, Caperton 11.20, 7.50; 4ème, Proud Princess, Naughty Polly, Special Favor, Dorothy Hicks Imprima, Saracen Maid, Old Pappy, Gray Ports ont aussi couru.
Troisième course, tracé wagoner — 1er, Morning Cry 107, Caperton 8.90, 4.30, 2.90; 2ème, Chicago Boy 105, S. Young 4.30, 2.90; 3ème, Uleudon 101, C. Kama 3.10, 2.50; 4ème, 119 4-5; Agary, Deter, Polante Rose, Gay Dream, Roy Dreams, Gypsy Jane, Velled, Flecker ont aussi couru.
Quatrième course, tracé wagoner — 1er, Macky Hussy 104, Caperton 11.30, 4.20, 2.60; 2ème, Shut Proof 112, Pollard 6.50, 3.40; 3ème, Pass Up 101, Gunari 3.40, 2.50; 4ème, Count Tetaroch, Commont ont aussi couru.
Cinquième course, 1 mille 1-8 — 1er, Black Rider London 24.70, 14.90, 9.90; 2ème, Flucky, Baby 107, Kama 7.00; 3ème, 2-5; Navason, My Peter, Malinos, Onruch, Blushy Fear, Tricking ont aussi couru.
Sixième course, 1 mille 70 verges — 1er, Polly Deer 104, Jackson 20.80, 13.20, 6.20; 2ème, Flabergast 104, Wimmer 5.70, 4.30; 3ème, Royal Rover 104, Camp 6.50; 4ème, 1-4 1-5; Joseph J. G., Law Suit, Felawake, Popdeck, Contrary, Deter, Popponcho, Coin, Sore Gamble ont aussi couru.
Septième course, 1 mille 1-8 — 1er, Bobo 111, Pollard 10.10, 5.20, 3.20; 2ème, 1-4 1-5; Watson, Curling, Mad, Kacie, Club House, Cash Surrender, Inscription, Agary, Chance Dame, Postponement ont aussi couru.
Huitième course, 4 furlongs — Glenbroom 107, C. Eye, 14.00, 5.10, 3.30; Stacey Elsie, 103, Reid, 3.20, 2.80; 3ème, Madest, 116, W. Light, 4.30, 2.50; 4ème, 1-1 2-5; Columbian, Polly Reigh, Miss News ont aussi couru.
Neuvième course, 6 furlongs — Miss Jones 115, Vagner 15.50, 8.10, 5.10; Sweet Feet 115, W. Horn, 32.70, 2.20; Mate as Sugar, 115, Richards, 2.70; Tempus 115, 2-5; Whitehaven Gal, Ollivier, P. Blue Alice, Oakwood Girl, Sun Surplice, Dark Loveliness, Swift Queen, Many Moons, Bourbonette ont aussi couru.
Dixième course, 1 mille et 70 verges — Toustabout, 109, Robertson, 3.20, 2.50, 2.50; Chatmos, 109, Gilbert, 2.50, 2.20; Ashen, 107, Wright, 2.20, 2.20; 1-4 2-5; Weston, Synod ont aussi couru.
Onzième course, 1-16 mille — Mastor, 107, Phillips, 12.30, 4.40, 3.10; Wino, Associate, 115, W. Light, 3.20, 2.50; Agathy, 104, Roeker, 1.50; Tempus 1-7 4-8; Purred Jack, Flowery Lady, Dunbar, Mettle, Home Work, Hereward, Happy Flag ont aussi couru.

BOWIE

Première course, 6 furlongs — Bread King 108, Dunbar, 6.20, 3.50, 2.90; James Boy, 111, Wright, 9.50, 5.20; Grace Hunting, 104, W. Horn, 4.40; Tempus 114 4-5; Waterwet, Curling, Mad, Kacie, Club House, Cash Surrender, Inscription, Agary, Chance Dame, Postponement ont aussi couru.
Deuxième course, 4 furlongs — Glenbroom 107, C. Eye, 14.00, 5.10, 3.30; Stacey Elsie, 103, Reid, 3.20, 2.80; Tempus 115, 2-5; Robertson, 110, 2.50; 1-1 2-5; Columbian, Polly Reigh, Miss News ont aussi couru.
Troisième course, 6 furlongs — Miss Jones 115, Vagner 15.50, 8.10, 5.10; Sweet Feet 115, W. Horn, 32.70, 2.20; Mate as Sugar, 115, Richards, 2.70; Tempus 115, 2-5; Whitehaven Gal, Ollivier, P. Blue Alice, Oakwood Girl, Sun Surplice, Dark Loveliness, Swift Queen, Many Moons, Bourbonette ont aussi couru.
Quatrième course, 1 mille et 70 verges — Toustabout, 109, Robertson, 3.20, 2.50, 2.50; Chatmos, 109, Gilbert, 2.50, 2.20; Ashen, 107, Wright, 2.20, 2.20; 1-4 2-5; Weston, Synod ont aussi couru.
Cinquième course, 1-16 mille — Mastor, 107, Phillips, 12.30, 4.40, 3.10; Wino, Associate, 115, W. Light, 3.20, 2.50; Agathy, 104, Roeker, 1.50; Tempus 1-7 4-8; Purred Jack, Flowery Lady, Dunbar, Mettle, Home Work, Hereward, Happy Flag ont aussi couru.

SANDIE
L'un des jockeys les plus célèbres d'Amérique qui est devenu chanteur dans un club de nuit à New-York. Il remonte en selle de temps en temps, cependant.

LE RECORD DE SANDIE:
Mentoring 5267
Valencourt 507
Seconda 717
Troisième 581
Meilleur gagné \$2,995.500

LES QUILLES

10 JOUEUSES ROULENT PLUS DE 300 CHEZ LES FRANCS-RIGOLES

Mlle O. Whitton de l'équipe Marron a certainement joué la plus belle partie chez les dames en roulant le formidable score de 426 points. Mlle B. Head la suit de près avec un score de 389 points les autres joueuses sont Mlle Morrison, K. O'Brien, I. Nelson, M. Keen, E. Ross, E. Hoare, F. Bellay, et C. St-Maurice. Du côté masculin M. J. Rose a encore le plus fort total avec le score de 470 points et E. Marion le suit avec un score de 445 points. Voici le détail des joutes.

GRIS No 11 G-2	
M. L. Belle-lale	8 72 109 97-278
Mme Morrison	10 112 103 105-318
Dummy	0 137 137 137-411
M. K. Barrio	4 56 78 82-216
M. O. Lovett	11 111 80 123-311
Total	33 531 607 642-1580
NOIR No 1 G-3	
M. F. Phillips	15 136 116 135-387
M. E. Marlon	19 145 142 138-425
M. F. Bellay	8 93 110 106-309
M. M. Bellay	10 125 106 105-339
Total	55 578 554 552-1717
BRUN No 1 G-1	
M. C. Lusier	11 131 117 80-328
M. E. Doyle	3 68 72 70-218
M. A. Rioux	5 56 103 94-253
M. K. O'Brien	11 85 140 95-320
Dummy	0 106 106 106-318
Total	30 446 528 445-1429
FICHE No 1 G-2	
M. H. Hoare	14 107 121 124-352
M. H. Reiter	2 70 67 64-203
M. J. Reiter	15 105 133 123-363
M. S. Marshall	9 71 82 90-243
M. S. Marshall	14 139 112 103-356
Total	50 495 485 510-1499
JAUNE No 12 G-2	
M. G. Firth	12 101 118 125-344
M. J. P. Dion	7 76 99 78-251
M. S. Grundy	13 144 135 90-369
M. C. Kingston	11 117 125 74-316
Total	55 535 601 520-1656
VERT No 1 G-3	
M. J. P. Dion	15 116 130 140-385
M. E. Villeneuve	18 108 133 142-384
M. J. Lachance	8 76 124 84-284
M. M. Dion	9 93 101 149-343
Total	51 470 536 574-1581
IVOIRE No 7 G-3	
M. J. Ritchie	12 102 110 114-326
M. L. Dion	6 73 89 80-241
M. A. Rioux	16 132 131 131-395
M. E. Ross	8 98 105 99-300
M. L. Verrette	18 125 119 160-404
Total	63 524 594 623-1749
BLEU No 4 G-2	
M. C. Thibodeau	14 115 105 127-377
M. J. P. Dion	2 89 89 74-214
M. A. Rioux	11 120 93 118-311
M. I. Belle-lale	8 80 86 97-263
M. I. Belle-lale	16 132 170 98-400
Total	49 506 568 514-1599
BLANC No 2 G-2	
M. Alb. Fardham	11 107 124 109-340
M. H. Wright	7 109 78 86-273
M. J. Reiter	13 121 109 112-342
M. S. Marshall	9 71 82 90-243
M. R. Ambrose	17 113 133 144-392
Total	59 563 537 606-1704
MAUVE No 8 G-1	
M. R. Tremblay	11 89 122 100-311
M. S. Cauchon	6 118 70 74-264
M. R. Gervais	8 76 136 83-295
M. H. Head	14 139 123 137-399
M. U. Label	15 124 107 139-370
Total	56 546 558 604-1640
LILAS No 13 G-2	
M. N. P. Gervais	9 124 80 98-302
M. N. Page	13 117 134 131-382
M. A. Rousseau	0 86 86 86-258
M. Ad. Longpre	20 162 128 131-421
Total	45 563 520 524-1607
ROSE No 5 G-1	
M. Alb. Hebert	7 79 105 90-274
M. A. Belle-lale	4 76 91 74-241
M. A. Rioux	11 120 93 118-311
M. I. Belle-lale	9 112 105 95-312
M. Aug. Belle-lale	10 90 137 147-374
Total	44 479 494 555-1510
MARRON No 4 G-3	
M. F. Duplantie	9 115 80 110-303
M. M. Spence	4 89 81 66-236
M. S. Ashmore	10 116 82 96-294
M. O. Whitton	11 130 94 110-334
M. J. Rose	22 135 175 142-470
Total	62 601 564 564-1729
ORANGE No 9 G-1	
M. A. Monette	6 71 109 114-294
M. L. Besette	6 77 81 112-270
M. H. Content	8 89 77 102-268
M. M. Whyte	5 85 81 113-283
M. H. St-Pierre	7 109 119-301
Total	37 447 457 460-1464

Clark et Cayford brillent dans la Ligue Financière

J. E. Clark, de l'International Trust et G. Cayford, de Greenshields, ont été les vedettes au cours des dernières rencontres de la ligue financière, le premier en obtenant le plus fort total, 514, le second en roulant la plus forte partie simple, 204.

CUMM TRADERS	
G. Gaddy	140 122 141-423
F. Fremie	160 79 92-272
B. Teifer	94 116 108-318
D. Robertson	149 151 143-443
F. Freedman	95 132 95-325
Total	580 604 605-1881
GARNEAU & OSTIGUY	
H. Robidoux	181 119 123-392
F. L. Gagnon	104 118 92-272
H. Prevost	124 101 120-345
C. St-Onge	84 97 141-322
J. Trudeau	84 85 84-253
Total	584 481 561-1585
CURB TRADES GAGNE 3 PARTIES	
OSWALD-DRINKWATER	
L. Hoag	144 105 143-392
A. Hayler	126 118 79-323
C. Berman	108 135 127-368
G. Tapp	116 162 106-384
P. McCall	122 134 144-396
Total	616 622 626-1906
JENKS GYMNIE	
H. Ashton	113 106 142-361
W. Craig	117 105 74-300
T. Fraser	117 82 109-280
D. Bond	129 106 103-378
R. Tyler	140 133 114-387
Total	519 532 548-1696
OSWALD-DRINKWATER GAGNE 3 PARTIES	
BANQUE DE MONTREAL	
L. M. Bayly	78 93 127-343
L. MacDonald	126 141 179-346
A. Hart	144 88 120-352
F. Betty	119 92 127-392
T. MacLellan	124 128 114-366
Total	645 547 604-1851
JOHNSON & WARD	
R. Dow	113 125 118-356
S. Forde	116 127 90-313
A. R. Canyon	84 118 81-283
M. Watson	110 116 92-318
C. Hart	124 138 153-417
Total	549 620 583-1707
BANQUE DE MONTREAL GAGNE 2 PARTIES	
R. MOAT & CO.	
M. Fearweather	88 121 124-335
M. J. P. Dion	118 126 116-360
C. W. Neild	67 107 105-282
D. Grandison	138 113 118-369
D. Holland	92 106 149-247
Total	503 573 622-1698
BARCLAYS BANK	
H. Clark	99 114 69-282
P. Grey	118 81 112-311
C. Dypson	132 116 87-335
E. Clements	123 87 82-292
C. Smith	114 101 101-322
Total	586 499 465-1553
MOAT & CO. GAGNE 2 PARTIES	
AMES	
W. Currie	134 126 99-359
E. Turner	180 119 95-372
F. Lewis	94 137 115-341
S. Crowther	73 139 110-322
N. H. Duke	81 79 87-247
Total	614 609 497-1610
KIPPENS	
W. Downes Jr.	14 103 111-218
H. Asher	103 112 90-304
N. Stavert	122 89 102-313
H. Buckingham	113 89 114-316
H. Hoare	192 113 106-351
Total	546 506 523-1583
L. G. BEAUBIEN & CO.	
R. de Breyne	93 124 79-295
M. Tournegau	64 91 119-273
P. Grandguillon	90 97 72-259
A. Sénécal	105 95 113-313
Dummy	90 91 91-274
Total	441 500 478-1449
DOMINION BANK	
J. Morton	99 134 135-368
R. Thompson	92 101 126-320
W. Richardson	123 162 110-405
F. J. Bouchard	100 90 91-281
L. Roy	120 94 141-355
Total	545 581 600-1728
DOMINION BANK GAGNE 3 PARTIES	
NESBITT THOMPSON	
T. Rappell	136 134 91-361
N. Spencer	123 118 84-330
R. Martin	84 111 88-283
F. Lewis	110 116 92-318
J. Lawson	81 132 92-294
Total	628 602 488-1699
BURKE-DANEREAU	
H. Small	112 147 130-449
G. Guerin	144 111 135-392
L. Martineau	128 109 152-389
R. Fréed	133 132 148-413
Total	628 581 726-1932
BURKE-DANEREAU GAGNE 2 PARTIES	

MONTREAL TRUST CO.

J. E. Clark	178 164 170-514
G. Ashby	92 127 114-333
C. Wilson	98 131 127-356
R. Buckingham	125 126 115-366
W. Wood	102 102 128-332
Total	595 651 664-1910
MACDOUGALL & MACDOUGALL	
M. Magee	96 83 124-303
W. Rogers	130 94 98-322
R. Wood	106 86 71-263
G. Dwyer	100 112 115-324
W. Gendeman	85 96 88-269
Total	518 471 493-1482
MONTREAL TRUST GAGNE 3 PARTIES	
L. G. BEAUBIEN & CO.	
L. Gellinas	146 111 159-416
G. Toupin Jr.	83 99 164-348
E. Vallancourt	105 91 124-300
G. Bruce	103 126 129-360
J. Carrière	122 104 91-317
Total	659 533 649-1761
BANQUE DE COMMERCE	
H. K. Burchard	120 97 124-341
M. C. Melissac	145 97 101-343
M. C. H. Hanneford	145 130 121-356
F. L. Pearson	141 90 123-354
F. Hill	118 134 107-359
Total	609 562 678-1748
BANQUE DE COMMERCE GAGNE 2 PARTIES	
GREENSHIELDS & CO.	
L. Mather	87 135 110-332
E. Salthouse	120 108 130-358
S. Campbell	89 133 140-372
G. Panton	93 90 80-263
G. Cayford	204 174 189-567
Total	693 635 689-1817
BANK OF TORONTO	
A. Stone	131 147 114-392
G. Mutch	127 150 100-377
C. A. Greenleaf	102 109 89-300
H. Morris	107 114 110-331
R. J. Fox	146 121 702-469
Total	608 604 624-1836
BANK OF TORONTO GAGNE 2 PARTIES	
COLLIER NORRIS & HENDERSON	
G. Taylor	104 105 93-302
C. Welford	104 116 121-341
R. Oumet	91 131 112-337
G. Baker	133 108 97-338
E. Mayor	100 126 92-318
Total	632 586 618-1636
LANGVIN & CIE	
H. E. Bryant	132 95 105-330
G. Audet	103 117 170-390
G. Liger	96 148 124-368
J. Rochon	116 89 115-298
G. de Carufel	102 90 142-334
Total	649 537 713-1790
LANGVIN & CIE GAGNE 2 PARTIES	
ROYAL SECURITIES	
F. Gibbons	102 88 147-337
J. Santoni	106 96 127-329
A. E. Ward	

FINANCE

Reprise persistante des valeurs d'or au marché de Toronto

McINTYRE MENE DES LE DEBUT AVEC UN GAIN DE DEUX POINTS

Toronto, 22. — Une nouvelle séance de reprise sur un bon volume d'affaires donne à la section minière de la Bourse de Toronto un ton plus confiant qu'au début de la semaine. McIntyre sur un fort déplacement progresse de 2 points; cette attitude d'une des premières valeurs d'or enthousiasme tout le compartiment des aurifères et les valeurs de premier et de second ordre emboîtent le pas et vont de l'avant. Sur des affaires moins volumineuses, les valeurs de bas métaux et d'argent s'affaiblissent et se haussent de quelques sous. Lake Shore avance de 1-4 et Pioneer de 10 cents.

Les chefs des valeurs d'or de second ordre sont Central Patricia, Beattie, Buffalo-Ankerite, McWatters et San Antonio; les cours de ces titres enregistrés des gains de 5 à 10 points. Prospectors Airways bondit de 30 cents; Sylvanite, Siscoe, Macassa, Little Long Lac et Cariboo sont fermes. God's Lake offre une assez forte résistance aux liquidations. Pickle Crow fléchit de 5 cents.

Noranda reflète la vigueur des métaux lourds à New-York et à Toronto et progresse d'un point à 44. Parmi les argentifères Eldorado, Castle et Peterson Cobalt sont vigoureux. Les valeurs industrielles fléchissent en très forte position et en excellente tendance; les négociations progressent avec les cours. Brazilian et International Nickel sont en évidence; toutes deux enregistrant des gains qui les portent au plus haut niveau de l'année.

BOURSE DE TORONTO

Cours d'achat par LACINÉ & CO. 645 King Street, Toronto

Ventes	Haute	Bas	Fermé
1196 Abitibi P.	1.20		
1197 Abitibi P.	81	81	81
1198 Abitibi P.	29	29	29
1199 Abitibi P.	29	29	29
1200 Abitibi P.	29	29	29
1201 Abitibi P.	29	29	29
1202 Abitibi P.	29	29	29
1203 Abitibi P.	29	29	29
1204 Abitibi P.	29	29	29
1205 Abitibi P.	29	29	29
1206 Abitibi P.	29	29	29
1207 Abitibi P.	29	29	29
1208 Abitibi P.	29	29	29
1209 Abitibi P.	29	29	29
1210 Abitibi P.	29	29	29
1211 Abitibi P.	29	29	29
1212 Abitibi P.	29	29	29
1213 Abitibi P.	29	29	29
1214 Abitibi P.	29	29	29
1215 Abitibi P.	29	29	29
1216 Abitibi P.	29	29	29
1217 Abitibi P.	29	29	29
1218 Abitibi P.	29	29	29
1219 Abitibi P.	29	29	29
1220 Abitibi P.	29	29	29

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, Notre-Dame ouest, Montréal.

Ventes	Ouv.	Haute	Bas	Fermé
5000 Argentine Ext. 5%, 1961	92 1/2	93 1/2	93 1/2	93 1/2
2000 Australie 4 1/2%, 1949	106 1/2	107 1/2	107 1/2	107 1/2
13000 Belgique 6%, 1949	110 1/2	110 1/2	110 1/2	110 1/2
1000 Belgique 6 1/2%, 1949	109 1/2	109 1/2	109 1/2	109 1/2
10000 Brésil 7%, 1955	54 1/2	54 1/2	54 1/2	54 1/2
10000 Brésil 7 1/2%, 1955	55 1/2	55 1/2	55 1/2	55 1/2
10000 Brésil 8%, 1955	56 1/2	56 1/2	56 1/2	56 1/2
10000 Brésil 8 1/2%, 1955	57 1/2	57 1/2	57 1/2	57 1/2
10000 Brésil 9%, 1955	58 1/2	58 1/2	58 1/2	58 1/2
10000 Brésil 9 1/2%, 1955	59 1/2	59 1/2	59 1/2	59 1/2
10000 Brésil 10%, 1955	60 1/2	60 1/2	60 1/2	60 1/2
10000 Brésil 10 1/2%, 1955	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2
10000 Brésil 11%, 1955	62 1/2	62 1/2	62 1/2	62 1/2
10000 Brésil 11 1/2%, 1955	63 1/2	63 1/2	63 1/2	63 1/2
10000 Brésil 12%, 1955	64 1/2	64 1/2	64 1/2	64 1/2
10000 Brésil 12 1/2%, 1955	65 1/2	65 1/2	65 1/2	65 1/2
10000 Brésil 13%, 1955	66 1/2	66 1/2	66 1/2	66 1/2
10000 Brésil 13 1/2%, 1955	67 1/2	67 1/2	67 1/2	67 1/2
10000 Brésil 14%, 1955	68 1/2	68 1/2	68 1/2	68 1/2
10000 Brésil 14 1/2%, 1955	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2
10000 Brésil 15%, 1955	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2
10000 Brésil 15 1/2%, 1955	71 1/2	71 1/2	71 1/2	71 1/2
10000 Brésil 16%, 1955	72 1/2	72 1/2	72 1/2	72 1/2
10000 Brésil 16 1/2%, 1955	73 1/2	73 1/2	73 1/2	73 1/2
10000 Brésil 17%, 1955	74 1/2	74 1/2	74 1/2	74 1/2
10000 Brésil 17 1/2%, 1955	75 1/2	75 1/2	75 1/2	75 1/2
10000 Brésil 18%, 1955	76 1/2	76 1/2	76 1/2	76 1/2
10000 Brésil 18 1/2%, 1955	77 1/2	77 1/2	77 1/2	77 1/2
10000 Brésil 19%, 1955	78 1/2	78 1/2	78 1/2	78 1/2
10000 Brésil 19 1/2%, 1955	79 1/2	79 1/2	79 1/2	79 1/2
10000 Brésil 20%, 1955	80 1/2	80 1/2	80 1/2	80 1/2
10000 Brésil 20 1/2%, 1955	81 1/2	81 1/2	81 1/2	81 1/2
10000 Brésil 21%, 1955	82 1/2	82 1/2	82 1/2	82 1/2
10000 Brésil 21 1/2%, 1955	83 1/2	83 1/2	83 1/2	83 1/2
10000 Brésil 22%, 1955	84 1/2	84 1/2	84 1/2	84 1/2
10000 Brésil 22 1/2%, 1955	85 1/2	85 1/2	85 1/2	85 1/2
10000 Brésil 23%, 1955	86 1/2	86 1/2	86 1/2	86 1/2
10000 Brésil 23 1/2%, 1955	87 1/2	87 1/2	87 1/2	87 1/2
10000 Brésil 24%, 1955	88 1/2	88 1/2	88 1/2	88 1/2
10000 Brésil 24 1/2%, 1955	89 1/2	89 1/2	89 1/2	89 1/2
10000 Brésil 25%, 1955	90 1/2	90 1/2	90 1/2	90 1/2
10000 Brésil 25 1/2%, 1955	91 1/2	91 1/2	91 1/2	91 1/2
10000 Brésil 26%, 1955	92 1/2	92 1/2	92 1/2	92 1/2
10000 Brésil 26 1/2%, 1955	93 1/2	93 1/2	93 1/2	93 1/2
10000 Brésil 27%, 1955	94 1/2	94 1/2	94 1/2	94 1/2
10000 Brésil 27 1/2%, 1955	95 1/2	95 1/2	95 1/2	95 1/2
10000 Brésil 28%, 1955	96 1/2	96 1/2	96 1/2	96 1/2
10000 Brésil 28 1/2%, 1955	97 1/2	97 1/2	97 1/2	97 1/2
10000 Brésil 29%, 1955	98 1/2	98 1/2	98 1/2	98 1/2
10000 Brésil 29 1/2%, 1955	99 1/2	99 1/2	99 1/2	99 1/2
10000 Brésil 30%, 1955	100 1/2	100 1/2	100 1/2	100 1/2

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours des obligations de son corps Wood, Gundy & Company, Ltd.

DOMINION DU CANADA	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
1 1/2% 15 septembre 1935	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 novembre 1935	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 décembre 1935	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1936	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1937	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1938	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1939	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1940	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1941	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1942	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1943	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1944	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1945	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1946	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1947	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1948	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1949	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1950	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1951	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1952	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1953	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1954	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2
1 1/2% 15 octobre 1955	99 1/2	100 1/2	101 1/2	102 1/2	103 1/2	104 1/2	105 1/2	106 1/2	107 1/2	108 1/2	109 1/2

BOURSE DES MINES

Cours fournis par J. M. Consolidated Mines

Ventes	Ouv.	Haute	Bas	Fermé
4190 Acon Oil	174	174	174	174
7260 Afton	57	57	57	57
1890 Ajax Oil	50	50	50	50
10000 Alcan	100	100	100	100
10000 Algonquin	51	51	51	51
10000 Algoma	41	41	41	41
10000 Ankerite	194	194	194	194
10000 Ashby	19	19	19	19
10000 Barrick	48	48	48	48
10000 Barry	41	41	41	41
10000 Base Met	21	21	21	21
10000 Bessie	150	150	150	150
10000 Beattie	25	25	25	25
10000 Big Nickel	183	183	183	183
10000 Bird River	57	57	57	57
10000 Brix	149	149	149	149
10000 Burt	149	149	149	149
10000 Burt Ankerite	149	149	149	149
10000 Burt Hill	3	3	3	3
10000 Cal Oil	41	41	41	41
10000 Cariboo	125	125	125	125
10000 Carleton Place	117	117	117	117
10000 Castle T.	117	117	117	117
10000 Castle T. 2	117	117	117	117
10000 Castle T. 3	117	117	117	117
10000 Castle T. 4	117	117	117	117
10000 Castle T. 5	117	117	117	117
10000 Castle T. 6	117	117	117	117
10000 Castle T. 7	117	117	117	117
10000 Castle T. 8	117	117	117	117
10000 Castle T. 9	117	117	117	117
10000 Castle T. 10	117	117	117	117
10000 Castle T. 11	117	117	117	117
10000 Castle T. 12	117	117	117	117
10000 Castle T. 13	117	117	117	117
10000 Castle T. 14	117	117	117	117
10000 Castle T. 15	117	117	117	117
10000 Castle T. 16	117	117	117	117
10000 Castle T. 17	117	117	117	117
10000 Castle T. 18	117	117	117	117
10000 Castle T. 19	117	117	117	117
10000 Castle T. 20	117	117	117	117
10000 Castle T. 21	117	117	117	117
10000 Castle T. 22	117	117	117	117
10000 Castle T. 23	117	117	117	117
10000 Castle T. 24	117	117	117	117
10000 Castle T. 25	117	117	117	117
10000 Castle T. 26	117	117	117	117
10000 Castle T. 27	117	117	117	117
10000 Castle T. 28	117	117	117	117
10000 Castle T. 29	117	117	117	117
10000 Castle T. 30	117	117	117	117

Wall Street se ressaisit à la suite de la vigueur des ferroviaires et du blé

Potins et commentaires

Le raffermissement de Wall Street hier est dû à la reprise des ferroviaires, de même qu'aux nouvelles favorables regardant les dividendes et les affaires au E.-U. Les valeurs industrielles se comportaient aussi mieux sur la Bourse locale et le marché de Toronto hier et il en était de même des titres miniers. Le blé reprenait son élan à Chicago, Winnipeg, Liverpool et Buenos-Aires, à la suite des rapports de dommages aux récoltes de l'Argentine. La tendance était irrégulière sur les Bourses de Londres et de Paris.

Les possibilités de publication de rapports plus favorables aujourd'hui sur les changements de wagons expliqueraient la hausse actuelle des titres ferroviaires, de même que les facilités nouvelles accordées par la RFC. Si ce groupe continue d'avancer le marché s'en ressentira favorablement, mais comme décembre est généralement pas un bon mois pour les chemins de fer, il faudra nécessairement qu'ils escomptent l'amélioration du début de 1936. Le feront-ils? Espérons-le!

Les mines d'or escomptent actuellement quelque peu les perspectives d'abandon de l'étalon or par la France, mais il importe de ne pas perdre de vue qu'il faut que toute action en ce sens, soit suivie de la même tactique de la part de l'Administration Roosevelt et on en douterait fort sur certains milieux mais le dernier mot n'est pas dit.

La solidité de la position financière de Nickel (actif réalisable de \$47,000,000) et l'amélioration dans les conditions de l'industrie de l'acier qui constitue son principal débouché, le laisserait en aucun doute sur les perspectives d'avenir de cette importante compagnie, d'après un extrait du dernier bulletin de Greenhills & Co.

Les directeurs des compagnies suivantes doivent se réunir aujourd'hui pour considérer la question des dividendes: Armour & Co. 1.75 par action de priorité; Borg-Warner Corp.

La France et l'exode de l'or

La Banque de France vient de hausser son taux d'escompte hier à 5 p. 100 soit une augmentation de 1 p. 100 en regard du taux de 4 p. 10 en force depuis quelques mois. Cette avance dans le taux de cette puissante institution bancaire n'est aucunement surprenante, si l'on tient compte des difficultés monétaires actuelles de la France. Ces difficultés seraient telles qu'elles ont donné naissance à maintes rumeurs plus ou moins fondées qui ont influé néanmoins, non seulement sur le marché mobilier français, mais aussi sur Wall Street.

C'est ainsi que les stocks américains enregistrèrent avant hier un fort mouvement descendant, à la suite des dépêches voulant que le gouvernement français serait à la veille d'abandonner l'étalon or; ce qui signifierait une nouvelle dévaluation du franc. Heureusement que dès hier matin, on s'empressait de démontrer la fausseté de ces bruits, et que des nouvelles plus réconfortantes permettaient aux valeurs boursières américaines de regagner une partie du terrain perdu la veille, comme chacun a pu le constater par la meilleure tenue de Wall Street hier après-midi en fermeture.

Personne n'ignore que le premier-ministre Laval est fortement opposé à toute dévaluation de la monnaie française et il le supporte qui vient de lui promettre le puissant parti des Radicaux-Socialistes permet de croire qu'il n'y aura pas d'effondrement du bloc européen de l'or pour le moment. Ce ne serait que partie remise cependant de l'avis de maints experts monétaires, d'autant plus que la perte encourue par les industriels et les commerçants français à la suite de l'application des sanctions économiques contre l'Italie n'est guère de nature à aider au relèvement des conditions économiques de la France, déjà fort affectées par le volume élevé des impôts et des dépenses publiques. Si l'Angleterre a la plaie du "paupérisme" on peut que la France a celle du "fonctionnarisme".

La fuite des capitaux français de Paris depuis le commencement du différend italo-éthiopien, en face de l'incertitude de l'avenir, explique en quelque sorte l'action des autorités de la Banque de France hier, en haussant leur taux à 5 p. 100. Un tel taux aura pour effet d'arrêter temporairement tout écoulement de l'or français vers New-York. S'il faut en croire certaines statistiques plus de \$500,000,000 d'or auraient pris le chemin des Etats-Unis depuis le début de septembre et il se total près des deux-tiers proviendrait de la France. Il est donc grand temps que Paris arrête cet exode du précieux métal, mais il ne faut pas croire qu'il y réussira du premier coup.

Un simple retour en arrière suffit pour le démontrer. En effet, le 23 mai dernier, la Banque de France haussait son taux de 2-1/2 à 3 p. 100 afin de protéger le franc, mais en face de son avilissement persistant, elle fut obligée de porter le taux à 4 et enfin à 6 p. 100 moins d'une semaine après, afin de mettre fin aux spéculations excessives sur cette devise, provoquée par les perspectives d'abandon de l'étalon-or par la France. Il fut même nécessaire que les autorités gouvernementales recourent à certaines mesures draconiennes pour enrayer dans le temps la fuite des capitaux français et la spéculation à l'extrême sur le franc. Apparemment ces mesures ont porté fruit, si l'on en juge que dans la suite, le calme est revenu sur le marché des changes et qu'il y eut arrêt dans l'exode des capitaux français vers New-York et Londres.

Il importe toutefois de ne pas oublier que les conditions sont différentes présentement et que la tension actuelle en Europe n'est guère de nature à inspirer confiance aux capitalistes européens, d'autant plus que ce qui se passe en Extrême-Orient, où le Japon est en train de faire main-mise économique sur la Chine n'est pas sans causer de nouvelles appréhensions aux capitalistes du Vieux Continent. L'attitude de ces derniers en cherchant à expédier leurs fonds aux Etats-Unis semble donc tout-à-fait logique tout leur empressement à acquérir des valeurs mobilières américaines; ce qui ne fut pas sans avoir influé fortement sur Wall Street durant ces derniers temps.

Il importe de surveiller attentivement les prochains mouvements du franc français, car tout fléchissement prononcé aurait une répercussion désastreuse sur le marché. Techniquement parlant, la devise française serait encore ferme, puisque les réserves d'or de la France atteignent actuellement 70,389,000,000 de francs, mais un écoulement de plus de 1,768,000,000 de francs-or durant les dernières trois semaines invite à réflexion sérieuse.

Tant que l'avenir international sera aussi sombre qu'il l'est actuellement, il y sera toujours à craindre que l'exode de l'or français s'accroisse, d'autant plus que l'instabilité du gouvernement actuel et le déséquilibre du budget ne sont guère de nature à inciter les capitalistes à avoir confiance. Il est à espérer toutefois que la France n'abandonnera pas l'étalon or en ce moment, car ce serait fort dommageable à l'économie mondiale.

Marcel CLEMENT

Bourse de MONTREAL

Allure plus vigoureuse des stocks sur le marché local en fermeture. — Smelters dépasse 200. — Nickel touche un sommet à 39 3/4. — Nat Breweries aussi à l'honneur. — Internet. Power gagne 3 points. — La vogue des distilleries se continue sur le Curb.

Les stocks montraient une fermeté relative hier matin sur la bourse locale et, sur le commencement de l'après-midi, plusieurs groupes de valeurs se distinguèrent même par de beaux gains, au point qu'en fin de séance, la liste paraissait généralement à la hausse. Plusieurs stocks touchaient même des sommets pour l'année.

Le total des transactions enregistrées hier atteignit approximativement 52,027 actions comparativement à 47,994 actions échangées la veille.

Les titres d'alcool étaient fermes et Can. Ind. Alcohol A passait de 12 à 12 1/8 et les actions de la classe B gagnèrent 3-4 pt à 10 3/4. Smelters attirait l'attention spéculative parmi les métaux en grimpant de 3 points à 197 au début, puis il clôturait en fin de séance à un nouveau sommet à 200 1/2. Nickel passait de 38 à 39 3/8 et Hollinger gagnait 10 pts à 14.60. Nickel touchait même un nouveau pic à 39 5/8.

National Breweries se distinguait parmi les brasseries en atteignant un sommet pour l'année à 39 7/8. Associated Breweries gagnait de son côté 1-4 pt.

Rolland Paper se distinguait parmi les spécialités en se hissant de 1-1/2 point. Canadian Hydro-Electric, privilégié, était redouté parmi les titres de priorité en se hissant de plus de 2 points. Int. Power priv., se hissait de 3 points.

Les utilités publiques accusaient des variations de peu d'importance et Brazilian, après une hausse initiale de 1-8 pt à 10 1/8 clôturait à 10 1/2 et Power Corp., après une perte initiale de 1-4 pt à 12 se fixait à 12 1/4. Montreal Power perdait 1-4 pt à 35 3/4, tandis que les débentures se fixaient à 36. Shawinigan passait de 21 7/8 à 22.

Le total des transactions enregistrées hier sur le marché du curb de cette ville, atteignit approximativement 38,463 actions, comparativement à 36,055 actions échangées la veille.

Cons. Paper attirait l'attention parmi les papiers en touchant 1.90. Les pétroles accusaient des variations fractionnelles et Imp. Oil perdait 1-8 pt à 21 1/2 et Int. Petroleum se fixait à 37 3/4. A. O. Oil clôturait à 16.

Les distilleries continuaient de se bien comporter et Seagrams passait de 36 3/4 à 37 et Melchers de 12 à 12 1/4 et Walker clôturait à 32 3/8. Les titres miniers accusaient peu de changement et Noranda clôturait à 44 et Siscoe passait de 2.66 à 2.65 et Stadacona clôturait à 16. Teck-Hughes reculait de 7 pts, tandis que Falconbridge gagnait 5 cents. Walkerville Breweries clôturait ferme parmi les titres de bière.

M. W.-A. Black démissionne comme président d'Ogilvie

A l'assemblée annuelle des actionnaires d'Ogilvie Flour Mills, tenue à Montréal hier après-midi, M. W. A. Black a annoncé son intention de démissionner comme président après 50 années passées au service de la compagnie. Au nom des actionnaires, le Col. E. N. Renout a présenté une résolution secondée par le Col. E. Gerald Hanson remerciant M. Black de tous les services inestimables qu'il a rendus à la compagnie. L'exposé financier pour l'exercice clos le 31 août 1935 a été approuvé et les administrateurs ont été réélus pour l'année en cours. A une assemblée subséquente du conseil d'administration M. J. W. McConnell a été élu président.

Marché de Vancouver

Table with columns: Ventes Titres, Haut Bas Clot. listing various stocks and their prices.

Le feu rase la maison d'un candidat "bleu"

Saint-Raymond, 21. (P.C.) — Le feu a rasé aujourd'hui la maison de M. Alexandre Paquet, candidat conservateur indépendant dans la circonscription électorale de Portneuf pour l'élection provinciale. M. Paquet n'a pu sauver que quelques meubles.

On s'attend à ce que le rapport couvrant les opérations du chemin de fer Pacifique Canadien au cours du mois d'octobre, indique une forte augmentation sur le total des recettes enregistrées l'an dernier. Cet accroissement dans les revenus et les perspectives de mouvements de wagons plus élevés au début de l'an prochain à la suite de la mise en vigueur du nouveau traité de réciprocité expliquerait la vogue récente des actions de cette importante compagnie.

NOUVEAU DIRECTEUR DE BARCLAYS BANK. (Canada)



M. H.-A. STEVENSON, directeur-général de la Barclays Bank (Canada), qui vient d'être élu membre du conseil d'administration de cette importante institution bancaire lors de la dernière assemblée annuelle de cette institution. (Photo United Newspaper Service).

Bénéfice égal de l'Imperial Bank

LE SURPLUS A REPORTER EST LEGEREMENT PLUS ELEVE.

L'exposé financier de l'Imperial Bank of Canada pour l'année fiscale close le 31 octobre fait voir des profits de \$1,208,079 en regard de \$1,251,993 pour l'exercice précédent. Toutes déductions faites, le surplus à reporter est de \$607,242 contre \$695,775 à la fin de l'année précédente.

Les dépôts sont en augmentation de \$8,000,000 à \$114,674,601; l'ensemble du passif envers le public a augmenté de \$120,500,425 à \$126,622,616.

Les divers changements que le bilan rapporte résultent de la formation d'une banque centrale au Canada. La circulation des billets de la Banque du Canada étant établie, les billets émis par l'Imperial Bank ressemblent à \$6,689,770, soit un peu moins que le capital versé, contre \$8,376,638 à la fin de l'année précédente. Une avance de \$1,590,000 obtenue aux termes de la Loi du Crédit a été remboursée.

Des billets de la Banque du Canada au montant de \$4,264,915 et des dépôts à la Banque du Canada au montant de \$7,066,631 combient la disparition au bilan de \$9,283,817 de billets du Dominion et de \$2,000,867 de dépôts dans la réserve centrale d'or. Le total de l'actif en espèces au chiffre de \$21,774,227 est l'égal de 17.4 pour cent du passif global envers le public.

Y compris les prêts à vue, les prêts aux provinces et aux municipalités, l'actif liquide est l'égal de 58.4 pour cent du passif global envers le public.

L'assemblée annuelle des actionnaires est convoquée pour le 27 novembre.

Table with columns: Année terminée le 31 octobre 1934, 1935, 1936. Rows include Prof. nets, Solde préc., A déduire, Dividendes, etc.

Le bilan s'établit comme suit:

Table with columns: Année terminée le 31 octobre 1934, 1935. Rows include Billets en circulation, Dép. de la Banque, etc.

Table with columns: Année terminée le 31 octobre 1934, 1935. Rows include Passif envers le public, Cap. versé, Fonds de réserve, etc.

ACTIF

Table with columns: Année terminée le 31 octobre 1934, 1935. Rows include Res. or au Can., Billets du Dem., etc.

Table with columns: Année terminée le 31 octobre 1934, 1935. Rows include Prêts à vue (Can), Prêts aux mun., Prêts cour (Can), Prêts courants.

Bourse de NEW-YORK

La reprise des ferroviaires bien vue à Wall Street. — 602 gains, contre 167 pertes. — Les spécialités gagnent 1 à 7 points. — Nouvelles favorables. — U. S. Steel remonte à 50. — Utilités irrégulières. — Approximativement 3,324,710 actions échangées.

New-York, 22. — Les stocks souffraient encore de réalisations hier matin à Wall Street; ce qui donne à la liste une allure catartique. Sur le milieu du jour, l'absorption des offres se faisait mieux cependant, et durant le cours de l'après-midi, il était évident que la tendance était plus ferme, au point que l'on comptait en fermeture 62 gains, contre 167 pertes. La vogue des ferroviaires influa particulièrement sur l'ensemble des valeurs en fin de séance.

Le total des transactions enregistrées atteignit approximativement 3,324,710 actions échangées durant le cours de la séance précédente. Maintes spécialités gagnèrent 1 à 7 points, entr'autres Houllaire-Hershey, Gillette, Budd, Collins, Vanadium et Gold Dust.

Le taux de l'argent à vue était de 3-4 de 1%. L'indice de 60 stocks industriels compilé par la Presse Associée, accusait une hausse de .05 pt à 55.9.

Les perspectives de rapports favorables aujourd'hui sur les changements de wagons expliqueraient la vogue des titres de chemins de fer hier sur le marché. Le rapport voulant que la RFC prête des fonds pour le paiement des impôts, pourvu que les compagnies donnent des garanties collatérales suffisantes fut aussi bien vu du marché. N.-Y. Central V gagnait 1-2 pt à cette nouvelle. Union Pacific, Santa Fe, Baltimore & Ohio, Chesapeake & Ohio et Southern Canada Power se hissèrent de 1 à 2 points.

Le C.P.R. clôturait à 12 dans le groupe des valeurs canadiennes inscrites sur ce marché. Les titres de l'acier regagnaient le terrain perdu la veille et U.S. Steel se fixait à 50 et les actions de priorité de cette compagnie clôturèrent à 118 1/4.

Le refus de Consolidated Gas of N.-Y. de s'inscrire suivant les règlements de la SEC, fut cause d'un recul de 1-8 pt sur les actions de cette compagnie. Elle suit l'exemple de United Gas. Le gros des utilités publiques clôturèrent toutefois à la hausse, malgré les perspectives de la loi de 1936, contre les cie des gestions.

Les nouvelles concernant les dividendes continuèrent d'être favorables. National Lead déclarait un dividende additionnel de \$1. Int. Harvester doublait son dividende trimestriel de 15 cts. L'accroissement de 21.7 p. c. dans le total des compensations bancaires dans les principales villes américaines indique que les affaires continuent de s'améliorer.

Westinghouse Electric, Am. Telephone et General Electric clôturèrent à la hausse parmi les services publics, tandis que Chrysler et Gen. Motors en faisaient autant parmi les moteurs.

Le total des transactions enregistrées sur le marché du curb atteignit approximativement 521,000 actions, comparativement à 672,000 actions échangées la veille.

Véhicules-moteur

Ottawa, 22. — Il a été fabriqué en octobre dernier 8,313 véhicules-moteur contre 3,780 en octobre 1934; ce qui indique un accroissement de 120 pour cent. Durant les dix premiers mois il a été fabriqué 145,663 voitures, soit une augmentation de 112,461 sur le nombre de la période correspondante de 1934.

Durant octobre dernier les financements de nouveaux véhicules portent sur 1,480 pour la somme de \$1,096,937 ce qui est un gain de 15.6 en nombre et de 17.9 en valeur sur octobre 1934.

Actions de Texas Canadian Oil sont cotées à Toronto

Toronto, 22. — La Bourse de Toronto s'est rendue à la demande de la Texas Canadian Oil Company d'inscrire ses actions à la cote de la section minière; cette compagnie a pris en main l'actif et le passif de l'ancienne compagnie du même nom. La nouvelle compagnie a reçu ses lettres patentes le 23 août 1935; son capital autorisé est de 1,000,000 d'actions d'une valeur au pair de \$1. Les actions seront négociées à partir de ce matin et elles peuvent être échangées à raison d'action pour action.

Les produits

N.-Y., 22. — Les produits à terme finissent en meilleure tendance sur les marchés de cette ville hier. L'étain progresse de 35 à 100 points, le caoutchouc de 2 à 5, les peaux de 4 à 9, le coton de 6 à 10; la soie varie entre la même cote et 2-1/2 points de gain. Les lainages flottent entre 5 points de gain et 1 point de perte, le café entre 1 de gain et 2 de perte, le sucre entre la même cote et 2 de perte, le cacao entre la même cote et 1 de perte.

Dominion Textile Co. Limitée

UN DIVIDENDE d'un dollar et vingt-cinq cents (\$1.25) par action sera distribué le 31 décembre 1935. Ce dividende sera payable le 31 janvier 1936, aux actionnaires enregistrés le 16 décembre 1935. Par ordre du bureau de direction. L. W. WEBSTER, Secrétaire. Montréal, 20 novembre 1935.

Prêts aux courtiers de N.-Y. plus élevés

Washington, 22. — Les prêts sur valeurs consentis aux courtiers et aux agents de change de New-York par les banques membres de la Federal Reserve se chiffrent par \$854,000,000 pour la semaine expirée le 20 novembre, soit une augmentation de \$1,000,000. Pour la semaine close le 21 novembre 1934 les prêts s'élevaient à \$872,000,000.

CURB DE NEW-YORK

Table with columns: Ventes Titres, Haut Bas Clot. listing various stocks and their prices.

Recettes moindres de Brazilian en octobre

POUR LES DIX PREMIERS MOIS LES RECETTES SONT TOUJOURS EN AUGMENTATION

Toronto, 22. — Brazilian Traction Light & Power Company rapporte pour le mois d'octobre dernier une contraction des recettes brutes et des recettes sur celles du mois correspondant de l'an dernier.

Les recettes brutes d'octobre sont de \$2,535,889 contre \$2,570,531 en diminution de \$34,642; les dépenses ont aussi diminué de \$68,707 à \$1,206,942 contre \$1,275,540, laissant des recettes nettes de \$1,328,947, \$1,474,982 soit une diminution de \$145,935.

Les recettes brutes d'ensemble pour la période du 1er janvier au 31 octobre forment le chiffre de \$25,360,380 en augmentation de \$108,802 sur celui de \$25,250,578 pour la période similaire de 1934. Les recettes nettes sont aussi en augmentation de \$458,878 à \$1,630,988 contre \$1,172,105 l'an dernier.

Taux d'escompte de la Banque de France avancé à 5 p. c.

Paris, 22. — En vue d'arrêter les exportations d'or la Banque de France a avancé son taux de récompe de 4 à 5 p. c. hier matin. L'incertitude au sujet des mesures ministérielles et de la situation en général serait la cause du mouvement de l'exode de l'or.

Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants, en francs: or, dim. 933 millions; effets de commerce, escomptes au pays, aug. 279 millions; prêts, dim. 14 millions; circulation dim. 664 millions; comptes courants aug. 157 millions; prêts à 30 jours sur titres d'Etat en garantie subsidiaire aug. 40 millions.

Barcelona Traction

Barcelona Traction, Light & Power Co. Limited vient de donner avis de l'intérêt semestriel sur les obligations 5 p. c. première hypothèque, payable en pesetas et échéant le 1er décembre 1935, sans mis en paiement le ou après le 2 décembre 1935 aux bureaux de Messieurs Arnau, Gari, Barcelona, Espagne, sur présentation du coupon no. 48.

Les porteurs d'obligations ont le choix de percevoir l'intérêt en pesetas à la Banque Canadienne de Commerce à Toronto en monnaie canadienne aux taux courants du change entre Madrid et Toronto le jour de la présentation du coupon.

Emprunt de Westmount

Une émission de \$220,000 d'obligations 3 1/2 % à échéances échelonnées de la ville de Westmount vient d'être adjugée à la maison L.-G. Bessinien & Cie, Ltée., au prix de 98.58; c'est le plus haut prix qu'a jamais obtenu cette ville.

L'émission sera offerte immédiatement en souscription publique. La ville a reçu trois soumissions: celle de L.-G. Bessinien & Cie, Ltée., celle de Wood, Sydnay & Co., 94.10, et celle d'un syndicat dirigé par la Banque de Montréal, 90.14.

Assemblées

Les administrateurs de Melchers Distilleries, Ltd., se réuniront aujourd'hui pour discuter de la question du dividende. Il y aura aujourd'hui à Walkerville, Ontario, assemblée spéciale des actionnaires de Hiram Walker-Gooderham & Worts, Ltd. Nicolas Mines & Metals tiendra son assemblée annuelle lundi le 25 novembre à Vancouver, C.B.

SISCOE GOLD MINES LIMITED

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de cinq cents (5¢) par action sur le capital-actions émis de la Siscoe Gold Mines Limited a été déclaré payable le 16 décembre, aux actionnaires inscrits au registre à la fermeture des affaires le 30 novembre 1935. Les livres de transfert de la compagnie seront fermés du 1 au 15 décembre inclusivement afin de payer le dit dividende. Par ordre du bureau d'administration. H. E. GREEN, Secrétaire-Trésorier. Montréal, 13 novembre 1935.

Dominion Textile Co. Limitée

UN DIVIDENDE d'un dollar et vingt-cinq cents (\$1.25) par action sera distribué le 31 décembre 1935. Ce dividende sera payable le 31 janvier 1936, aux actionnaires enregistrés le 16 décembre 1935. Par ordre du bureau de direction. L. W. WEBSTER, Secrétaire. Montréal, 20 novembre 1935.

ALBERT BERNARD ASSURANCES

485, rue McGill - Montréal - Tél.: MARquette 2178 ASSURANCE - VIE - RUIVE

Administration de Successions

Administration de propriétés Administration commerciale Agents de transferts et régisseurs Liquidateurs. SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE. 5, EST RUE SAINT-JACQUES - MONTREAL. Immeuble Crédit - ancien 1er nov.-Canada - Téléphone: MARquis 6182

Agissez Maintenant

Y a-t-il vraiment pour vous, aujourd'hui, une tâche plus importante que celle de faire votre testament? ... Alors pourquoi le négliger?

Dominion Textile Co. Limitée

UN DIVIDENDE d'un dollar et vingt-cinq cents (\$1.25) par action sera distribué le 31 décembre 1935. Ce dividende sera payable le 31 janvier 1936, aux actionnaires enregistrés le 16 décembre 1935. Par ordre du bureau de direction. L. W. WEBSTER, Secrétaire. Montréal, 20 novembre 1935.

Avances générales des prix du blé

GAINS DÉPASSANT 2 CENTS PAR BOISSEAU A CHICAGO

Winnipeg, 22. — Les prix du blé, après avoir enregistré des avances initiales de 1-2 à 7-8 et par boisseau, accusent à la clôture sur le marché de cette ville des gains de 1-2 à 1-7 8 et par boisseau.

Liverpool, 22. — Les prix du blé ont été fermes sur le marché de cette ville hier et ils accusent en fermeture des gains de 1-5-8 denier par boisseau.

Chicago, 22. — Les prix du blé, après avoir enregistré des avances initiales de 5-8 à 3-4 et par boisseau, accusent à la clôture des gains de 1-2 à 2-5-8 et par boisseau sur le marché de cette ville hier.

MARCHE DES GRAINS

Table with columns: Cours, Ouv, Haut, Bas, Clot. Lists various grain prices for Winnipeg and Chicago.

Au marché des denrées

Marché au comptant: Beurre de l'ouest, 26 à 26 1-4; beurre de l'est, 26 à 26 1-4; fromage blanc d'Ontario, 10 3-8 à 10 3-4.

PRIX DES DENREES

Table with columns: Cours, Ouv, Haut, Bas, Clot. Lists prices for various commodities like flour, oil, and sugar.

Cours de l'or

Londres, 22. — L'or en lingot cotait 141 chelins et 5 deniers l'once; ce qui représente un gain de 1-2 denier et est égal à \$94.82 en monnaie américaine.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 301, Notre-Dame ouest, Montréal.

Main stock market table for New York, listing various companies and their stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par GARNEAU & OBTIGLY, édifice Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Main stock market table for Montreal, listing various companies and their stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par GARNEAU & OBTIGLY, édifice Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Table listing various bonds and their prices.

Les obligations se relèvent à la suite des ferroviaires

N.Y., 22. — Les emprunts ferroviaires ont de nouveau remis le marché d'obligations sur la voie de la reprise hier.

Ample flottement du franc français

New-York, 22. — L'importance de l'exode de l'or de la France apporte des fluctuations plus amples qu'à l'ordinaire au marché des changes étrangers.

Moyennes des actions à New-York

Comptées par le Franco Associé. Ferm. d'hier, 115.18; clôture, 115.18.

Moyennes des obligations à New-York

Comptées par le Franco Associé. Ferm. d'hier, 115.18; clôture, 115.18.

Moyennes de la Bourse de Montréal

Ferm. d'hier, 115.18; clôture, 115.18.

RENDEMENT DES VALEURS

Cours fournis par GARNEAU & OBTIGLY, édifice Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Les bonnes en acier-nickel plus efficaces

Cooper Cliff, Ont., 22. — A la suite des chemins de fer, les grosses mines d'or ont commencé à se procurer du matériel moins pesant.

Taux sans changement

New-York, 22. — La New York Federal Reserve Bank annonce que le taux d'escompte de la Banque est sans changement à 1 1/2 pour cent.

Advertisement for Radiotrons Marconi RVC, featuring technical specifications and contact information.

TARIF D'ABONNEMENT
PAYABLE D'AVANCE

Canada (Sauf Montréal et Québec) \$ 6.00
 (Moins l'exemple de \$1.50 pour paiement à l'avance)
 États-Unis et Empire Britannique \$ 8.00
 Union Postale \$12.00

LIVRAISON À DOMICILE
 Montréal et Québec \$ 7.00
 (Moins l'exemple de \$1.50 pour paiement à l'avance)

Le Canada

MONTREAL, VENDREDI 22 NOVEMBRE 1935

POUR TELEPHONER AU "CANADA"
 Soirs, Dimanches et Fêtes:

TOUS LES SERVICES DU JOUR
 Harbord 5131

Rédaction et information HA. 5131
 Sport HA. 5134
 Gérant de la rédaction HA. 3461
 Annonces et atelier HA. 3567
 Circulation et expédition HA. 5134

16 VOL XXXIII — No 195

ASSEMBLÉES LIBÉRALES

L'hon. Fernand Rinfret
 L'honorable Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat et député de Saint-Jacques aux Communes, portera la parole ce soir en faveur de l'hon. Irénée Vautrin, candidat libéral dans Saint-Jacques, à une assemblée qui aura lieu en la salle des débardeurs, angle des rues Bonsecours et Champ-de-Mars. Outre les hon. MM. Rinfret et Vautrin, MM. Roch Pinaud, J.-E. Naud, Jean-L. Lacasse, Edouard Rinfret, Georges Reid et Fabio Monet y porteront la parole.

L'hon. Irénée Vautrin
 L'honorable Irénée Vautrin, ministre de la colonisation, portera la parole samedi après-midi à Mont-Laurier, en faveur de M. L.-M. Grignon, candidat libéral dans Labelle et samedi soir à Buckingham, en faveur de M. Abbé Saint-Amour, candidat libéral dans Papineau.

Dans Terrebonne
 L'honorable Athanase David, député sortant et de nouveau candidat libéral dans le comté de Terrebonne, tiendra les assemblées suivantes dimanche dans son comté: après la messe, à St-Janvier; dans l'après-midi, à Terrebonne; le soir, à Ste-Agathe, à St-Jérôme et à Ste-Thérèse où il clôturera la campagne.

Dans Mercier
 Le Dr Anatole Plante, candidat libéral dans Mercier, tiendra une assemblée ce soir au comté des Vétérans de la Grande Guerre, 765 rue de Rachel. Outre M. Plante, MM. Henri Daignault, Diogene Maille, Jacques Vadeboncoeur et Paul Delcourt porteront la parole.

Dans Sainte-Marie
 Le Dr Gaspard Fautoux, député sortant et de nouveau candidat libéral dans le comté de Ste-Marie, tiendra une assemblée ce soir en la salle de l'école Ste-Brigitte, 1225, rue Maisonneuve, angle Ste-Rose; samedi soir, en la salle de l'école Gédéon-Ouimet, 190, rue Poupard, angle Ontario; dimanche soir, en la salle paroissiale du Sacré-Coeur, angle Plessis et Ontario.

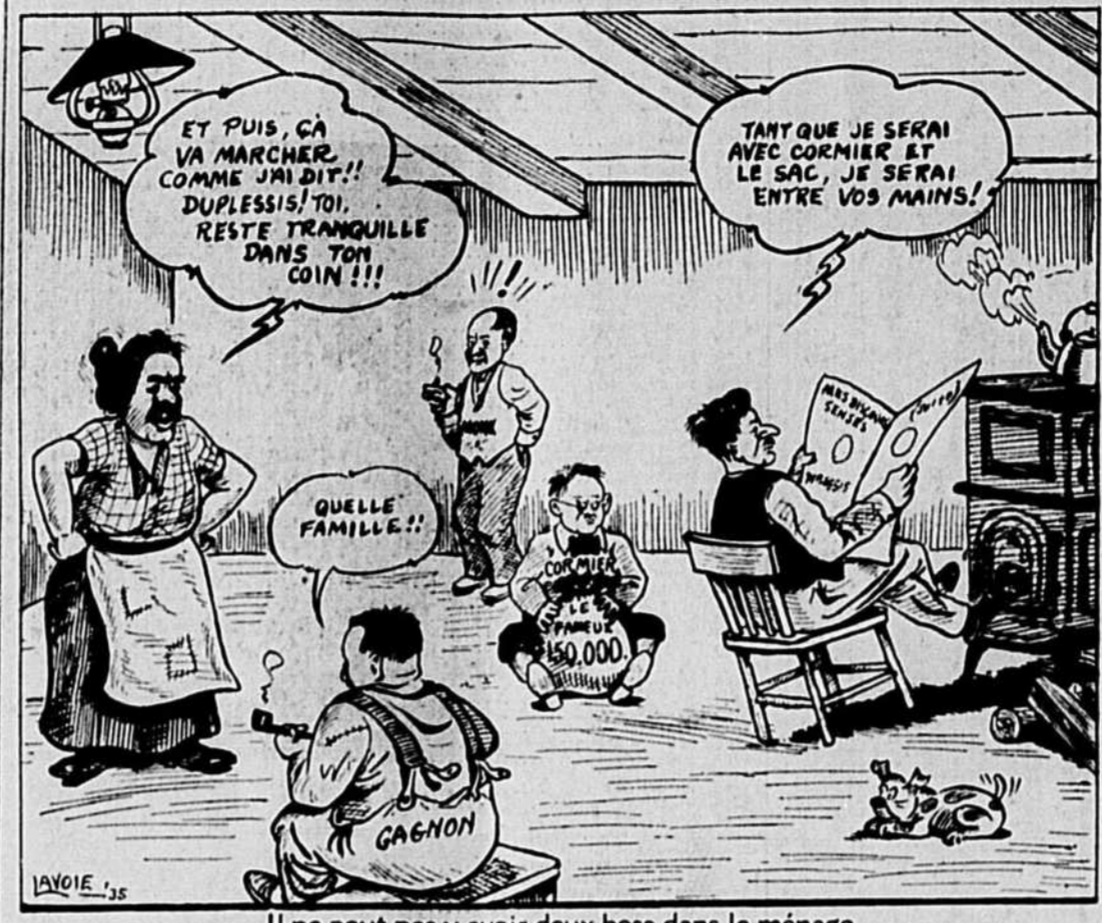
Dans Verdun
 M. Adélard Leduc, candidat libéral dans Verdun, tiendra une assemblée ce soir au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Lourdes, angles de la 4e avenue et avenue Verdun. Outre M. Leduc, l'hon. C.-J. Arcand y portera la parole, ainsi que MM. Yves Leduc, Jacques Perrault, Réal Morel, Emery Sauvé et autres.

Dans Laval
 M. Joseph Filion, candidat libéral dans Laval, tiendra les assemblées suivantes: ce soir, à Notre-Dame-de-la-Victoire, salle de l'école François-Lafleche; à Pointe-Viau et à Village Bélanger; samedi soir, à L'Ardor-à-Plouffe et en la salle de l'église St-Roch, angle des rues Outremont et St-Roch; dimanche après la messe, à St-Léonard de Port-Maurice et à Rivière des Prairies; dans l'après-midi, à St-Vincent-de-Paul et au Sault-au-Récollet; et le soir, dans St-Vincent-Ferrier, à l'école Hélène-Boulé, 8050, rue De Gaspe.

Dans Ste-Anne
 M. John Mulcair, candidat libéral dans Ste-Anne, tiendra une assemblée ce soir en la salle de l'école St-Joseph, rue Richmond. Les orateurs y seront les hon. C.-J. Arcand, Gordon Scott et J.-H. Dillon et MM. Mulcair, W.-J. Hushion, Shirley Dixon, John-W. Long, Allan Mitchell, Gordon Hyde, John Duquet et Edouard Rinfret.

Dans Chambly
 M. Alex Thurber, candidat libéral

LA MÈRE NON APPRIVOISÉE



Il ne peut pas y avoir deux boss dans le ménage.
 "Cette union de deux groupes politiques opposés a surpris et indigné un grand nombre de conservateurs qui, ne pouvant envisager l'alliance qu'avec méfiance, y voient M. Duplessis jouer le rôle de "prisonnier volontaire" du parti auquel il s'est joint."
 La GAZETTE — 20 nov. 1935

L'hon. Athanase David est ovationné à Ste-Thérèse

La foule enthousiaste applaudit aux déclarations du ministre sur l'oeuvre du gouvernement pour la santé et l'éducation. — La collaboration du gouvernement avec le clergé depuis quinze ans

Une série d'oeuvres fécondes
 L'honorable M. David a été hier soir le principal orateur à une grande réunion convoquée à Ste-Thérèse par la Jeunesse libérale de cet endroit et les ovations qui l'ont accueilli et qui ont ponctués les principales déclarations de l'orateur sont un heureux présage de la grande victoire qu'il remportera lundi prochain dans le comté de Terrebonne. L'assemblée qui fut tenue au théâtre de Ste-Thérèse était présidée conjointement par le maire de la paroisse et le maire de la municipalité de Ste-Thérèse.

Nous ne pouvons pas compter sur l'immigration et nous devons par conséquent demander à nos mères canadiennes-françaises d'accomplir leur devoir et de donner à la race les enfants dont elle a besoin pour vivre et prospérer. C'est là une oeuvre à laquelle il faut penser tous les jours. C'est un problème politique et national et si un gouvernement demande aux mères d'accomplir leur devoir, il doit leur venir en aide en mettant à leur disposition des compétences capables de soigner, de sauver, de sauvegarder la santé des enfants et des personnes capables de développer leur intelligence lorsqu'ils grandissent.

La santé et l'éducation sont deux grands problèmes politiques. "La santé, et l'hon. M. David cite Disraeli, doit être le premier souci de l'homme politique". On a déjà vu des malades et des infirmes faire de grandes choses dans l'histoire, mais généralement parlant, l'intelligence ne pourra donner son plein rendement dans un corps faible, anémique, scrofuleux ou tuberculeux. Le premier souci d'un bon gouvernement doit donc être de préparer l'avenir des enfants en donnant aux mères les conseils et les services médicaux nécessaires pour assurer la santé des enfants.

Jamais trop d'instruction
 Après la santé vient l'éducation.

(A suivre à la page 5)

M. Adélard Leduc ramènera Verdun au parti libéral
 Cordial accueil des citoyens de Ville-Emard et de la Pointe-Saint-Charles
 La pension de vieillesse

Le Dr Gaspard Fautoux applaudi à l'Ecole Meilleur
 Il parle de la lutte qu'il livra au commerce de la gazoline
 Des pots-de-vin

Salaires augmentés de \$23,000,000 par les lois du Travail
 L'hon. C.-J. Arcand adressa la parole à ses électeurs de langue anglaise
 52 contrats collectifs

Poursuivant de par le comté de Verdun la campagne électorale qu'il inaugura brillamment mardi dernier, M. Adélard Leduc a rendu visite hier soir aux électeurs libéraux de Ville-Emard et à ceux de la Pointe-Saint-Charles, venus nombreux aux deux assemblées applaudir le candidat du gouvernement et les orateurs qui l'accompagnaient.

MM. A. Johnston et F. Brisebois président le meeting de Ville-Emard, tandis que celui de la Pointe-Saint-Charles se tenait sous la présidence de M. A. Fréchette. Les principaux orateurs qui adressèrent la parole à l'un ou l'autre endroit furent, à part M. Adélard Leduc, MM. A. Johnston et Harry Walker, représentant l'élément anglais. Mes Gérard Delage, Yves Leduc, Emile Lalonde, Jacques Perrault, Emile Boucher et Emile Pelletier, M. M. Réal Morel, Wilfrid Tessier, Israël Morin, le docteur J. T. Thiboutot et Emery Sauvé, président de la Ligue des propriétaires de Montréal et de l'Union des Ligues de propriétaires de la province de Québec.

La politique et les oeuvres du gouvernement de l'hon. M. Taschereau furent largement exposées dans la plupart des discours prononcés à l'appui de la candidature de M. Leduc. L'administration libérale a fait accomplir à notre province, depuis 1897 des pas de géant dans la voie du progrès. Instruction publique, législation ouvrière, construction de routes, amélioration de l'agriculture, colonisation, oeuvres sociales, hôpitaux, dispensaires, etc., tout a été l'objet d'une attention spéciale et de mesures hautement conformes à l'intérêt général. Le vaste mouvement de co-

(Suite page 9)

"J'ai refusé d'accepter des pots-de-vin qui m'ont été offerts et sans cela je ne serais plus devant vous, électeurs de Ste-Marie, mais je serais confortablement assis chez moi et de l'argent plein mes poches, si j'avais consenti à cesser ma lutte contre les trusts," déclarait hier soir le docteur Gaspard Fautoux, candidat libéral dans Ste-Marie, parlant à l'école Meilleur, rue Fullum. "On m'a même menacé de dépenser jusqu'à \$25,000 ou \$30,000 pour me faire battre dans mon comté. Au cours de mon terme, nombreux sont ceux qui sont venus frapper à ma porte et ma femme m'a secondé efficacement; elle a reçu des chômeurs et leur a donné à manger, mais ma plus belle récompense est encore l'ovation que vous venez de m'accorder."

En prononçant ces dernières paroles, M. Fautoux était visiblement ému et il fit une courte pause pour reprendre le fil de son discours. En effet, la popularité évidente du docteur Fautoux s'est nettement affirmée et la foule immense, que l'on peut estimer à près de 3,000 personnes, qui remplissait la salle, se leva pour l'applaudir à tout rompre.

Au début de son discours, M. Fautoux déclara que dans l'exercice de son mandat, il n'avait pas fait de distinction de partis dans la distribution de faveurs, mais avait été le député de tous les électeurs de Ste-Marie. "Il y a deux ans," dit-il, "le maire Houde, mon ancien adversaire, en gentleman, me convoqua à l'hôtel de ville et me déclara que si les gouvernements ne venaient pas au secours de Montréal, les chômeurs seraient privés de leurs allocations

(Suite page 9)

"\$23,000,000 ont été versés en augmentations de salaires aux ouvriers de cette province depuis l'adoption de la Loi de l'extension juridique des conventions collectives et de la loi du salaire minimum des femmes," disait l'hon. C.-J. Arcand, ministre du Travail, à une assemblée libérale hier soir, à Rosemont.

Les 52 contrats collectifs en vigueur dans cette province, réglementant les conditions de travail de plus de 50,000 ouvriers, continue le ministre, leur ont rapporté plus de \$13,000,000 relativement aux salaires d'autrefois. Les ouvriers de ces métiers ne sont plus, comme auparavant, obligés de travailler de longues heures pour gagner un salaire raisonnable. Ils peuvent dans les conditions présentes donner un peu de confort à leur famille et vivre honorablement.

"La situation créée dans l'industrie par l'emploi de la machine moderne, était très difficile à régler. Depuis longtemps, des mouvements ouvriers étudiaient sérieusement cette question, sans toutefois pouvoir la résoudre."

"Les lois adoptées par la législature provinciale contribueront pour beaucoup au rétablissement normal du marché et de l'industrie en général. Les ouvriers, par une réglementation plus sévère des heures de travail, trouveront plus facilement de l'ouvrage. Leur salaire sera proportionné à la réduction des heures de travail."

Le ministre fut interrompu à plusieurs reprises par des ouvriers qui tenaient à dire qu'ils avaient bénéficié d'une augmentation de salaire avec la loi Arcand. Un, entre autres,

(Suite page 9)

Comité des orateurs: Tél. BELAIR 3031
 Organisations: Tél. BELAIR 3182
COMITE CENTRAL LIBERAL
 Tél. BELAIR 1064 - 1863
 23 ouest, rue Saint-Jacques MONTREAL

AUJOURD'HUI avec DUPUIS

Ensembles

- pour le hockey
- pour le patinage

1 chandail
 1 tuque
 bas par côtes
 l'ensemble

2.95

Tricot de laine par côtes serrées. Collet double. Rayures Clubs Maroon et Canadien. Tailles: 26 à 34.

Vendus séparément
 chandail 1.95
 bas 75
 tuque 36

Plateau 5151—Local 202

DUPUIS —
 rue-de-chausée
 (De Montigny)

Dupuis Frères
 ALBERT DUPUIS, président
 A.-J. DUMAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

TOUSIGNANT & FRÈRES LTYE
 Maison Canadienne Française

BEURRE

Beurre de crème, 1ère qualité **26c**
 Deuxième qualité **25c**
 Beurre de laiterie **21c**

10 MAGASINS

10120 rue Saint-Hubert
 10112 rue Saint-Hubert
 2107 rue Clark
 2021 rue St-Joseph
 2034 rue Mont-Royal Est
 1127 rue Mont-Royal Est
 1314 rue Ontario Est
 2510 rue Ontario Est
 3475 rue Ontario Est
 1884 rue STE-CATHERINE EST

Epargnez votre argent en achetant au plus grand clics de Bois et Charbon de l'est

Charbon \$4.50 et plus
 5,000 cordes Érable
 \$8.00 à \$10.00

WILSON FRÈRES
 J. Charlebois, prop.
 Cherrier 2161

LE 75e ANNIVERSAIRE DE FONDATION DU COUVEN D'HOHELAGA



© Dans la journée d'hier de brillantes cérémonies ont marqué la célébration du 75e anniversaire de la fondation du couvent d'Hochelega, en même temps que la réunion des anciennes élèves de cette institution. A cette occasion, l'Académie Française, à l'instigation de M. Henry Bourgeois, avait chargé M. Henri Bourgeois, consul de France à Montréal de remettre à la Supérieure générale de la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, une médaille en reconnaissance des éminents services rendus par le couvent à la langue française au Canada. La photo ci-dessus, prise dans les salons du couvent à l'issue de la cérémonie, fait voir (de gauche à droite) 1ère rangée: Les RR. Mères Marie Marianne et Jean Guilbert, M. Henri Bourgeois, consul de France, Mgr J. V. Piette, la R. M. Marie-Odilon, supérieure générale, M. Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, les RR. MM. Marie Ludger et Cyprien du Sablé, 2ème rangée: l'abbé William Byrd, le P. L. de Léry, S.J., le P. M. Beauré, O.M.I., l'abbé Morace Chabot, aumônier du couvent d'Hochelega, M. Ernest Tétraut, président de l'Alliance française, Mme Ernest Tétraut, M. le chanoine J.-N. Dupuis et M. J.-A. Julien. (Photo CANADA)

Si vous ne pouvez vous rendre au magasin APPELZ **HARBOUR 7251** Nous faisons livraison 24 heures par jour

La plus grande pharmacie de détail du monde la **PHARMACIE MONTREAL** tient à mettre le public au courant qu'elle n'a ni solliciteurs, ni voyageurs, ni agents sur la route.

Une seule adresse à **916, Est, rue S.-Catherine**
 A quelques portes du Petit Versailles, la maison du Cadeau